

L'armée et la marine
de la
Régence d'Alger
1815-1830



F

APERÇU

HISTORIQUE, STATISTIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

SUR L'ÉTAT

D'ALGER,

A L'USAGE

DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE D'AFRIQUE,

AVEC CARTES, PLANS, VUES ET COSTUMES;

~~France~~ RÉDIGÉ
AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

Deuxième Edition.



PARIS,

CH. PICQUET, GÉOGRAPHE ORDINAIRE DU ROI
ET DE S. A. R. MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS,

SEUL CHARGÉ DE LA VENTE DES CARTES, PLANS ET AUTRES OUVRAGES
DU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA GUERRE;

QUAI CONTI, n° 17.

1830.





TH: FRERE.

JANISSAIRE.

TROISIÈME PARTIE.

CONSIDÉRATIONS MILITAIRES.

CHAPITRE XX.

GUERRE.

Limites avec les Etats voisins. — Les limites naturelles de la régence d'Alger avec les états voisins sont déterminées, du côté de Maroc, par un des contre-forts du Petit-Atlas; du côté de Tunis, par la rivière de Zaine ou El-Berber, qui fixe, vers le littoral, la démarcation des deux états; au sud, par l'Atlas et le Sahara.

La Méditerranée baigne la partie nord de cet état, sur une étendue de plus de 200 lieues. Nous allons nous occuper particulièrement de cette dernière frontière, qui est la plus intéressante par rapport à la France; mais des considérations faciles à apprécier nous empêcheront de parler ici de ce qui est relatif aux moyens d'attaque: les renseignements que nous pourrions donner à cet égard seraient, ou trop vagues pour offrir quelque intérêt, ou trop positifs pour être rendus publics.

Nous commencerons par jeter un coup d'œil sur la ville d'Alger et ses environs, considérés sous le rapport militaire.

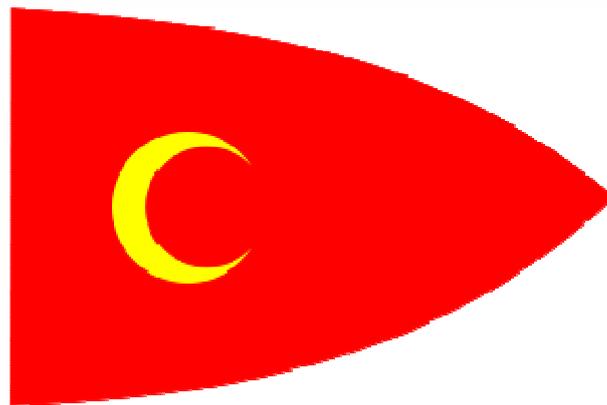
Système de défense. — L'enceinte d'Alger a presque la forme d'un triangle équilatéral, dont un côté s'appuie à la mer, et dont les deux autres s'élèvent par différents ressauts sur l'extrémité d'une colline inclinée de 15, 20 ou 25 degrés. Cette colline appartient à un massif de hauteurs très prononcées, dont le point culminant est le poste d'observation de la marine, et dont la pente générale s'étend, au sud, circulairement par des rayons de 3 à 6 lieues jusqu'à la plaine de Métidjiah; à l'est, jusqu'au cap Matifouz, et à l'ouest par une pente assez douce, jusqu'au dessous de Sidi-el-Ferruch. Ces hauteurs s'abaissent presque tout à coup au cap Caxines; la partie qui fait face à la mer, et qui n'en est éloignée que de 150 à 700 mètres au plus, est abrupte dans quelques parties et généralement peu accessible.

Entre le cap Matifouz et le fort de l'Eau, des mamelons détachés et d'une élévation peu considérable laissent des passages assez faciles pour gagner la plaine de Métidjiah; mais du Fort-de-l'Eau à l'Aratch, une petite plaine de sable et des collines couvertes de fortes broussailles rendent cette partie peu praticable.

De l'Aratch au chemin de Constantine, la chaîne n'est pas très élevée; cependant on ne pourrait y exécuter des mouvemens de troupe par masses, et elle ne présente pas de plateaux où des forces puissent se développer.

L'intervalle entre le chemin de Constantine et Alger, est coupé d'une dizaine de ravins profonds, qu'un homme à pied traverse assez difficilement en s'accrochant aux broussailles. La partie qui avoisine la maison du consulat de Suède est un rocher à pic.

Depuis la ville jusqu'au cap Caxines, la chaîne est généralement impraticable; mais de ce dernier point à la plaine de Métidjiah, vers l'ouest, le terrain peut être considéré comme uni, sauf quelques ondulations



légèrement prononcées et d'une pente généralement douce. Ces collines sont quelquefois séparées par des rayins étroits, peu profonds, praticables pour un homme à pied, et souvent même pour un homme à cheval.

Le grand rayin entre la ville et le jardin du dey n'a aucune issue commode.

Le rivage, dans ce même espace, est partout accessible; il est sablonneux ou de terre très meuble, et n'a presque pas de commandement: il y règne dans certains endroits un petit cordon de dunes de 4 à 6 mètres d'élévation.

De chaque côté du cap Sidi-el-Ferruch, qui s'avance dans la mer d'environ 1500 mètres selon Boutin, et de 160 mètres seulement suivant Shaw, est un enfoncement formant golfe, dont le fond, de sable pur, est d'une pente douce. Il paraît qu'un vaisseau de ligne ne pourrait s'approcher de terre dans cette partie à plus de 1600 mètres, surtout si la mer était un peu agitée; mais les chaloupes auraient toujours suffisamment d'eau¹.

La hauteur sur laquelle a été construit le *Sultan-Cal-Aci*, ou château de l'Empereur, domine d'environ 30 mètres la partie la plus élevée de la ville. La pente de l'un à l'autre de ces deux points est assez douce, sauf la chute de l'extrémité du dos d'âne sur lequel le fort est établi. Il commande de près de 70 à 80 mètres le fort neuf de Bab-Azoun; la pente entre ces deux ouvrages est très raide, surtout à partir du sommet.

Le château de l'Empereur est donc le point dominant de toutes les fortifications d'Alger. Il est commandé lui-même par les crêtes et petits plateaux en arrière, qui sont au moins de niveau avec les parapets, et sur-

¹ Comme nous l'avons dit précédemment, de nouvelles sondes, faites sur ces côtes, indiquent que les vaisseaux pourraient s'approcher plus près de terre.

tout par le sommet où se trouve le poste d'observation de la marine; mais cette hauteur est très éloignée.

Avant de parler des moyens de défense établis, nous ferons, une fois pour toutes, les observations suivantes:

1° Tous les parapets, excepté ceux de quelques batteries isolées, sont en pierre, n'ont que 3 à 4 pieds d'épaisseur, et ne s'élèvent que de 4 à 6 pieds au dessus du terre-plein.

2° La ville d'Alger, le fort des Anglais et celui du cap Matifouz, ont seuls un fossé; encore celui des deux derniers ouvrages ne mérite-t-il pas d'être compté.

3° Il n'y a nulle part de chemin couvert, ni aucune espèce d'ouvrage avancé.

4° Les parapets, excepté ceux de la ville, sont exclusivement disposés pour l'artillerie, et à embrasures.

5° Les plates-formes, qui font partie du terre-plein, sont pavées en pierres plates ou en briques de champ.

6° Tous les forts paraissent pourvus des logemens et autres établissemens nécessaires, aussi bien que de puits ou citernes qui fourniraient aux besoins de leurs garnisons, au delà même de la durée de la défense.

Points fortifiés. — Croyant devoir nous occuper des fortifications qui existent dans les environs d'Alger, avant de parler des places ou postes situés dans l'intérieur du pays, notre examen va commencer par les ouvrages construits à l'est de la ville.

Fort du cap Matifouz. C'est un octogone à peu près régulier, ayant trois embrasures et trois pièces sur chaque face, excepté sur celle du côté de la porte où il n'y en a qu'une.

Le fossé ne mérite pas d'être pris en considération; la forme presque circulaire de cet ouvrage rend nulle la moitié de son artillerie. Ce fort a, dit-on, 24 bouches à feu. Il fut mis en état de défense en 1685 lorsque les galères de France, venues pour bombarder

Alger, jetèrent l'ancre dans une petite baie qui est au dessous. On le croit aujourd'hui en état de dégradation.

Fort de l'Eau. Sa forme est irrégulière; il est beaucoup plus petit que le précédent; il n'a qu'une embrasure du côté de terre; quatre sont dirigées contre la mer; les autres battent le rivage.

Fort-Neuf de Bab-Azoun. Ce fort a été reconstruit sur un nouveau plan par le dey Mustapha. Il était à peine fini, quand ce prince fut massacré. La partie détachée à droite sur le bord de la mer, est un reste de l'ancien ouvrage. On se proposait sans doute de la démolir; car, selon toutes les apparences, elle doit masquer une partie des feux des batteries inférieures. Ce fort a 19 embrasures basses et 19 hautes, du côté de la mer; 18 hautes et point de basses, du côté du chemin; 18 hautes et 5 basses, au sud-est; 3 basses et 12 hautes, au nord-ouest. La masse détachée en a 11. On le dit armé de 60 pièces de canon. Une petite fontaine lui fournit de l'eau; il y en a une autre dans le mur même, attenant au bastion du S. O. La partie la plus voisine de la pente en arrière est un rocher nu d'une nature assez tendre.

Château de l'Empereur. Ce fort prend son nom de l'empereur Charles-Quint, qui y campa en 1541; il a été construit en grande partie par Assen-Pacha. Sa forme est un carré long; il est inattaquable du côté de la mer; il n'a point de batteries basses. On le croit armé de 36 bouches à feu¹.

L'enceinte de la ville d'Alger consiste en un mur à l'antique, de 11 à 13 mètres de hauteur, couronné d'ouvertures à meurtrières, et en tout de 214 embrasures à canon, garni généralement à petites distances

¹ A ce fort, comme à tous les autres, on ne croit pas qu'il ait été ajouté de nouveaux ouvrages; mais on sait que, dans ces derniers temps, il a été construit plusieurs batteries sur différents points de la côte.

de tours carrées, sans saillie et sans capacité. Le fossé est creusé en forme à peu près triangulaire, de sorte qu'il y a, en général, de chaque côté, un talus en terre depuis le niveau du terrain environnant jusqu'au fond: cette profondeur peut être de 6 à 8 mètres. Le fossé est bordé à l'extérieur d'un mur de 6 à 8 pieds de haut, sur 12 à 15 pouces d'épaisseur. Depuis la porte Neuve jusqu'à celle de Bab-Azoun, et un peu au dessus et au dessous de la porte de Bab-al-Oued, il est partagé en deux par un mur presque parallèle à la contrescarpe, surmonté de petits massifs détachés, dans lesquels on a pratiqué des créneaux pour fusil. L'espace entre ce mur et l'escarpe est plus élevé que le reste et forme une espèce de fausse braie.

Dans la partie supérieure de la ville, le mur d'enceinte se compose d'une espèce de terre-plein de 3 à 5 pieds de large, au dessus duquel s'élève, de 3 à 4 pieds au plus, un parapet de 1 à 3 pieds d'épaisseur, qui, comme nous l'avons dit, est percé d'ouvertures pour la fusillade et le canon: elles sont toutes à peu près de la même grandeur. Le rempart tombe presque à pic des deux côtés; ainsi son épaisseur totale est de 5 à 8 pieds au plus. Il y a, de distance en distance, des escaliers pour monter au terre-plein, dont l'élévation au dessus du sol de la ville peut varier de 8 à 20 pieds.

Le *Cassaba* est un réduit d'un développement assez considérable, situé dans la partie supérieure d'Alger. On en découvre le sommet, de la mer et du port. Le *Cassaba* forme un triangle dont deux côtés lui sont communs avec la ville; le troisième, qui fait face à la mer, a un fossé et un mur semblable au reste de l'enceinte.

Dans la partie qui sépare ce réduit de la ville, on a construit nouvellement sur la contrescarpe, un second mur d'enceinte. D'après un rapport digne de foi, le *Cassaba* est armé de 88 pièces de canon.

Fort de l'Etoile. Il n'existe plus : il fut, dit-on, détruit par une femme esclave, qui, pour se venger de son maître qui en était gouverneur, mit le feu au magasin à poudre. Il avait été construit par Assen-Pacha.

La Marine. C'est la partie la plus forte d'Alger : l'armement est considérable ; il se compose de 180 pièces du plus gros calibre. Il y en a de 36, de 48 et même au dessus. Les pièces du rez-de-chaussée sont bien couvertes ; c'est là que les Turcs se complaisent et croient pouvoir défier toutes les puissances de l'Europe.

Fort-Neuf, à l'angle nord de la ville. Ce fort était à peine achevé en 1808, et n'avait pas encore d'armement.

Fort des 24 heures ou de *Bab-al-Oued.* C'est un petit carré long, bastionné d'un côté et irrégulier des autres. Il n'a point d'embrasures basses ; on ne pourrait le défendre après la prise de la ville.

Fort des Anglais. Il se compose d'une espèce de carré long, ayant quelques saillies en forme de flancs, et d'une partie circulaire du côté de la mer. Il n'a point de batteries basses. Son armement consiste, dit-on, en 18 pièces de différens calibres.

Forts de la pointe Pescade. Ils ont l'un et l'autre la forme d'un fer à cheval ; ils n'ont point d'embrasures basses. Le sol, dans la partie inférieure de la montagne en arrière, n'est que du rocher nu.

La garnison de tous ces petits forts se compose ordinairement de quelques canonniers.

Il existait, à *Sidi-el-Ferruch*, une vieille tour carrée, haute de 16 à 20 mètres, dont chaque face était armée d'une mauvaise pièce d'artillerie. Une frégate française ayant détruit, depuis peu, cette tour, les Algériens l'ont remplacée par une batterie basse qui défend les abords de la partie ouest du cap. Ce dernier ouvrage est, dit-on, protégé par d'autres batteries, placées en arrière, et à distance convenable.

Batteries isolées. La plupart des batteries éparses sur la côte, ou sont ouvertes à la gorge, ou sont fermées par un mur de 6 à 7 pieds de hauteur sur 12 à 18 panes d'épaisseur. Lorsqu'elles ont un parapet en pierre, il n'a jamais plus de 5 à 7 pieds de haut, et de 3 à 4 de large ; quelques unes ont seulement un petit répaississement en terre.

Les points fortifiés dans l'intérieur du pays sont :

Titteri ou *Tixery*, ville entourée de murailles armées de quelques pièces de canon : cette artillerie est la moins comme moyen de défense, que pour saluer le bey lors de son entrée : la garnison se compose d'une centaine d'hommes.

Sabaun, à quatre lieues de Tedelis. Ce fort est armé de 8 à 10 pièces de canon pour contenir les Kabyles des montagnes.

Hamasan. En deça des Portes de Fer, à deux journées d'Alger ; 6 à 8 canons et 40 hommes de garnison.

Constantine. Entourée de murs à l'antique, armés de 20 canons et mortiers ; 300 hommes de garnison. Elle n'a ni forts ni batteries extérieures. Cette ville est située sur une hauteur assez considérable, sur la rive gauche du Sulfimar qui en cet endroit est extrêmement encaissé ; il y a un beau pont en pierre.

Trémecen ou *Tlemcen.* Entouré d'un mur armé d'une vingtaine de canons. Il y a deux forts détachés, situés sur des collines peu élevées et très accessibles ; ils ont chacun 20 pièces, et 100 à 150 hommes de garnison.

Mascad. Entre la partie supérieure de la Zeitoune, Hammam et Mina ; murs armés de 3 ou 4 canons ; petit fort ayant une dizaine de pièces. Les habitans ne veulent pas souffrir de garnison turque.

El-Çallah. Un peu plus près du cap Ténès que de la

1 D'après d'autres renseignements, cette ville ne serait qu'un camp, défendu peut-être par quelques pièces d'artillerie.

rivière Chelliff, petite ville avec un fort et une garnison.

Burgh-Souary. Sur la rive droite d'un affluent du Chelliff, à quelque distance et presque à la hauteur de Titteri. Petit fort avec garnison.

Burgh-Hamza. Sur la rive droite de la partie supérieure de la Summam; un suffrah de garnison, c'est-à-dire une compagnie de 25 hommes, sur lesquels il n'y a que 20 combattans.

Kouko. Sur la rive droite, à la partie supérieure de La Bouberak qui débouche à l'ouest de Tedelys; petit fort bâti par les Algériens, qui furent ensuite obligés de l'abandonner.

Collah. Beaucoup au sud de Kouko, à la droite et à quelque distance de la branche orientale du Zouah ou Summam qui débouche à l'est de Bugie. Les Kabâiles y font des armes à feu.

Zammorah. Beaucoup au sud-est de Collah, à la gauche et à quelque distance de l'Adjebbi qui se jette dans la Summam: petite garnison.

Messillah. Près de l'extrémité occidentale du lac Schott; ville frontière à l'ouest, sans fort; 3 compagnies de garnison, environ 60 hommes.

Nickouse. Garnison d'un suffrah (20 hommes), 3 canons, remparts de boue.

Biscara, frontière du sud, entre l'extrémité orientale du lac Schott, et un grand affluent du Ouadi-Djeddi. Petit port; 6 pièces de canon; quelques mousquets sur des espèces d'affûts.

Tipsa, au sud sur la rive droite de la Mélégge; petite garnison. On y voit les restes de l'ancienne ville de ce nom.

Forces militaires de la régence. — L'infanterie algérienne se compose d'environ 10,000 Turcs et de 5,000 Kolbuglis.

Ces 15,000 hommes doivent fournir garnison à Constantine, Titteri, Oran, et aux différens points fortifiés de ces provinces.

Dans la campagne contre Tunis, pour laquelle on avait annoncé un grand développement de moyens, le dey n'a fait partir que 8,000 fantassins et il restait fort peu de troupes à Alger.

Le nombre de l'infanterie permanente ne varie pas sur le pied de guerre: quant à la cavalerie, il est impossible d'établir aucune évaluation sur sa force. Lorsqu'une campagne doit s'ouvrir, la régence donne l'ordre aux tribus soumises de lui fournir un certain nombre de cavaliers. Cette levée se forme avec plus ou moins d'exactitude et de célérité, suivant le plus ou moins d'harmonie qui règne entre le dey et les beys, suivant les dispositions particulières des chéikhs ou chefs de tribus, et une foule d'autres considérations. Presque toujours, le nombre fourni est inférieur à celui qui a été demandé; mais différentes circonstances peuvent cependant produire un effet contraire; par exemple, le fanatisme religieux, l'espoir d'un grand butin, etc. etc.

Les guerres précédentes mettent à même de connaître approximativement les forces dont le dey dispose au besoin. En 1775, les préparatifs des Espagnols furent connus sur la côte d'Afrique un mois ou deux avant le débarquement, et la régence savait très bien à quoi s'en tenir sur les intentions de ses ennemis: de plus, la flotte resta 8 jours en rade d'Alger, avant de mettre des troupes à terre. Le dey eut donc tout le temps de se préparer à la défense: cependant, quoique les chances fussent pour lui des plus favorables, il ne put mettre en campagne qu'environ 60,000 hommes; savoir: 10,000 Turcs ou Kolouglis; 30,000 hommes du contingent de Constantine; 15,000 du contingent d'Oran, et 5,000 de celui de Titteri.

Jusqu'à ce jour, les Algériens n'avaient jamais songé à

réunir à l'avance des munitions et des vivres ; tout rassemblement de troupes se faisait donc avec une lenteur et une difficulté extrêmes. Dans la dernière guerre contre Tunis, l'armée mit 5 à 6 semaines pour se rendre d'Alger à Constantine, distance que l'on parcourt en dix journées de marche : aujourd'hui, mieux conseillé ou plus sage, le dey paraît s'être occupé de former des approvisionnement en tout genre.

Quel que soit, au reste, le nombre des forces algériennes, les campagnes d'Égypte permettent de se former une opinion sur le cas que l'on doit faire de ces troupes. L'infanterie ne peut être meilleure, sous le rapport de l'instruction et de la discipline, que celle qui combattit à Héliopolis, et l'on sait qu'à cette bataille mémorable, 10,000 Français environ suffirent pour mettre dans une déroute complète près de 70,000 Turcs : quant à la cavalerie de la régence d'Alger, elle ne peut être comparée, pour la bravoure, à celle des Mamelouks, qui était la cavalerie la plus redoutable que l'on connût alors.

L'infanterie algérienne est armée d'un fusil, de deux pistolets et d'un *yataghan* ou long coutelas ¹.

Les *sbahihis*, ou cavaliers (ils sont tous Maures), ont à peu près le même armement. Ils se battent isolément, arrivent à toute bride sur l'ennemi, tirent leur coup de fusil, le plus souvent sans ajuster, retournent en arrière, chargent et reviennent de nouveau.

La régence a établi depuis peu une compagnie, composée de Turcs et de Kolouglis, qu'on appelle *artillerie volante* ; ce sont des cavaliers, dont la selle est surmontée par devant d'un pivot d'environ 1 pied 1/2 de haut, sur lequel on fixe une espèce de gros tromblon. Cette arme, dont le tir ne peut être que très incertain, se charge de côté pour la commodité du cavalier.

¹ Il y a, dans Alger, beaucoup de fusils de remparts.

Le parc d'artillerie de campagne des Algériens se compose d'une quarantaine de pièces de différens calibres, dont la moitié à peu près est hors de service. Une quinzaine de ces pièces sont montées sur d'anciens affûts espagnols, grossièrement construits et fort lourds. Cette artillerie est toujours mal servie, et mal manœuvrée.

Les Algériens ne se servent presque jamais dans leurs guerres d'artillerie de campagne, qui se trouverait d'ailleurs arrêtée à chaque pas par le manque de route praticable, et par les difficultés que présente le terrain. On n'en vit que quelques pièces lors de l'expédition de 1775.

Organisation de l'armée. — L'organisation de l'armée algérienne présente quelques particularités remarquables. L'avancement est toujours accordé à l'ancienneté ; et lorsqu'un officier est arrivé au plus haut grade, qui correspond à celui de colonel, il devient de droit membre du divan.

Les grades élevés, même dans les corps de Kolouglis, sont donnés de préférence aux Turcs.

Le corps turc est tenu au complet par des recrues tirées du Levant, et qui proviennent, ou du rebus de la population des grandes villes, ou de l'écume des prisons. La régence entretient pour cet objet, à Constantinople et à Smyrne, des agens qui sont chargés de faire passer ces recrues à Alger. A leur arrivée, ils prennent le nom de janissaires, et ils sont incorporés dans les différens corps.

En cas de nécessité, on admet aussi les renégats chrétiens et les Kolouglis ; mais depuis une entreprise que ces derniers tentèrent pour s'emparer du Cassaba, ils ne peuvent plus parvenir aux dignités de bey, d'aga des janissaires, ni aux autres grades ou emplois importants.

Les Arabes et les Maures que le gouvernement en-

rôle, ne lui inspirent pas non plus une grande confiance; aussi les beys ont-ils grand soin de maintenir la division entre les chefs des tribus de ces nations. Ces soldats, de même que les *Kotouglis*, ne jouissent d'aucun des privilèges accordés aux Turcs; ils ne prennent point part à l'élection du dey.

Les prérogatives attachées à la qualité de soldat sont extrêmement étendues. Les soldats turcs se font donner le titre d'*effendi* ou seigneurs, et témoignent le plus grand mépris pour les autres classes de la société. Ils sont exempts de toute taxe et impôt, et jouissent du privilège de ne pas être punis en public. En cas de crime de haute trahison, on les étrangle secrètement dans la maison du premier aga. Ils ne manquent jamais de se soutenir mutuellement dans leurs différends avec les Maures ou les Arabes; mais ils conservent toujours beaucoup de respect et de soumission pour le dey. Il est nécessaire cependant que ce prince apporte le plus grand soin à faire payer leur solde avec exactitude, car le moindre retard à ce sujet exciteroit parmi eux une révolte.

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit combien une soldatesque aussi indisciplinée et aussi exigeante est à charge aux habitans du pays. Les Maures, les Arabes et les Juifs, se trouvant, par rapport à cette fraction de la population, dans une dépendance humiliante et onéreuse, doivent nécessairement supporter avec peine le joug qui pèse sans cesse sur eux, et il y a lieu de croire que cette circonstance ne serait pas une des moins favorables pour le succès de toute entreprise qu'une puissance étrangère pourrait tenter contre la régence.

Le gouvernement accorde 4 pains¹ par jour à chaque soldat; ils ont, en outre, le privilège d'acheter la viande

¹ Ces pains ou galettes sont ordinairement d'une demi-livre.

ou tiers au dessous du prix ordinaire. S'ils se marient, le dey les prive de ces avantages, leur ôte le logement dans les casernes, et les réduit à la simple paie. En usant de cette rigueur, on espère les retenir dans le célibat.

Solde. — Un soldat, pour recevoir sa solde, doit être inscrit sur le registre d'un capitaine.

La paie n'est pas égale pour tous; elle est d'abord fixée à 8 saïmes² pour 2 lunes³, et elle s'accroît ensuite d'une saïme chaque année. Une action remarquable, l'élection d'un dey, et d'autres circonstances de cette nature, déterminent ordinairement de nouvelles augmentations. La haute paie, ou *paie serrée*, est de 80 saïmes: tous les vieux soldats, les officiers, et même le dey, ne touchent que cette paie. Avec cette solde, ils doivent se fournir d'uniformes, d'armes et de munitions³; mais, en outre de ce traitement, chaque emploi a des droits sur l'entrée, la sortie des marchandises, l'ancre des bâtimens, la vente et le rachat des esclaves, etc. etc. Il faut encore ajouter à ces avantages pécuniaires les *usances*, qui sont les dons des étrangers établis à Alger, et les cadeaux des différentes cours. L'aga de la milice est le seul qui touche, pour deux mois (ou deux lunes), 2,000 pataques-chiques de solde⁴.

La paie se fait régulièrement de deux en deux lunes, en présence du dey, de l'aga de la milice, des *ayabachis* et des autres officiers du divan. Chacun reçoit lui-même sa paie des mains du caissier, en monnaie d'or ou d'argent, qu'il fait examiner et peser par le visiteur: celui qui est absent touche sa solde à son retour.

Les Turcs devenus vétérans, et ceux que des blessures mettent hors d'état de faire le service, reçoivent

¹ Le saïme vaut 18 c.; 8 saïmes valent donc 1 fr. 44 c.

² Raynal (ouvrage posthume) porte la solde à 4 fr. pour 2 mois, et la paie serrée à 26 fr. environ.

³ Les munitions leur sont vendues par l'État à un prix modéré.

⁴ La pataque-chique vaut 0 fr. 83 cent. $\frac{1}{2}$

leur paie entière toute leur vie, et dans quelque partie du royaume qu'ils habitent; mais ceux qui quittent le service avant d'être classés parmi les vétérans, ou qui se retirent sans motif légitime, perdent la moitié de leur paie. Quelquefois aussi, mais rarement, on diminue la paie d'un soldat par punition.

Le jour fixé pour la paie, les officiers du gouvernement s'assemblent dans la salle du divan, et tous les soldats dans la cour. L'aga de la milice prend la place du dey, qui se tient auprès de lui, et fait dans le livre de paie l'appel des soldats, en commençant par le dey; chacun alors vient successivement recevoir ce qui lui revient.

Tout soldat peut, en touchant sa paie, exercer une industrie quelconque et même aller en mer, pourvu qu'il soit toujours prêt à marcher pour le service de l'État.

Les Turcs ne jouissent à Alger d'une grande considération qu'autant qu'ils sont soldats. Tous désirent, en général, la guerre, parce qu'ils en retirent toujours quelques avantages.

S'ils font des prises, le dey en a le dixième.

S'ils meurent, ou s'ils tombent entre les mains de l'ennemi, l'État s'empare de ce qu'ils possèdent, à moins qu'ils n'aient des enfans ou des frères, seuls parens habiles à hériter. C'est pour cela qu'on ne peut enterrer personne sans en prévenir le beït-el-maldji, ou fermier des aubaines. Lorsqu'ils sont faits esclaves, d'une manière quelconque, leurs biens sont confisqués au profit du gouvernement.

Il leur est défendu, et ils regardent comme un deshonneur, de voler ou de piller quelque chose pendant le combat; ils abandonnent alors le pillage aux Maures et à leurs esclaves; mais dans tout autre moment, ils usent de leur force et de leur pouvoir tyrannique, particulièrement envers les Maures.

Les Turcs ont une grande soumission pour les ordres

gnité accordée aux anciens services; l'officier qui en est revêtu ne va point en campagne. C'est le plus ancien soldat qui occupe cette place; chacun y parvient à son rang. La dignité d'aga ne dure que deux lunes, c'est-à-dire d'une paie à l'autre; alors celui qui l'occupait fait place à un autre, et devient *maázoul* ou vétéran; il jouit de sa paie sans être sujet à aucun service, mais aussi il ne peut parvenir à aucune charge de l'état: c'est la fin de sa carrière publique.

L'aga, pendant ses fonctions, reçoit tous les soirs les clefs de la ville. Les ordres aux troupes se donnent en son nom; les sentences contre les Turcs sont exécutées dans l'intérieur de sa demeure. Le gouvernement fournit et entretient le logement, les domestiques et la table de l'aga, qui touche en outre, pour le temps de sa charge, 2,000 pataques-chiques. Il ne doit avoir dans sa maison ni femmes, ni enfans, et ne peut sortir que pour assister au divan général et à la paie qui se fait en son nom; alors il monte à cheval, et deux chaoux qui le précèdent à pied crient à haute voix: *Prenez garde à vous! voilà l'aga qui passe.* Ils lui font faire place, et lui font rendre les hommages qui lui sont dus.

Le *kaya*, ou *bach-boulouk-bachi*, est le plus ancien capitaine des troupes. Il succède à l'aga après deux lunes d'exercice. Chacun parvient à être *kaya* par ancienneté. C'est le chef de l'assemblée des officiers qui se tient près de la maison du dey; il y demeure tant que celui-ci est à son poste, et juge quelques petites affaires, tant civiles que criminelles, que le dey lui renvoie pour se soulager.

L'assemblée qu'il préside est composée des *aya-bachis*, véritables conseillers du divan: ils marchent immédiatement après le dey, dans les jours de cérémonie.

Les *aya-bachis* sont les anciens capitaines vétérans qui deviennent successivement *chayas* et *agas*, par rang



Perrier a boîte cal 72mm long 140cm poids 110kg pris à Constantine en 1837 par les Français

d'ancienneté. C'est parmi eux qu'on choisit les ambassadeurs et envoyés pour les pays étrangers; ils vont aussi porter les ordres du dey dans l'intérieur du royaume. C'est toujours un aya-bachi qui visite les bâtimens marchands avant leur départ, dans la crainte qu'ils n'emmenent des esclaves.

Les *boulouks-bachis* sont les capitaines des compagnies : les plus anciens jouissent d'une grande considération, et deviennent, par rang d'ancienneté, aya-bachis, après toutefois avoir été pendant un an aga, ou commandant d'une place. Là, ils rendent la justice au nom du dey, comme lui-même le fait à Alger, et font exécuter ses ordres. Ils sont distingués par un bonnet fort haut, et une croix rouge qui leur pend sur un cuir, derrière le dos. On appelle *agas des sbahihis* les capitaines des compagnies de cavalerie.

Les *oldaks-bachis* sont les lieutenans de compagnie; ils parviennent, par ancienneté, au grade de boulouk-bachi, et successivement aux autres dignités; le moindre passe-droit serait un sujet de révolte pour la milice. Les *oldaks-bachis* portent, par distinction, une bande de cuir qui descend de la tête jusqu'à moitié du dos.

Les *vekilardjis*, ou *vekilards*, sont les commis aux vivres de l'armée. Chaque tente, qui est composée de 20 hommes, en a un; il est chargé de fournir et de faire préparer ce qui est nécessaire à la subsistance. Le transport des bagages est également confié à ses soins. Lorsque les troupes sont en garnison, il veille à la conservation des approvisionnemens, et a un cuisinier sous ses ordres. Les *vekilardjis* portent un bonnet blanc en pyramide.

On appelle *peys* les quatre plus anciens soldats; un bonnet en cuivre les distingue des autres.

Les *soulachs*, ou *soulachis*, sont les huit plus anciens soldats après les *peys*; ils portent un tuyau ou canon de cuivre sur le devant de leurs bonnets, et de grands

sabres dorés; ils servent de gardes du corps au dey; et lorsqu'il va en campagne, ils marchent devant lui à cheval, armés de carabines.

On désigne sous le nom de *caïtes*, les soldats turcs qui exercent une autorité sur quelques douars des Maures, ou qui commandent un petit territoire; ils perçoivent la taxe et en rendent compte au dey: il y en a un à chaque marché forain. Ce sont ordinairement des *codjias*, ou écrivains du deylik, qui occupent cet emploi.

Les *sagairds* ou *sagairdgis* sont un corps de Turcs armés d'une lance. Dans chaque armée il y en a une compagnie de 100 hommes, dont le commandant s'appelle *sagairdgi-bachi*. Leur occupation est de chercher, de garder et de fournir l'eau nécessaire à l'armée.

Armes. — Il ne se confectionne à Alger ni canons, ni fusils, ni sabres, ni pistolets: on y fait de la poudre, mais de médiocre qualité. Les Kabâiles des montagnes fabriquent quelques mauvais fusils, la plupart à mèches, pour leur propre usage.

Munitions de guerre. — Les Kabâiles et les Arabes font aussi de la poudre à canon; ils l'appellent *baroud*. Le soufre leur vient en grande partie d'Europe, et ils se servent de la cendre de *burouach* (*hastâ regis*), au lieu de charbon de bois. Ils entendent assez bien l'art de grener, mais il faut que leurs matières premières n'aient pas les qualités requises, ou qu'ils ignorent les proportions convenables, car en général leur poudre est mauvaise: une once de poudre anglaise produit autant d'effet qu'un quart de livre de la leur.

Une partie des munitions de guerre vient de Constantinople; le surplus est fourni par les puissances étrangères.

Subsistances. — Les beys de Constantinople et d'Oran doivent fournir à la régence chacun 10,000 mesures de blé par an (9,000 quintaux environ). Il y a, dans la



ville d'Alger, et particulièrement à La Marine, un magasin de beurre, un d'huile, et huit à dix magasins de blé, contenant ensemble 160 à 200,000 mesures. C'est une réserve pour l'armée, et surtout pour les bâtimens qu'on équipe en course. L'opinion commune est que les troupes soldées sont approvisionnées pour deux ans, mais la chose n'est pas vraisemblable; car, en 1805, la récolte ayant été mauvaise, on fut obligé d'envoyer chercher du blé dans la mer Noire, et le dey en demanda même au consul de France. On vit toujours sur les plus nouvelles provisions; aussi voit-on, de temps en temps, des ventes de blés avariés.

Il y a tous les jours, dans le faubourg de Bab-Azoun, un marché des grains qui viennent en partie de Bone, mais surtout de l'intérieur.

Les gens riches ou aisés, c'est-à-dire à peu près le quart de la population de la ville, s'approvisionnent pour un an, et font leur pain chez eux. Le reste des habitans n'a ordinairement du grain que pour deux ou trois jours; plusieurs familles se réunissent pour acheter une mesure de blé.

Il n'y a point de boulangers; ce n'est qu'accidentellement que quelques noirs font du pain pour le vendre.

De ce qu'un quart des habitans d'Alger est approvisionné pour un an, il ne s'ensuit pas que la ville le soit pour trois mois: ce qui le prouve, c'est que, pour peu que les arrivages diminuent ou se suspendent, le grain renchérit tout à coup dans une forte proportion, et le peuple murmure. Il y a trois ans, dans l'intervalle d'un mois, le blé monta de 2 à 8 piastres.

Lorsque les Kabâles, pour quelque cause que ce soit, ne veulent pas apporter leurs grains au marché, ils les cachent dans les matamores¹, où il serait

¹ Fosses creusées dans la terre, espèces de silos.

18 pièces de gros calibres. Il y a des restes d'anciennes fortifications.

Oran. Les Espagnols, en évacuant cette ville, il y a une cinquantaine d'années, démolirent une partie de l'enceinte et des forts du côté de terre. Les forts détruits sont ceux de Saint-Michel, San Fernando, San Carlos et Saint-Louis. Ceux existans sont: Ras-al-Cazar, Saint-Grégoire, Sainte-Thérèse et Sainte-Anne. Il y a de plus la Batterie-Rouge, de 20 pièces de canon, qui couvre la prise des eaux.

Cap Faucan. La baie, à l'orient de ce Cap, n'est défendue par aucun ouvrage.

Mazalquivir ou *Mers-el-Kebir.* Il n'y a plus qu'un grand fort en pierres de taille, très élevé et armé de 15 à 20 pièces de canon.

presque impossible à des Européens de les découvrir.

Époque favorable pour un débarquement.— La meilleure saison pour la navigation, sur la côte d'Afrique, est du commencement de mai à la fin d'octobre: on peut considérer l'intervalle du 10 mai au 10 juin comme l'époque la plus favorable à un débarquement; plus tôt, ou plus tard, suivant Boutin, il y aurait à craindre une mer houleuse, ou quelques gros temps, surtout pour une flotte qui conduit à sa suite des transports.

Ports et rades considérés sous les rapports de la défense.— La rade d'Alger est vaste, belle et profonde, mais les nombreux ouvrages établis depuis le cap Matifouz jusqu'à la pointe Pescade, et dont les feux sont dirigés du côté de la mer, rendraient extrêmement difficile une attaque entre ces deux points. Les Algériens prétendent avoir 1743 pièces de canon en batterie dans cette partie: quoique ce nombre soit probablement exagéré, il y a en effet sur cette portion de la côte une artillerie formidable et généralement de gros calibre. Les batteries basses de La Marine sont armées de pièces de 24, de 36, de 48 et au dessus.

Turetta-Chika ou *Sidi-el-Ferruch.* Ce mouillage était défendu, comme nous l'avons dit en parlant des points fortifiés, par une vieille tour carrée qui ne pouvait recevoir qu'une ou deux pièces d'artillerie sur chaque face; nous avons dit aussi que cette tour, détruite naguères par la marine française, a été remplacée par plusieurs batteries.

Cherchel ou *Sersel.* Ce port n'a point de défense.

Au cap *Tenès*, il n'y a aucun ouvrage.

Moustagan. Cette anse est défendue par un ouvrage armé de 15 à 20 pièces de canon; le fort est situé sur une hauteur: il faut monter pendant un quart d'heure pour y arriver, mais la pente est assez douce.

Arzo. Cette rade est défendue par une batterie de

Tedel ou *Tedeles* est sans défense.

Bougie. Le mouillage de ce golfe est protégé par cinq forts ou batteries armées.

Gigeri. Il y a sur ce point un petit fort armé de quelques pièces.

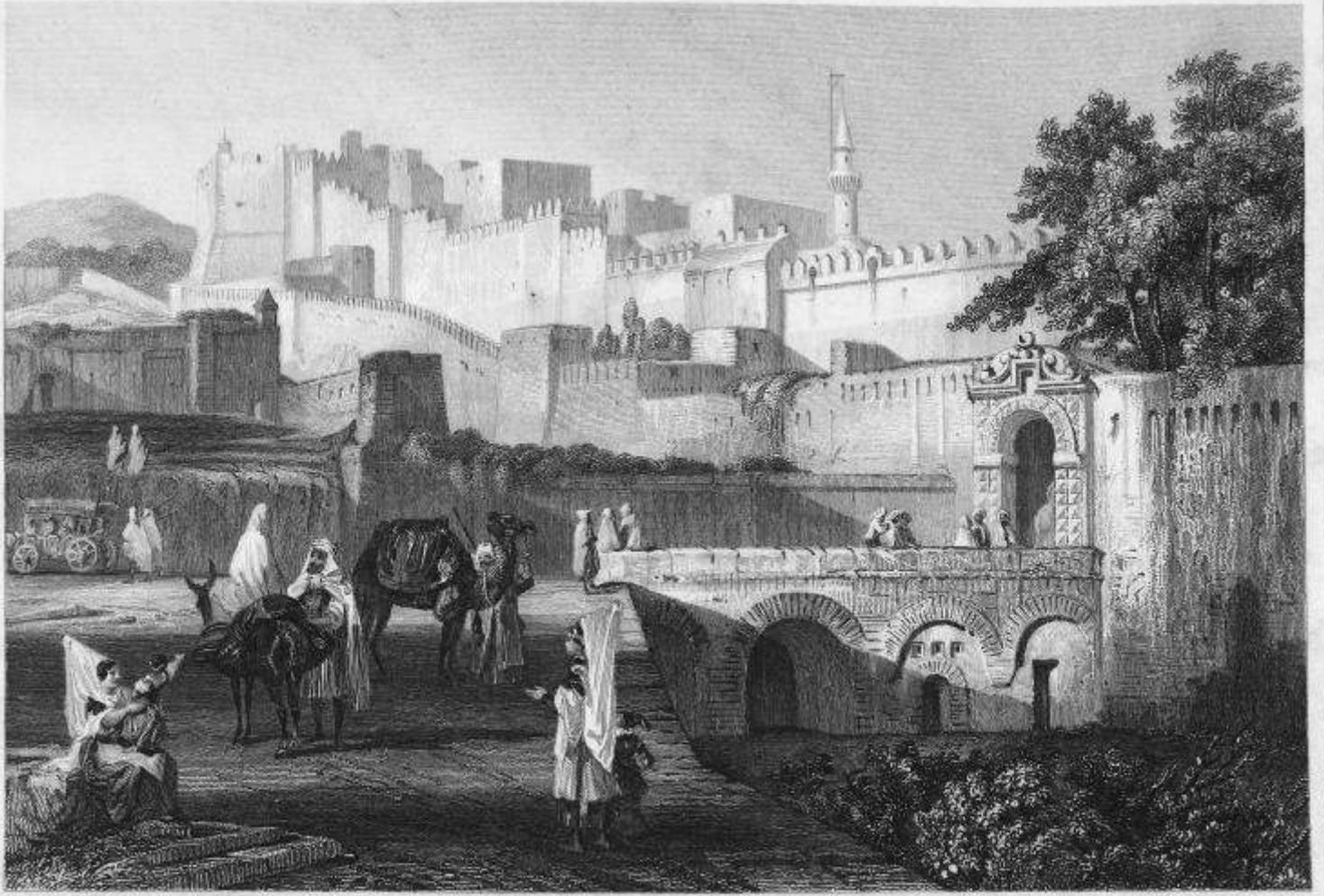
Le Coll ou *Cull* est défendu par un fort armé de 8 à 10 pièces.

Stora ou *Storo.* Il n'existe en cet endroit aucun ouvrage.

Bona ou *Bone.* Un fort et cinq batteries défendent l'entrée de la rade; l'armement peut être de 80 pièces.

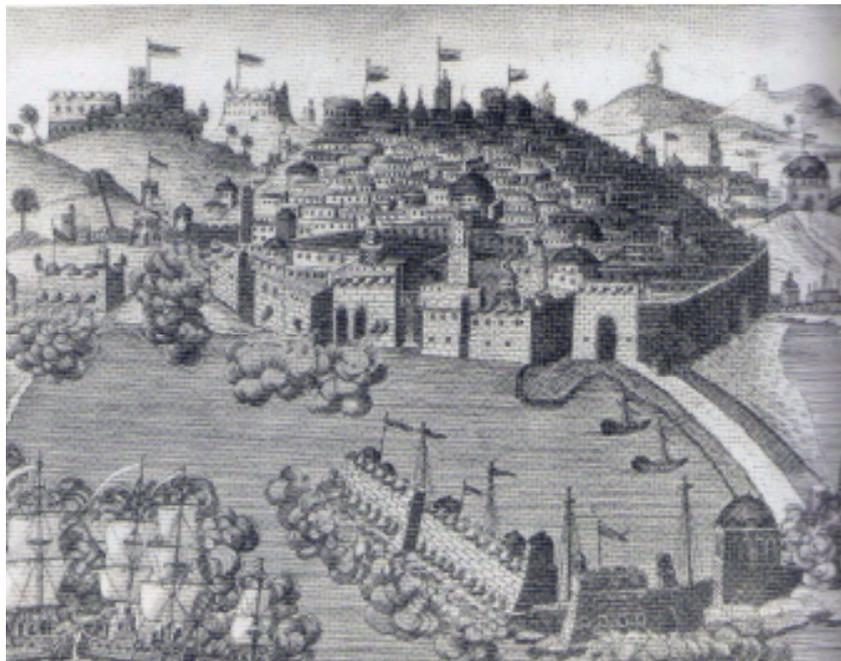
Le port *Génois* a aussi un fort de 18 à 20 canons.

La Calle n'est pas défendue.



Bouargou frères del. & sc.

PORTE BAB-AZOUN À ALGER.



Bombardement d'Alger en 1682 livre: *Abraham Duquesne*, Michel Vergé-Franceschi
http://en.wikipedia.org/wiki/File:Bombardement_d'Alger.1682.jpg

CHAPITRE XXI.

MARINE.

Le pays d'Alger ne produit que peu de bois propre à être employé comme courbes et comme mâ-

tures; il n'y a ni cordages, ni voiles, ni goudron, ni ancres, ni enfin aucune des choses nécessaires pour construire et équiper des bâtimens; et cependant la régence est parvenue à créer une marine.

Nombre, force, et armement des bâtimens. — Suivant Shaler, les forces des Algériens se composaient, en 1815, de

4 frégates de 44 à 50 canons.

1 *idem* de 38.

1 corvette de 30.

1 *idem* de 26.

1 *idem* de 22.

1 *idem* de 20.

1 brick de 20.

1 galère de 5.

Plus, environ 30 chaloupes canonnières et bombardes.

Tous ces bâtimens furent détruits par lord Exmouth en août 1816; mais, malgré le peu de ressources à leur disposition, les Algériens n'en sont pas moins parvenus depuis lors à créer une nouvelle marine militaire. D'après des renseignemens recueillis également par Shaler en 1825, la régence avait à cette dernière époque :

Frégates....	{	Moftab-Eldjiaba de 62 canons.
	{	Benhavas..... de 50 <i>idem</i> .
	{	Nepher scander. de 40 <i>idem</i> .
Corvettes...	{	Mazehar Estâfi... de 36 <i>idem</i> .
	{	Fassia..... de 46 <i>idem</i> .
Brigantins...	{	Nemalihuda..... de 18 <i>idem</i> .
	{	Moudjaras..... de 16 <i>idem</i> .
Goëlettes....	{	Falleham..... de 24 <i>idem</i> .
	{	Tongarda..... de 14 <i>idem</i> .
	{	Giaëran..... de 14 <i>idem</i> .
	{	Souria.....
	{	Chaëno Daria. } sans armement.

Polaere : Zegara..... de 20 canons.

Chebeck : Majorca..... de 10 *idem*.

Total : 14 bâtimens.

Il y avait en outre sur le chantier, 3 nouvelles goëlettes qui ont dû être mises en mer l'été suivant, et 35 chaloupes canonnières¹.

Les Algériens employent le peu de bois que leur fournit le pays à la construction du fond des vaisseaux; tout le dedans et les œuvres-mortes se font des débris des bâtimens capturés qu'ils dépècent avec beaucoup d'adresse, en ayant soin de conserver aussi les plus petits ferremens. Ils construisent de cette manière et sans dépenses considérables des navires excellens voiliers.

Nous devons ajouter cependant, qu'indépendamment des ressources qu'ils retirent de leurs prises, le consul anglais leur fournit des ancres, des cordages, des boulets, de la poudre et quelques autres objets, en échange d'huile et de grains pour le service de la garnison de Gibraltar.

Les Algériens se servent de tout ce qu'ils trouvent sur les prises, sans s'embarrasser souvent de règles ni de mesures. Pour utiliser l'artillerie, ils la placent sans avoir égard à la grandeur ni à la force du bâtiment, quelquefois aussi ils n'observent aucune proportion à l'égard de l'envergure, des ancres, des câbles, grelins, haubans, etc.; d'une égale indifférence pour ce qui concerne les commodités de la vie, ils n'embarquent ni lits, ni coffres, et n'ont, pour subsistance, que du biscuit, de l'eau, un peu de riz, et d'autres provisions grossières malproprement préparées.

¹ Suivant de nouveaux renseignemens, les Algériens n'auraient plus aujourd'hui que 2 frégates, 4 corvettes et 4 ou 5 bricks. 1 frégate de 60 canons et 1 corvette de 30, commandées par l'amiral de la régence, sont bloquées, dans le port d'Alexandrie, par la marine française.

Un seul bâtiment appartient à l'État ; on l'appelle le *Deylik*, ou vaisseau du dey ; il a ses magasins particuliers, mais il est équipé comme ceux des armateurs. Les autres bâtiments sont la propriété des individus qui les ont construits ; tous ont des approvisionnements assez complets.

Le corps des officiers de la marine est très nombreux. Les grades sont donnés à la faveur et non à l'ancienneté comme dans l'armée de terre.

Le plus haut grade est le *reis de la marine*, ou capitaine du port d'Alger. Ce rais commande une galiote de garde qui a l'inspection de ce qui se passe dans le port. L'amiral n'a que le commandement du vaisseau *Deylik* ; les reis, ou capitaines de vaisseau, ont chacun le commandement des vaisseaux qui leur appartiennent. Ils ont sous leurs ordres des *sous-reis* et un *tobdji*, ou canonier.

Le reis exerce, sur son bord, la même autorité qu'un bey dans sa province. Les soldats sont commandés par un aga et les autres officiers, comme dans l'armée de terre.

Quoique les capitaines de vaisseau ne puissent s'immiscer en rien dans les affaires du gouvernement, ils jouissent néanmoins d'une grande considération, parce que la course en mer est pour l'État la source d'un de ses principaux revenus.

Les capitaines de vaisseau étant propriétaires de la totalité, ou au moins d'une partie des bâtiments qu'ils montent, sont les seuls officiers permanents de la marine algérienne. Ils ont la liberté d'armer quand il leur plaît, et de faire ce que bon leur semble ; mais ils sont obligés de servir la régence, quand elle le réclame, pour le transport des garnisons ou des approvisionnements, d'aller en course lorsque le dey l'ordonne, et, au besoin, de passer même au service du Grand-Seigneur.

Le gouvernement entretient constamment à son service un corps d'environ 3,000 matelots : ce corps en cas de besoin peut être porté à 6,000 hommes.

Le dey a le huitième de toutes les prises, tant des marchandises que des esclaves ; l'aga de la milice, trois parts ; le reis, ou capitaine du bâtiment, a part seulement comme armateur ; le premier sous-reis, ou lieutenant, trois parts ; le hodja, ou écrivain, trois parts ; le maître-bombardier, trois parts ; le vekildji, ou commis aux vivres, trois parts ; trois sous-reis, trois aides d'artillerie, huit timoniers ont chacun deux parts ; les esclaves chrétiens recevaient chacun trois, deux, ou une part et demie, suivant les services qu'ils avaient rendus.

L'arsenal de la marine est toujours bien approvisionné de bois de construction et des autres objets nécessaires pour la construction, l'armement, l'équipement et la réparation des bâtiments de guerre ; même pour des

Après deux mois de croisière, les soldats peuvent contraindre les reis de les ramener au port.

Sur chaque vaisseau il s'embarque un *aga-bachi*, ou quelque ancien soldat, qui est reçu en qualité d'aga, et sans l'avis duquel le capitaine ne peut donner chasse, combattre, ni songer à revenir à Alger. A l'arrivée du vaisseau, l'aga rend compte au dey de la conduite du reis, et ce dernier est châtié s'il est convaincu d'avoir manqué à son devoir.

Un capitaine en réputation, et qui a été favorisé par le sort dans ses entreprises, a toujours plus de monde à son service qu'il ne lui en faut ; mais, quand il ne passe ni pour brave, ni pour heureux, il a souvent beaucoup de peine à composer son équipage, et quelquefois alors il est même obligé de renoncer à la course.

Il existe, sur ces bâtiments, une coutume assez remarquable : s'il se trouve à leur bord, lorsqu'ils font une prise, des passagers de quelque nation et religion que ce soit, ces étrangers ont droit au partage. Les Algériens disent en ce cas, que, ne pouvant connaître les vues de la Providence, il est possible que même la présence d'un renégat parmi eux soit la seule cause du succès qu'ils ont obtenu.

Tous les officiers, depuis les rais jusqu'aux canoniers et timoniers, doivent être Turcs ou Kolouglis. Les Maures ne peuvent monter sur le gaillard d'arrière, ni entrer dans la Sainte-Barbe, si le capitaine ou quelque Turc ne le leur ordonne. Les esclaves chrétiens servaient autrefois d'officiers mariniers et de matelots.

Lorsqu'un vaisseau périt, ou est capturé, les armateurs sont obligés d'en acheter, ou d'en faire construire un de même force. On voit, d'après cela, que le nombre des vaisseaux de la marine algérienne ne peut diminuer, mais qu'il doit augmenter au contraire, lorsque les circonstances sont favorables.

frégates de première force.

Les vaisseaux algériens sont peu redoutables : leurs marins manquent d'habileté, connaissent à peine les manœuvres, et n'ont, en leur faveur, qu'une intrépidité aveugle. Néanmoins, leur promptitude à mettre des bâtiments en mer n'a été surpassée par aucune autre nation. On explique cette activité extraordinaire par l'ardeur de la piraterie, qui, d'après les habitudes de ce peuple et les besoins de son gouvernement, devient pour lui une nécessité.

A bord d'une frégate de 1^{re} classe, les Algériens embarquent au moins 500 hommes, dont 100 Turcs qui peuvent être regardés comme le corps d'officiers ; ils observent la même proportion dans l'équipage des bâtiments plus petits.

Kouloughlis

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Organisation militaire[Article connexe : [Janissaire](#). L'organisation militaire repose d'une part sur les [janissaires](#) ou [marins](#) (selon les historiens), et d'autre part sur les capitaines ([raïs](#)) des navires corsaires. Malgré leurs rivalités permanentes, ces deux puissants corps militaires sont indissociables : c'est avec le produit des prises des raïs que les janissaires sont payés. La milice contrôle l'intérieur de la régence, plusieurs [bordjs](#) sont construits. La milice désigne les Noubas qui sont sous le contrôle des Aghas et ont seulement un mandat de trois mois, après cela ils sont relevés de leur fonction ³³.

Les **Kouloughlis** ou **Koulouglis** ou **Cologlis** sont une communauté apparue lors de la domination de l'[Algérie](#), de la [Tunisie](#) et de la [Libye](#) par l'[Empire ottoman](#). Mais plus particulièrement à [Alger](#). Ces membres sont issus du mariage d'hommes [turcs](#), souvent des [janissaires](#), et de femmes autochtones. Le terme *kouloughli* provient du [turc](#) *kul oghlu* signifiant « fils de soldat ». *Kul* vient pour sa part du mot *kapikolu* désignant les esclaves du gouvernement impérial ottoman ou les serviteurs de l'État ; sur ce vocable sont désignés tous les fonctionnaires et soldats ottomans (janissaires en particulier) pour marquer leur appartenance entière à la [dynastie ottomane](#).

Les Kouloughlis dans la Régence d'Alger Les Kouloughlis étaient les enfants nés d'unions entre les [janissaires](#) de la milice et les femmes du pays. Ils avaient donc le caractère fondamental d'être rattachés aux populations autochtones par leur parenté maternelle, et même à leurs élites. A ce titre, ils pouvaient mettre en péril le monopole de pouvoir que l'Odjak¹ avait acquis sur la [Régence d'Alger](#), et diverses étapes d'affrontement et d'apaisement entre les deux groupes vont se succéder pendant les trois siècles que durera la Régence². La première mention officielle des Kouloughlis date de 1596, mais on peut penser que l'occupation ottomane étant alors ancienne et fournie, il existait déjà une vigoureuse minorité kouloughlie. Au XVI^e siècle, qui est l'époque des Beylerbeys³, leur influence n'est pas négligeable, et l'on compte 2 Kouloughlis sur 18 Beylerbeys se succédant de 1535 à 1586, dont [Hassan Pacha](#), qui eut le règne le plus long de la période, fils du célèbre [Kheir ed Din](#), fondateur de la Régence. Cette époque est favorable aux Kouloughlis, puisqu'ils sont considérés comme Turcs d'origine et bénéficient de tous leurs avantages⁴. L'époque des pachas triennaux⁵ va changer la donne, en ouvrant la voie aux ambitions des Turcs fraîchement immigrés, qui vont se retourner contre les Kouloughlis ressentis comme menaçant de réduire la portion de la milice par leur nombre, et surtout par leur situation de métis atachés au pays, de mettre en péril la domination même de leur groupe sur le pays. On estime le nombre des Kouloughlis en 1621 à 5000, contre 10000 Turcs, pour la seule ville d'[Alger](#), et leur première mention en tant que groupement constitué se situe lors d'un conflit entre Kheder Pacha et la Milice en 1596. Le conflit latent éclate en 1629. Il semble que les Kouloughlis avaient pensé renverser le pouvoir de la Milice (le père Dan déclare qu'ils « voulaient chasser l'étranger »), ouvrant ainsi la voie à une espèce d'état national. Mais la Milice réagit avec rapidité, et le 12 mai 1629 commence leur sédition contre les Kouloughlis, qui débouchera sur l'expulsion des Kouloughlis d'Alger, puis la confiscation de leurs biens. La plupart des expulsés rejoindront la [Kabylie](#): certains d'entre eux y formeront la tribu des Zouathna, sur les bords de l'oued Zitoun, d'autres rejoindront les environs de [Zemmorah](#), d'autres encore le [royaume de Kouko](#). La lutte ouverte durera une quinzaine d'années entre la Milice et les forces coalisées des Kabyles et des Kouloughlis, marquée par une amnistie donnée aux Kouloughlis en 1639, qui ne fut pas suivie d'effet⁶. Une trêve finalement s'instaura, mais la situation des Kouloughlis était bien diminuée: désormais, le Divan⁷ et l'Odjak leur étaient fermés, on ne les acceptait qu'en course. En 1650 encore, nombre d'entre eux étaient exilés. En 1674, ils retrouvèrent le droit d'être inscrits dans la milice, droit dont furent exclus les Kouloughlis de deuxième génération, et c'est en 1693 que le Dey Chaban rétablit leurs droits à égalité avec ceux des Turcs⁸. On peut penser que l'acte fut de circonstance afin de renforcer la Milice dans une période de grandes tensions avec [Tunis](#) et le sultan [Moulay Ismaël](#), car de fait, ce règlement ne fut jamais appliqué, mais il en résulta une relative libéralisation de l'accès des Kouloughlis aux emplois, liée à l'affaiblissement de l'Odjak sous le régime des Deys⁹. Un auteur européen note en 1725: « Les Kouloughlis ne peuvent jamais posséder certaines charges par la crainte qu'on a qu'ils envahissent la suprême autorité et que l'amour de la patrie ne les porte à secouer le joug des Turc » (Peyssonnel). Cette politique les exclut des grandes charges du Gouvernement Central (dont la fonction de [Dey](#) en premier lieu), des commandements militaires (ils ne peuvent dépasser le grade de *Boulouk Bachi*), ainsi que des postes militaires subalternes chargés de certaines responsabilités. Leur effectif sous les armes atteint cependant à la fin du XVIII^e siècle celui des Turcs, mais, semble-t-il, dans des corps distincts de ceux-ci. L'historien Tal Shuval a constaté que leur éviction des hauts postes ne fut pas absolue, et signale la participation parfois massive de Kouloughlis à de hauts grades qui leur étaient en principe interdits, notamment dans la première moitié du XVIII^e siècle, avec une diminution très sensible dans la seconde moitié du XVIII^e siècle: il y voit « la tension entre la réalité et l'idéologie », cette idéologie qu'il décrit comme le besoin de maintenir un fort caractère turc de l'Odjak¹⁰. Leur évincement des postes clef fut accompagné d'une restriction de la politique des naissances, en imposant plus sévèrement le célibat aux membres de l'Odjak: à partir de 1720, nul ne peut être élu Dey s'il est marié. Cette politique réduisit le nombre des Kouloughlis, dont l'éviction depuis 1674 des Kouloughlis de 2^e génération empêchait toute croissance interne. On ne dénombre en 1830 que 15000 Kouloughlis¹¹. En compensation de leur perte d'influence au centre du pouvoir, leur influence était plus grande sur les beyliks. On trouvait de fortes populations Kouloughlis dans les villes de: [Tlemcen](#), [Médéa](#), [Mascara](#), [Mostaganem](#), [Miliana](#), [Constantine](#), [Bouna](#), [Biskra](#) ...etc. Ils étaient recrutés pour les postes administratifs et militaires des beyliks, et fournirent de nombreux [Beys](#). Leur domination à ces postes est effective dans la première moitié du XVIII^e siècle, avec un coup d'arrêt de 1748 à 1780, pour reprendre enfin de plus belle dans les dernières années de la Régence: l'exemple le plus frappant en sera le Kouloughli [Hadi](#)

Ahmed, bey de Constantine, violemment anti-turc, qui maintiendra jusqu'en 1837 la souveraineté théorique du Sultan de Constantinople sur le beylik de l'est¹². A Tlemcen, à côté de la population autochtone de souche citadine dite "Hadar", ils formaient la majorité de la population, avaient leur propre divan¹³, et percevaient l'impôt de zones délimitées qui constituaient leur « état »¹⁴ personnel¹⁵. L'arrêt de la nomination de Beys kouloughlis dans la période de 1748 à 1780 paraît lié au renouveau de l'esprit de rébellion dans ce groupe. Une révolte des Kouloughlis de Tlemcen, dont les historiens discutent la date et les motifs, pourrait avoir été concertée avec les Kouloughlis d'Alger (de Grammont), dans une période allant de 1736 à 1759, dates extrêmes. Pierre Boyer pense pour sa part qu'il y eut deux mouvements, un à Tlemcen pour des raisons locales, les Tlemcéniens se contentant de prendre la ville et de se mettre sur la défensive, et une série d'intrigues politiques menées par les Kouloughlis algérois au milieu du XVIII^e siècle¹⁶. Leurs dernières actions d'éclat dans le cadre de la Régence furent l'appui apporté au Dey **Ali Khodja** dans l'écrasement de la milice des janissaires en 1817, qui verra l'abaissement politique définitif de cette milice¹⁷, et la participation du corps des 5000 Kouloughlis sous les ordres d'Ibrahim Aga à **Staoueli** le 19 juin 1830¹⁸

Références

- ↑ Le terme *ocak*, prononcé odjak, définit la province ainsi que son élite militaro-administrative (D'après Tal Shuval, *Remettre l'Algérie à l'heure ottomane*, opus cité, note 3).
- ↑ Boyer Pierre. *Le problème Kouloughli dans la régence d'Alger*. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°8, 1970. pp. 79-80. [Lire en ligne \[archive\]](#)
- ↑ Beylerbey est le titre du gouverneur général du Maghreb, qui siégeait à Alger, avant que le Maghreb ne soit divisé dans les trois provinces, ou régences d'Alger, Tunis et Tripoli.
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.80-81
- ↑ Depuis la fin du XVI^e siècle, le Sultan délègue un représentant tous les trois ans, nommé pacha, muni, en principe, de tous les pouvoirs.
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.81-83
- ↑ Divan: assemblée délibérante représentant la colonie turque (cf. P. Boyer, *La révolution dite des "Aghas" dans la régence d'Alger (1659- 1671)*, p.160, pour le Divan d'Alger).
- ↑ « L'an 1104 (1693), dans le commencement du mois de rabia ettani, notre souverain Hadj Chaban Dey assembla ses troupes devant son auguste personne afin de les organiser et leur donna les règlements d'après lesquels les Turcs et enfants de Turcs seront traités sur un pied égal sans que les uns puissent être favorisés aux dépens des autres . » extrait du Tachrifat, rapporté par P.Boyer, opus cité page 84
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.83-85
- ↑ Tal Shuval , « *Remettre l'Algérie à l'heure ottomane. Questions d'historiographie* », Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 95-98, avril 2002, § 57 et 58, [\[1\] \[archive\]](#), mis en ligne le 12 mai 2009, Consulté le 22 juin 2011
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.88-89
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.85-88
- ↑ Voir note ci-dessus pour le Divan d'Alger
- ↑ Il s'agissait des Beni-Snous, du djebel Trara et des "Benirafes" (?) - d'après Pierre Boyer
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, p.87
- ↑ Problème kouloughli..., opus cité, pp. 89-90
- ↑ *Problème kouloughli...*, opus cité, pp.91-92
- ↑ Boyer Pierre. Le problème Kouloughli dans la régence d'Alger. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°8, 1970. pp. 86-87. [Lire en ligne \[archive\]](#)

Zouaoua

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Le **Medracen** est un **mausolée numide** situé sur la route de **Constantine** dans la **wilaya de Batna** en actuelle **Algérie**, et datant du III^e siècle. C'est un gigantesque **dôme** cerclé de colonnes surmontées de **chapiteaux** de style **dorique** qui sert de sépulture aux rois **numides**¹ et au patriarche des **Berbères**²

.Les **Zouaoua** ou **Zwawa** sont une tribu Kutama **berbère** de **Kabylie**. **Étymologie et confédération** Les **Zouaoua** étaient connus des **Romains** sous le nom de **Jubalènes**³. **Ibn Khaldoun** est l'un des historiens et sociologues à l'origine de ce nom propre de langue arabe visant à désigner ce groupement de tribus berbères et non arabe. **Zouaoua** est, chez les auteurs arabes (dont **Ibn Battûta** et **Ibn Hazm**), et selon les arabophones contemporains, un nom masculin pluriel, **Zouaoui** au singulier et **Zouaouiya** au féminin singulier (substantif et adjectif : de la tribu des **Zouaoua** : **Al-Zwâwiz** nom propre masculin).**Zwawa** ou **Zouaoua** étant une transcription d'un pluriel en langue arabe, le nom propre ne peut pas prendre de "s" en français comme c'est parfois le cas Une thèse cependant au fondement discutable puisqu'elle est établie uniquement sur la proximité géographique entre les **Zouaoua** et les Ketama ainsi que le leur coopération dans le soutien à **Obeid Allah**, le fondateur de la dynastie Fatimide⁴. Dans tous les cas, ces deux historiens spécialistes des traditions généalogiques berbères les rattachent de façon plus directe aux **Zénètes**⁵. Les **arabophones** utilisaient le mot *Zouaoua* (sg. *Zouaoui*), selon certains c'est une déformation du **berbère** *Agawa*, un massif au cœur de la **Grande Kabylie**, dont le pluriel *Igawawen*⁶. était le nom d'une ancienne et puissante confédération de huit tribus organisées en deux groupes : At Betrun (Ath Yanni, Ath Budrar, Ath Bu Akkach, Ath Wasifs) et Ath Mengellat (Ath Mengellat, **Ath Bu Yusef**, Ath Weqbil, Ath Attu).ath ililltene. Les **Zouaouas** sont issus des deux branches de **Medghassen** (patriarche

des Berbères), selon [Ibn Khaldoun](#)⁷. Toutefois, selon le professeur [Salem Chaker](#) le terme *Zouaoua/Zouaoui* utilisé par les arabophones ne doit pas être relié à *agawa/igawawen* mais plutôt à *azwaw/izwawen* (prénom kabyle et nom de clan répandu en Kabylie). Salem Chaker démontre que *Izwawen* est le véritable nom ancien et autochtone des Kabyles qui « comble de la dépression historique ont presque oublié leur véritable nom⁸ ». En outre, dans l'Ouest algérien, les Kabyles sont toujours désignés sous le nom de *Zouaoua/Zouaoui*⁹. *Zouaoua* a donné en français [zouave](#), puisque les premiers fantassins indigènes étaient originaires de cette confédération.

Liste des tribus [Ibn Khaldoun](#) a dressé deux listes de tribus et confédérations qui composent la confédération des **Zouaoua**. **La première liste** La première liste se base sur une étude des appellations anciennes. Le regret est double d'une part, nous fait remarquer [William Mac Guckin de Slane](#), elle est issue d'une ancienne traduction dont la source est de langue Arabe et certainement altérée dans le temps, d'autre part elle ne distingue pas les tribus des confédérations qui composent l'immense confédération **Zouaoua**. Ceci étant, elle a le mérite d'exister et de constituer une donnée unique sur l'histoire de cette époque et de cette région du monde.

- les Medjesta,
- les Melikich,
- les Béni Koufi,
- les Mecheddala,
- les Béni Zerïcof,
- les Béni Gouzît,
- les Keresfina,
- les Ouzeldja,
- les Moudja,
- les Zeglaoua
- et les Béni Merana.

La deuxième liste Pour reprendre avec exactitude la liste d'[Ibn Khaldoun](#), les tribus appartenant à une confédération sont listés entre parenthèses avec la confédération à laquelle elles appartiennent:

- la confédération des [Aït Idjer](#),
- la confédération des [Aït Menguellat](#), (dont les tribus des [At Bu Yusef](#) et des [At Menguellat](#))
- la confédération des [Aït Bethroun](#) (dont la tribu des [Aït Yenni](#)),
- la tribu des Itsoura,
- la tribu des [Aït Bou Chaïeb](#),
- la confédération des [Aït Aïssi](#),
- la confédération des Aït Sedka,
- la tribu des [Aït Ghobri](#),
- la confédération des Igouchdal (dont la tribu des Aït Bu Yerdan)

Un fait est cependant surprenant, en effet, [Ibn Khaldoun](#) ne mentionne pas dans cette liste quatre tribus qu'il intègre plus loin dans le texte. Notamment deux d'entre elles que l'on retrouve les lignes suivantes. Ce qui donne lieu à une liste complémentaire que l'on peut qualifier de troisième liste.

La troisième liste

- [Aït Iraten](#)^{10,11}
- [Aït Fraoussen](#)
- [Aït Khellili](#)
- [Aït Yahia](#)

Lorsqu'on parle de la grande Kabylie, il est utile de distinguer la haute kabylie de la basse kabylie (Kabylie maritime), naturellement séparer par l'Oued Sebaou. De cette manière on constate que les tribus et confédérations qu'[Ibn Khaldoun](#) rattache à la grande confédération des **Zaououa** sont toutes de la haute Kabylie à l'exception des, localisée sur le versant ouest du mont [Akfadou](#) et des [Aït Ghobri](#). D'ailleurs ces deux groupement sont dans les us et coutumes rattachées aux tribus et confédérations de la basse kabylie. Aujourd'hui la tribu des [At Waghlis](#) (wilaya de Béjaïa), qui occupent le versant Est de l'[Akfadou](#), s'étalant dans la vallée de ma soumam, et donc proche voisin des [Aït Idjer](#) se revendiquent aussi comme ayant appartenu à la confédération des **Zaououa**¹²

Notes et références

- [↑] *réf. incomplète* Souvenirs d'une exploration scientifique dans le nord de l'Afrique, Jules-René Bourguignat
- [↑] *réf. incomplète* Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères
- [↑] *Revue archéologique*, Société française d'archéologie classique, page 28.
- [↑] Jacques Lanfry, Essai onomastique et ethnographique, les ZWAWA page 76, [version de l'essai en ligne](#) [\[archive\]](#)
- [↑] Ibn Khaldoun, *Histoire des berbères*
- [↑] Il semblerait que dans l'[Antiquité](#), les Igawawen aient porté le nom de Quiquegentiani, appellation administrative désignant cinq tribus (*quinque gente*). Une vieille légende rapporte en effet que les montagnards descendent d'un géant qui eut cinq fils, lesquels formaient les cinq tribus antiques ([Boulifa](#), [1925](#)), les fameux [Quinquegentiani](#) qui donnèrent tant de mal aux [Romains](#)
- [↑] Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères
- [↑] [Salem Chaker](#), notes à propos de l'article *Les Zouaoua (Igawawen) d'Algérie centrale* par Jacques Lanfry.

9. ↑ Malha Benbrahim, professeur à l'Inalco, *Documents sur Fadhma N'Soumeur (1830-1861)*, Clio, numéro 9/1999, Femmes du Maghreb
10. ↑ Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale, Ibn Khaldūn
11. ↑ <http://books.google.fr/books?id=dXdBAAAIAAJ&pg=PA228&dq=iraten+ibn+khaldoun&lr=> [\[archive\]](#)
12. ↑ rapport de la commission chargée de l'application du Senatus Consult, le 25 novembre 1869, présidée par M. AUGERAUD, colonel commandant la Subdivision de Sétif, Province de Constantine arrêtez le massacre de l'histoire ya bourebb mis nath waghliis. [extrait en ligne](#) [\[archive\]](#)

Liens internes [Kabyles](#) [Zouave](#)

Marine de la Régence

Flotte de la régence Après la libération de la totalité des régions de l'emprise espagnole, il est dès lors envisageable de fonder la Marine algérienne, ce qui est entrepris à travers la construction dans un premier temps de quatre petits navires de guerre, et au fil du temps, une véritable industrie militaire voit le jour à travers plusieurs chantiers navals (notamment à [Cherchell](#), [Bejaia](#) et Alger) qui fournissaient à la Marine algérienne un nombre considérable de navires de guerre équipés de canons développés entièrement par des compétences algériennes. À partir de là une nouvelle page s'ouvre pour la Régence d'Alger qui à travers sa Marine peut imposer son leadership en Méditerranée durant près de trois siècles^[réf. nécessaire]. Cette domination lui permet également de repousser plusieurs attaques provenant d'un certain nombre de pays européens à commencer par [celle menée par Charles Quint](#) en octobre [1541](#), les troupes de ce dernier étant sévèrement défaites par la flotte algérienne qui était alors sous le commandement de Hassan Agha. D'autres attaques sont menées par les Espagnols aux XVI^e et XVII^e siècles mais sont toutes repoussées par la Marine algérienne. En [1588](#), La flotte (*taïfa*) algéroise compte 35 galères. Il n'en restera que quatre cinquante ans plus tard. Plus des deux tiers des galiotes algéroises sont commandées par des renégats européens³⁴. Autres attaques d'importance, l'[expédition américaine de 1815](#) et celle que conduisent les Marines britannique et hollandaise sur [Alger](#) en août [1816](#), ces dernières subirent de grandes pertes et sont empêchées d'accoster sur Alger. Cependant l'armada algérienne perd également un très grand nombre de navires. Par ailleurs l'Algérie imposait aux différentes flottes pénétrant en mer Méditerranée un impôt, avec protection contre toutes attaques de pirate ou de pays tiers. ci-dessous la liste des pays ayant souscrit à cet impôt :

- [Suède](#) : 25 000 livres (tous les 10 ans)
- [Venise](#) : 50 000 barres d'or
- [Espagne](#) : 120 000 [francs](#)
- [Danemark](#) : 120 000 francs (tous les 2 ans)
- [Royaume-Uni](#) : 267 500 francs
- [France](#) : 200 000 francs
- [États-Unis](#) : 125 000 [dollars](#) par mois.³⁵

Plusieurs bâtiments, des [frégates](#), des [corvettes](#) et des [bricks](#) forment la flotte de la régence d'Alger et appartiennent au Bey. Les navires appartenaient aux raïs, membres de la puissante Taïfa, sont tous de petite jauge et sacrifiaient à la vitesse la puissance de leur armement. C'étaient des [chébecs](#), [galiotes](#) ou [brigantins](#). Ils utilisaient plus souvent la rame que la voile afin d'éviter d'être vus de loin.

Odjaq On appelle Odjaq la **milice des janissaires**. Pleins de morgue et de mépris pour les autres habitants de la ville, les janissaires forment une caste à part qui n'obéit qu'à ses chefs. Honnis par la population en raison de leurs exactions, leur rôle est grandissant à Alger dont ils finissent par devenir les maîtres. Turbulents et indisciplinés, faisant et défaisant les gouvernements, ils tiennent de moins en moins compte de l'autorité de la Porte. En 1817, la milice doit renoncer à ses prétentions sur le gouvernement du pays: le Dey Ali Khodja ayant annoncé son intention de faire rentrer les Janissaires dans le rang, ils se révoltent et s'avancent sur Alger pour en chasser le Dey, qui les écrase grâce à un **contingent de 6000 Kouloughlis encadrés de Turcs fidèles** et renforcés des contingents [Zouaoua](#). 1200 d'entre eux périssent et parmi les autres, ayant demandé l'aman, beaucoup regagnent la Turquie. De 1817 à 1830, l'odjaq est reconstitué en une médiocre force armée³⁶.

Révoltes des Agha Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. [Votre aide](#) est la bienvenue !

Taïfa des raïs Ce sont les raïs qui arment les navires pour la "course". Les plus grands raïs d'Alger se recrutent parmi les "renégats" (chrétiens convertis) qui ont souvent une grande connaissance des choses de la mer. Cette nouvelle caste de "Turcs de profession" se développe jusqu'à devenir puissante rivale des janissaires: c'est la Taïfa des Raïs. En 1558, la marine de la Régence est forte de 35 galères et 25 brigantins. Lorsque la flotte dispose de navires de haut bord, les écumeurs algériens portent la terreur jusqu'en Islande (1616). Les pays européens tels la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et même les États-Unis organisèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles des expéditions punitives contre les Algériens, mais sans résultats notables.

Raïs d'Alger

[Ex-voto](#) d'une bataille navale entre un navire Turc d'Alger et un navire de l'[Ordre de Malte](#) commandé par Langon en 1719. Les navires appartenaient aux raïs, membres de la puissante Taïfa. Les voiliers des corsaires sont tous de petite jauge et sacrifiaient à la vitesse la puissance de leur armement. C'étaient des chébecs, galiotes ou brigantins. Ils utilisaient plus souvent la rame que la voile afin d'éviter d'être vus de loin. La chiourme était bien entraînée, disciplinée et maigrement nourrie : *"la ration journalière se composait de trois biscuits et d'une mesure d'eau vinaigrée"*. Les

rameurs étaient enchaînés à leur place et n'en bougeaient pas pendant la manœuvre. Cette légèreté de manœuvre va faire la fortune de la "course" algérienne. [Cervantès](#), captif à Alger de 1574 à 1580, nous la décrit par la bouche d'un marin algérien: "*Nous autres, nous allons à la légère et aussi vite que le feu*". L'attaque se faisait à l'abordage et les combats à l'arme blanche. Haëdo: "*À leur retour, tout Alger est content. On partage le butin, vend les captifs au Batestan (marché aux [esclave](#) s). On ne fait que manger, boire et se réjouir*". Au plus fort de la course, on recensait 60 000 habitants à Alger, non compris les 25 000 captifs chrétiens. Place forte, hérissée de défenses contre les attaques maritimes, la ville était entourée d'une enceinte protégée par un fossé large et profond. Sur le parapet étaient pratiqués des créneaux et des embrasures pour les fusils et les canons. On accédait à la ville par 5 portes : Bab Jedid, Bab Azzoun, [Bab El Oued](#), Bab Dzira et la Porte de la Pêcherie. Les deux dernières s'ouvraient sur le môle. Les maisons sont blanches, à terrasses, étagées. À la fin du XVI^e siècle, les raïs édifièrent de somptueux palais dans la basse ville. Haëdo en 1580 recense 100 mosquées, chapelles ou zaouias. En 1660, l'odja éleva le plus important monument religieux de l'Alger turc : la mosquée de la Pêcherie. Les Turcs constituaient une aristocratie militaire. Les métis de Turcs et de femmes indigènes : les [Kouloughlis](#) participaient aux affaires publiques. Les [Maures](#) tenaient l'industrie locale et l'artisanat. Ils étaient parfois cultivateurs. Les [Juifs](#), immigrés d'Espagne aux [XIV^e](#) et [XV^e siècles](#) représentaient une aristocratie intellectuelle et commerçante^[non neutre]. Les Européens étaient parfois marchands mais surtout captifs. Les souverains français et de [Grande-Bretagne](#) étaient représentés auprès de la Régence par un consul. Alger exportait des céréales, des chevaux [barbes](#), des cuirs, de la laine, de la cire et même de l'or et des esclaves. La vie était assez facile ^[évasif] car les vivres étaient abondantes et à bon marché.^[évasif]

En avril 1823 neuf navires algériens se rattachent à l'escadre turque. En juin 1825 huit navires forment l'Escadre d'Alger d'Occident (sous le commandement de Moustapha Kaptan) avec la Division d'Alger d'Occident sous le commandement du Sari Asker (serrasquier) Hadj Abdallah, succeduto a El Hadji Ali Kaptan

Flotte ottomane à Navarin (20 octobre 1827)

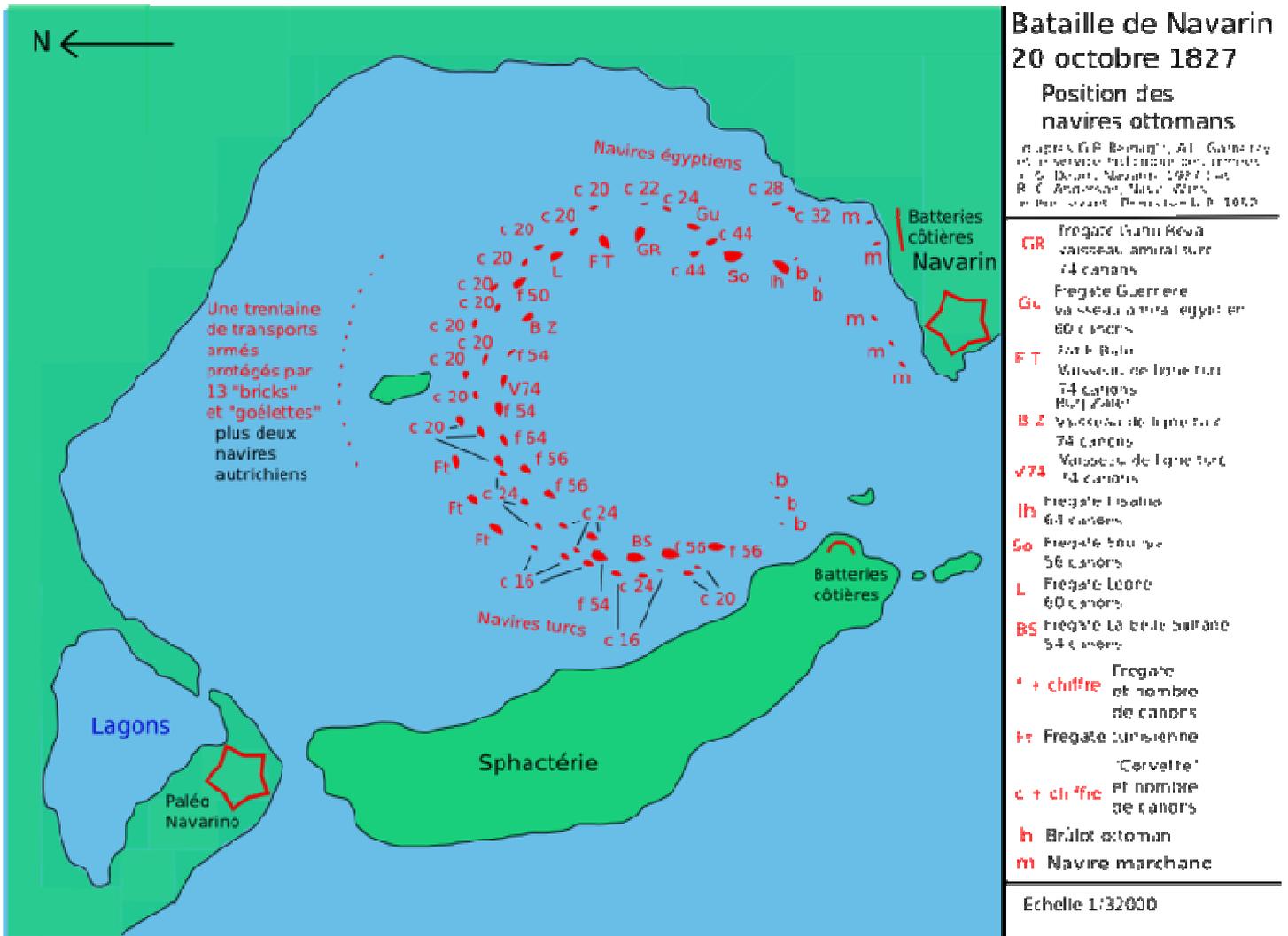
Les 80 à 90 navires de l'[Empire ottoman](#) (turcs, égyptiens, tunisiens et algériens), de faible tonnage, avec environ 3 500 canons et 30 000 hommes d'équipage, n'étaient pas tous des navires de guerre, il y avait aussi des transports armés. Au total, les navires de guerre véritables auraient été une soixantaine, pour environ 2 000 canons et 22 000 hommes d'équipage^{40,41,N 9}, avec deux navires amiraux : le *Guhu-Reva*^{N 10}, navire amiral turc de 74 (ou 80 voire 84) canons et la *Guerrière* (ou *Murchid-i-Djihad*) navire amiral égyptien de Moharrem Bey avec 60 canons. Selon une liste envoyée par l'amiral Codrington à son ministre, elle était constituée de quatre vaisseaux de ligne, quinze frégates, dix-sept corvettes, vingt-quatre sloops et des transports⁴². Dans le *Précis de la Bataille de Navarin*, écrit par des officiers français et approuvé par Rigny, elle était constituée de trois vaisseaux de ligne de 74 canons, vingt frégates, trente-deux corvettes, sept bricks ou sloops et cinq brûlots^{43,N 11}. Les vaisseaux de ligne turcs étaient : le *Guhu-Reva* 84, 80 ou 74 canons (vaisseau amiral de Tahir Pacha), le *Burj Zafer* 74 canons, le *Fatih Bahri* 74 canons. Il y aurait eu quinze frégates turques : la *Fevz Nussret* et la *Ka'id Zafer* 64 canons, la *Keywan Bahri*, la *Feyz Mi' raj* et la *Mejra Zafer* 48 canons, ainsi qu'une dizaine de frégates de 42 canons. Les frégates égyptiennes étaient : la *Guerrière* (ou *Murchid-i-Djihad*) 60 canons (vaisseau amiral de Moharrem Bey), l'*Ihsania* 64 canons (Hassan Bey), la *Leone* 60 canons, la *Souriya* 56 canons et deux « corvettes » de 44 canons^{43,44}. **Selon la [Revue maritime et coloniale](#) de 1883, la [Régence d'Alger](#) aurait envoyé quatre frégates, quatre corvettes et cinq bricks⁴⁵.** Le vice-roi d'Égypte avait fait appel à la France pour moderniser sa marine. Des officiers français avaient été mis à son service. Il y en avait dans la flotte égypto-ottomane à Navarin. Rigny leur écrivit le [15 octobre](#) pour leur demander de la quitter afin de ne pas avoir à combattre contre leur propre pavillon si un affrontement devait avoir lieu. Ils partirent à bord d'un navire autrichien. Seul, le capitaine Letellier resta. Il ne descendit du navire-amiral de Moharrem Bey la *Guerrière* qu'après le début de la bataille. Ce fut Letellier qui organisa la flotte égypto-ottomane dans la baie. Il lui fallut trois jours pour réaliser son projet. La flotte était embossée^{N 12} en fer à cheval sur trois lignes autour de la petite île du centre de la rade. Les brûlots étaient placés de chaque côté de l'entrée de la baie^{46,43,N 13}. Les différents commandants de la flotte turco-égyptienne ne désiraient pas affronter la flotte des puissances qu'ils savaient plus puissante (même si numériquement moins nombreuse) que la leur. Ils espéraient que leur placement dans la baie serait suffisamment impressionnant pour que la flotte des puissances hésitât à y entrer ou à y rester. Cependant, au matin du 20 octobre, si Tahir Pacha avait informé ses capitaines qu'il ne donnerait pas le signal d'attaquer, chacun était libre de se défendre s'il se sentait menacé⁴⁷.

« Si des navires ou des marins algériens pouvaient se trouver à Navarin sous pavillon turc, les sources n'indiquent pas qu'ils s'y trouvaient *per se*. De plus, l'agent algérien à Tunis, Mahmoud-ben-Amin-Essekka, écrit en décembre 1827 au Pacha d'Alger pour lui raconter la bataille. Il n'évoque jamais la présence de navires algériens. Enfin, à l'automne 1827, la flotte algérienne tentait sans succès de briser le blocus de ses ports par la flotte française. Toutes les sorties se soldaient par des échecs. Voir André de Voulx, «Coopération de la Régence d'Alger à la guerre de l'indépendance grecque », *Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne.*, n°12, 1857. et Moulay Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne.*, Enal, Alger, 1986. »

Vous constatez :

1. il faut qu'en décembre (un mois après), les Tunisiens apprennent au Pacha la défaite, si sa flotte y avait été, il le saurait déjà

2. la flotte est coincée par le blocus français
3. la source est un **universitaire algérien** qui publie aux **éditions nationales algériennes**, c'est donc tout ce qu'il y a de plus **officiel**. Maintenant, la recherche scientifique a pu évoluer. Prouvez votre assertion avec des articles ou livres **universitaires**.



Position et composition de la flotte ottomane



Bataille de Navarin [Ambroise-Louis Garneray](#) (1783–1857)

Rais Hamidou 1770-1815

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Raïs Hamidou (vers [1770-1815](#)) est un [corsaire d'Alger](#). Sa biographie est relativement bien connue, car l'archiviste Albert Devoulx (voir source) a retrouvé des documents importants, dont un précieux *Registre des prises* ouvert en 1765. La chanson et la légende se sont aussi emparés de ce personnage charismatique. Rais Hamidou est originaire des Issers à [Boumerdes](#). Très jeune il se sentit une vocation irrésistible pour la marine. Dès l'âge de dix ans, il abandonna l'état de tailleur que lui faisait apprendre son père Ali, pour s'engager comme mousse. Son intelligence et surtout sa témérité lui attirèrent très tôt un certain renom. C'est ainsi que le [dey](#) Hassan ayant appris l'audace dont il avait fait preuve à [Oran](#), le rappela à [Alger](#) pour lui donner le commandement d'un [chébec](#). La perte de ce navire qui se brisa contre un récif alors qu'il était en mouillage à [La Calle](#) faillit ruiner, ses projets ambitieux. Mais il sut calmer la colère du dey et bientôt, il disposa d'une frégate construite par l'espagnol Maestro Antonio, charpentier à Alger qui donna une dimension nouvelle à l'activité de Hamidou. Armée de 40 canons, ce navire permit au Raïs la capture en [1802](#) d'un vaisseau de guerre portugais de 44 canons, faisant 282 prisonniers. Ce succès lui valut la direction de la flottille algérienne. Exilé par le bey en 1808, il prit refuge à Beirut, mais fut convoqué moins de deux ans après pour reprendre la mer. Il sillonna la Méditerranée et l'Océan. Il prit part entre 1809 et 1815 à des attaques en vue de butin contre des navires venant de [Tunis](#), de la [Grèce](#), du [Portugal](#), des [États-Unis](#)... Le 17 juin [1815](#), alors qu'il écumait la mer à bord d'un bateau de guerre appartenant au prince du Brésil - l'un des 200 voiliers dont il s'était emparé durant sa carrière - il rencontra une puissante escadre américaine qui venait demander raison au [dey](#) Omar des insultes faites au pavillon américain. Au début du combat qui fut engagé, un boulet tua le Raïs Hamidou sur son banc de quart, et la flottille algérienne ne tarda pas à être dispersée, après avoir perdu deux de ses navires. A l'époque du Rais Hamidou, Alger fait partie de l'Empire ottoman, dont elle est un vassal turbulent. Elle est gouvernée par un [dey](#), terme traditionnellement traduit pas [Régent d'Alger](#). La ville est un nid de pirates, ou, si l'on préfère, de "corsaires" (terme dérivé de [corso](#) ; utilisé ici en un sens très large, différent du sens habituellement utilisé en Europe à cette époque), qui sèment la terreur dans toute la Méditerranée. C'est un des principaux centres de la [traite musulmane](#). L'esclavage est pleinement assumé, comme en témoigne cette chanson recueillie par Albert Devoulx : *Hamidou resplendit d'orgueil, son cœur est plein d'allégresse ! Il ramène une frégate portugaise et son triomphe est éclatant ! Les mécréants sont vaincus et asservis. Il se rend au palais du Sultan, traînant après lui les esclaves chrétiens et nègres*. Les raïs algérois pratiquent ce qu'on appelle le [corso](#), c'est-à-dire une prédation semi-légalisée spécifique à la Méditerranée, qui les placent entre les corsaires et les pirates.

L'ouvrage de l'archiviste Albert Devoulx sur le rais Hamidou (1770-1815), utilise à la fois les termes corsaires, pirates ou forbans (ces deux derniers termes étant ceux qui reviennent le plus souvent sous sa plume) pour les désigner. On tracera les grandes lignes, puisque Devoulx nous fournit les données pour le faire, du cadre juridique dans lequel (et souvent hors duquel) les écumeurs algérois agissent à l'époque du *registre des prises* de 1765, qu'il a retrouvé et magistralement exploité.

- Tout d'abord, la **réduction en esclavage** des prisonniers crée un fossé infranchissable entre le corso des raïs et la course classique des Jean Bart et des Surcouf. De plus :
- Les écumeurs d'Alger **n'ont pas de lettres de marque**, leurs prises sont seulement enregistrées en vue du partage entre le raïs concerné et la Régence. L'autorité politique, au niveau local, a connaissance de l'activité "corsaire", mais la reddition de compte se borne exclusivement à apporter les preuves que le raïs partage le butin avec cette autorité ;
- Il n'existe à Alger **aucun tribunal des prises** ni aucune autorité susceptible d'examiner les prises sans être elle-même partie prenante au partage du butin.
- **Les navires attaqués peuvent être neutres, sujets de l' Empire ottoman** (bateaux grecs ou tunisiens), **voire être musulmans**. D'après le registre des prises, le 12 décembre 1768, Hamidou et d'autres capturent un navire grec (la Grèce étant alors partie intégrante de l'Empire Ottoman) ; le 10 octobre 1810, Hamidou capture des marchandises tunisiennes (les Tunisiens étant à la fois de coréligionnaires et des compatriotes, vassaux de la Turquie eux-aussi) ; de même le 22 mai 1811

Les cibles sont choisies par les raïs algérois eux-mêmes, en fonction de l'occasion et du rapport de forces. La Sublime Porte, dont Alger est censée être vassale, s'en plaint en permanence, dans des lettres que Devoulx a retrouvées et cite parfois in-extenso.

A l'époque de Napoléon, la France est jugée trop forte pour être ciblée par les écumeurs d'Alger, bien que la Sublime Porte soit particulièrement irritée par l'expédition d'Égypte ; Devoulx cite une lettre du 24 février 1801 écrite au nom du souverain turc :

« Il a appris cependant qu'après avoir incarcéré le consul français pendant un mois, vous l'aviez relâché ; et que, lorsque vos corsaires rencontrent des navires français, ils ne les traitent pas comme les traiteraient des navires de la Sublime-Porte. Vous les épargnez et ils sont à l'abri de vos attaques. Il y a plus, vous réservez vos sévices et vos agressions pour les sujets de la Sublime-Porte, bien que vous soyez vous-mêmes ses vassaux ! »

Aux « premiers jours de ramdan de l'année 1230 » (du 7 au 16 août 1815), le souverain turc adresse un « firman » (décret) au Régent d'Alger pour exiger encore une fois que cessent les attaques contre les navires turcs ou amis de la Turquie :

« Les corsaires de la Régence d'Alger capturent les navires de commerce appartenant soit aux sujets de la Sublime-Porte, soit à des nations qui sont en paix avec elle ; ils réduisent en captivité leurs capitaines et leurs marins et s'emparent de leurs cargaisons. Cependant la Sublime-Porte est responsable de ces navires ; ils sont munis de sauf-conduits et elle est en paix avec eux. »

• **Les guerres dans le cadre desquelles les écumeurs algérois sont supposés agir peuvent se situer à plusieurs niveaux** : étatique (guerres déclarées par la Sublime Porte) ; infra-étatique (guerre entre vassaux, ici contre ce qui deviendra la Tunisie) ; supra-étatique (la "guerre sainte", le [jihad](#)) ; sachant que, dans le cadre du jihad, il n'existe pas d'autorité musulmane centralisée qui pourrait refuser efficacement de la déclarer : les "autorités" pouvant la déclarer sont nombreuses et le "corsaire" en trouvera toujours une qui voudra bien le faire, à supposer qu'il se soucie de déclaration de guerre formelle. La notion de "guerre sainte" se confond donc ici avec la notion de "guerre permanente". Ce n'est donc pas la guerre qui vient provisoirement interrompre la paix, c'est le contraire. Le critère consistant à agir dans le cadre d'une guerre est entendu de façon si large qu'il a cessé d'être un critère, puisqu'il est supposé rempli en permanence. L'exemple, détaillé par Devoulx, de la guerre avec la jeune Amérique, est particulièrement illustratif. Lorsque les premiers navires arborant la bannière étoilée furent vus des raïs algérois, il n'y avait pas le moindre litige, et même, ces couleurs leur étaient totalement inconnues ; mais, justement pour cette raison, ces navires furent présumés non-musulmans et donc de bonne prise. Les algérois prirent donc l'habitude d'attaquer les navires américains. Un "traité" de paix, comme celui signé par les États-Unis en 1795, consistait à suspendre les risques d'attaque en payant un tribut. Ce n'est donc pas ici une guerre préexistante (sauf à faire appel à la notion de la "guerre sainte permanente") qui déclenche les attaques de "corsaires" ; les premiers actes de guerre sont les attaques "corsaires" ; il n'y a pas de but de guerre autre que le butin, surtout pas avec les jeunes États-Unis que les "corsaires" ne sauraient sans doute pas situer sur la carte ; il n'y a pas d'autre objet au "traité de paix" que de prévoir un butin sans combat. Dès qu'ils se sentirent plus forts, les États-Unis dénoncèrent le traité de 1795 ; une expédition américaine contre Alger fut lancée en 1815 (c'est elle qui coûta la vie au raïs Hamidou). Raïs Hamidou a très tôt sa place dans la littérature populaire orale d'Alger, comme sans doute d'autres raïs avant lui. De Grammont (voir sources) signale combien la ferveur populaire s'allumait facilement pour ces aventuriers dont les prises faisaient vivre chacun directement ou indirectement. Albert Devoulx recueille chansons et histoires à son sujet, et en mentionne quelques unes dans son ouvrage. Symbole des "corsaires" algériens du [XVIII^e siècle](#), Raïs Hamidou est célébré comme un héros national en Algérie. Une statue en bronze lui est dédiée à Alger et de nombreux lieux en Algérie portent son nom. Une [corvette](#) de la marine algérienne porte son nom. A l'époque contemporaine, Paul Despres lui consacre un roman historique (voir sources).



Traité de paix et d'amitié américano-algérien (1795)

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.



Le capitaine [en:William Bainbridge](#) paie tribut au dey d'Alger, au nom des États-Unis ; vers 1800.

Le **traité de paix et d'amitié** est un traité signé entre les [États-Unis](#) et la [régence d'Alger](#) le [5 septembre 1795](#). Suite à l'[indépendance des États-Unis en 1776](#), les navires de commerce américains ne bénéficient plus de la protection des navires de la [Royal Navy](#) ce qui leur pose un problème en [Méditerranée](#). Les navires américains se retrouvent alors attaqués par les corsaires de ce que l'Occident appelle alors la [Barbarie](#), correspondant aux provinces ottomanes du [Maghreb](#), (actuelle [Algérie](#), [Tunisie](#), [Libye](#)). Le [Sénat américain](#) décide de proposer un « *traité de paix et d'amitié avec les États de Barbarie* » dont un avenant sera paraphé le 5 septembre 1795 à Alger puis de nouveau le 3 janvier 1797. Un traité similaire sera signé avec le bey de Tunis. Le traité est ratifié à l'unanimité par le [Sénat des États-Unis](#) début juin puis signé par [John Adams](#), second président américain et paraît dans ce qui est le journal officiel américain de l'époque, le *Philadelphia Gazette* le 17 juin 1797. L'article 11 de ce traité indique que : « *Considérant que le gouvernement des États-Unis n'est en aucun sens fondé sur la religion chrétienne, qu'il n'a aucun caractère hostile aux lois, à la religion ou à la tranquillité des musulmans et que lesdits États-Unis n'ont jamais participé à aucune guerre ni à aucun acte d'hostilité contre quelque nation mahométane que ce soit, les contractants déclarent qu'aucun prétexte relevant d'opinions religieuses ne devra jamais causer une rupture de l'harmonie régnant entre les deux nations* ». Cet article 11 fera l'objet de controverses car il n'aurait pas figuré dans l'acte original du traité et la version arabe aurait été différente de la version anglaise. Il a été rédigé par John Barlows, consul général des États-Unis à Alger et adepte des [Lumières](#). Néanmoins, la rédaction de ce traité n'a jamais été remise en cause par le gouvernement américain et sera toujours imprimé par la suite avec cet article 11.

SuitesArticle détaillé : [Guerre de Tripoli](#). En 1801, [Yusuf Karamanli](#), le [pacha](#) de [Tripoli](#) exigea des États-Unis une augmentation de l'impôt que le [Gouvernement fédéral des États-Unis](#) payait depuis 1796 pour protéger son commerce de la piraterie. Cette exigence fut repoussée et le dey avec ses alliés de la côte Barbaresque déclarèrent la [guerre aux États-Unis](#) le [14 mai 1801](#)¹. Le président américain [Thomas Jefferson](#) envoie alors des navires de l'[US Navy](#) qui bombardent en outre les villes de Tripoli et d'Alger et renégocie le traité en 1805. En avril 2006, la secrétaire d'État américaine [Condoleezza Rice](#) offrira à [Washington DC](#) une copie de l'original du traité au ministre des Affaires étrangères algérien [Mohammed Bedjaoui](#).

Voir aussi

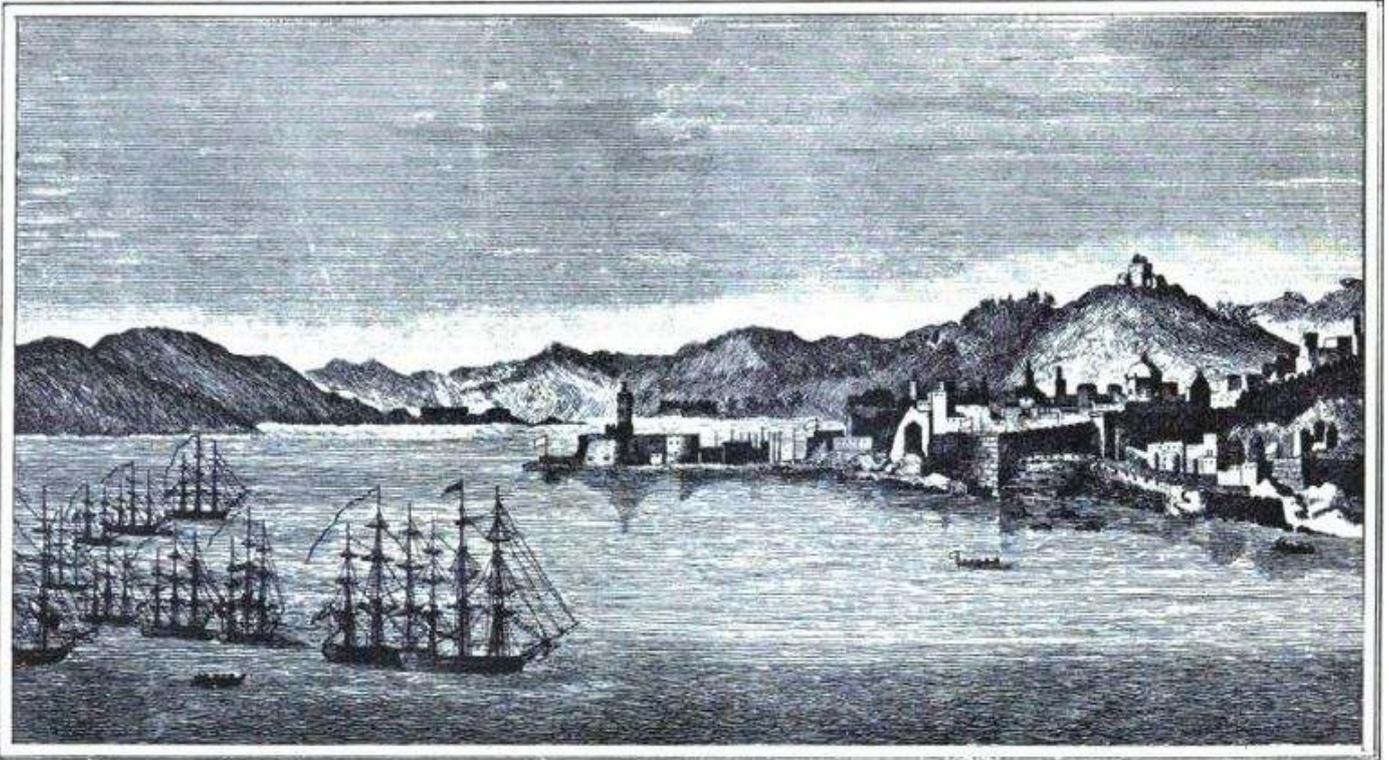
- [Traité américano-tunisien \(1797\)](#)
- [Traité de Tripoli](#)
- [Régence d'Alger](#)
- [Rais Hamidou](#)
- [en:William Bainbridge](#)

Notes et références ↑ (en) [The Tripolitan War, 1801 - 1805 \[archive\]](#)

Source Article de [Géo Histoire](#), mai 2007 "Quand l'Amérique aimait l'islam..." de Slimane Zeghidour

Lien externe (en) [The Barbaries treaties](#)

Second Barbary War 1815



DECATUR'S SQUADRON OFF ALGIERS

From Wikipedia, the free encyclopedia

The **Second Barbary War** (1815), also known as the **Algerine** or **Algerian War**, was the second of two [wars](#) fought between the [United States](#) and the [Ottoman Empire's North African](#) regencies of [Tripoli](#), [Tunis](#), and [Algeria](#) known collectively as the [Barbary states](#). The war between the Barbary States and the U.S. ended in 1815; the international dispute would effectively be ended the following year by the [United Kingdom](#) and the [Netherlands](#). The war brought an end to the American practice of paying tribute to the pirate states and helped mark the beginning of the end of piracy in that region, which had been rampant in the days of Ottoman domination (16th–18th centuries). Within decades, European powers built ever more sophisticated and expensive ships which the Barbary pirates could not match in numbers or technology. ^[1]

Background After its victory in the [First Barbary War](#) (1801–1805), the U.S. found its attention diverted to its worsening relationship with the United Kingdom over trade with [France](#), which culminated in the [War of 1812](#). The [Barbary pirate](#) states took this opportunity to return to their practice of attacking American, as well as European merchant vessels in the [Mediterranean Sea](#) and holding their crews and officers for ransom. At the same time, the major European powers were still involved in the [Napoleonic Wars](#) which did not fully end until 1815. ^[citation needed]

United States' response At the conclusion of the War of 1812, however, America could once again turn its sights on North Africa. On March 3, 1815, the [U.S. Congress](#) authorized deployment of naval power against Algiers, and two squadrons were assembled and readied for war. The squadron under the command of Commodore William Bainbridge was ported in Boston while Decatur's squadron was at New York. Decatur's squadron was ready to set sail first and departed May 20, 1815. It comprised the frigates *Guerriere*, the flag ship, with 44 guns, commanded by Captain William Lewis; *Constellation*, with 36 guns, commanded by Captain Charles Gordon, and *Macedonian* with 38 guns, under the command of Captain Jacob Jones; the sloops-of-war *Eperye*, commanded by Captain John Downes, and *Ontario* with 16 guns, commanded by Captain Jesse D. Elliott; the brigs *Firefly*, *Spark* and *Flambeau*, each with 14 guns, commanded by Lieutenants George W. Kodgers, Thomas Gamble, and John B. Nicholson; and the schooners *Torch* and *Spitfire*, both with 12 guns, commanded by Lieutenants Wolcott Chauncey and Alexander J. Dallas. Mr. William Shaler. ^[2] Bainbridge's command was still assembling, and did not depart until July 1, thereby missing the actions. ^[3]

Negotiations Shortly after departing Gibraltar en route to Algiers, Decatur's squadron encountered the Algerian flagship *Meshuda*, and, in a [battle off Cape Gata](#), captured it. Not long afterward, the American squadron likewise [off Cape Palos captured](#) the Algerian [brig Estedio](#). By the final week of June, the squadron had reached Algiers and had initiated negotiations with the Dey. After persistent demands for recompensation mingled with threats of destruction, the Dey capitulated. By terms of the treaty signed aboard the *Guerriere* in the [Bay of Algiers](#), 3 July 1815, Decatur

agreed to return the captured *Meshuda* and *Estedio* while the Algerians returned all American captives, estimated to be about 10, and a significant group of European captives^{[[citation needed](#)]} were exchanged for about 500 subjects of the Dey^[4] along with \$10,000 in payment for seized shipping. The treaty guaranteed no further tributes^[5] and granted the United States full shipping rights.

Aftermath Shortly after Decatur set off for Tunis to negotiate a similar agreement with the [Bey of Tunis](#) and enforce prior agreements with the [Pasha of Tripoli](#), the Dey of Algiers repudiated the treaty. In early 1816, Britain undertook a diplomatic mission, backed by a small squadron of ships of the line to Tunis, Tripoli, and Algiers to convince the Deys to stop their piracy and free the Christian slaves. The beys of Tunis and Tripoli agreed without any resistance, but the Dey of Algiers was more recalcitrant and the negotiations were stormy. The leader of the diplomatic mission [Edward Pellew, 1st Viscount Exmouth](#), believed that he had managed to negotiate a treaty to stop the slavery of Christians and returned to England. However, due to confused orders, Algerian troops massacred 200 Corsican, Sicilian and Sardinian fishermen who were under British protection just after the treaty was signed. This caused outrage in Britain and Europe and Exmouth's negotiations were seen as a failure. As a result, Exmouth was ordered to sea again to complete the job and punish the Algerians. He gathered a squadron of five ships of the line, reinforced by a number of frigates, later reinforced by a flotilla of six Dutch ships. On 27 August 1816, following a round of failed negotiations, the fleet delivered a punishing nine-hour [bombardment of Algiers](#). The attack immobilized many of the Dey's corsairs and shore batteries, forcing him to accept a peace offer of the same terms as he had rejected the day before. Exmouth warned that if they were not accepted he would continue the action. The Dey accepted the terms, not realising that they were a bluff as the fleet had already fired off all of its ammunition. A treaty was signed on September 24, 1816. 1,083 Christian slaves and the British Consul were freed and the U.S. ransom money repaid.^{[[citation needed](#)]} After the First Barbary War, the European nations had been engaged in warfare with one another (and the U.S. with the British). However, in the years immediately following the Second Barbary War, there was no general European war. This allowed the Europeans to build up their resources and challenge Barbary power in the Mediterranean without distraction. Over the following century, Algiers and Tunis became colonies of France in 1830 and 1881 respectively, while Tripoli returned to the control of the Ottoman Empire in 1835. In 1911, taking advantage of the power vacuum left by the fading Ottoman Empire, Italy assumed control of Tripoli. Europeans remained in control of the government in eastern North Africa until the mid-20th century. By then the iron-clad warships of the late 19th century and [dreadnoughts](#) of the early 20th century ensured European dominance of the Mediterranean sea.^{[[citation needed](#)]}

References

- [↑] Leiner, Frederic C. (2007). *The End of Barbary Terror, America's 1815 War against the Pirates of North Africa*. Oxford University Press, 2007. pp. 39–50. [ISBN 9780195325409](#).
- [↑] Allen, Gardner Weld (1905). *Our Navy and the Barbary Corsairs*. Boston, New York and Chicago: Houghton Mifflin & Co.. p. 281.
- [↑] Allen, Gardner Weld (1905). *Our Navy and the Barbary Corsairs*. Boston, New York and Chicago: Houghton Mifflin & Co.. p. 281.
- [↑] "the United States according to the usages of civilized nations requiring no ransom for the excess of prisoners in their favor." Article 3.
- [↑] "It is distinctly understood between the Contracting parties, that no tribute either as biennial presents, or under any other form or name whatever, shall ever be required by the Dey and Regency of Algiers from the United States of America on any pretext whatever." Article 2.

Sources

- [Adams, Henry](#). *History of the United States of America During the Administrations of Thomas Jefferson*. Originally published 1891; [Library of America](#) edition 1986. [ISBN 0-940450-34-8](#)
- Lambert, Frank [The Barbary Wars: American Independence in the Atlantic World](#) New York: Hill and Wang, 2005
- London, Joshua E. [Victory in Tripoli: How America's War with the Barbary Pirates Established the U.S. Navy and Shaped a Nation](#) New Jersey: John Wiley & Sons, Inc., 2005
- [Oren, Michael B.](#) *Power, Faith, and Fantasy: The United States in the Middle East, 1776 to 2006*. New York: W.W. Norton & Co, 2007. [ISBN 978-0-393-33030-4](#)

External links

- [Treaties with The Barbary Powers: 1786-1836](#)
- [Text of the treaty signed in Algiers June 30 And July 3, 1815](#)
- [The Barbary Wars at the Clements Library](#): An online exhibit on the Barbary Wars with images and transcriptions of primary documents from the period.
- [Victory in Tripoli: Lessons for the War on Terrorism](#)
- [Tripoli: The United States' First War on Terror](#)
- [Victory In Tripoli](#)

Battle off Cape Gata (17 June 1815)

From Wikipedia, the free encyclopedia

Stephen Decatur, Jr.	Rais Hamidu †
3 frigates 2 sloops 2 brigantines 2 schooners	1 frigate
4 KIA 10 WIA	1 frigate captured 406 POW 30 KIA many wounded

The **Battle off Cape Gata**, which took place June 17, 1815, was the first battle of the [Second Barbary War](#). A squadron of vessels under the command of Stephen Decatur met and engaged the flagship of the [Algerian Navy](#), the frigate *Meshuda* under Admiral Hamidou. After a sharp action, Decatur's squadron was able to capture the Algerian frigate and win a decisive victory over the Algerians. [Stephen Decatur](#)'s squadron left New York on May 20th with orders to destroy [Algerian](#) vessels and bring the [Dey of Algiers](#) to terms for attacking American shipping. He reached the [Strait of Gibraltar](#) on the 15th of June and began his mission. After learning that several Algerian cruisers had crossed the [Strait of Gibraltar](#) shortly before he did, Commodore Stephen Decatur, Jr. decided to give them chase and cut them off before they could reach Algiers.

Battle Commanding a fleet of nine vessels, he encountered the Algerian flagship *Mashouda* (also spelled 'Mashuda' or 'Meshuda') of forty-six guns off Cape Gata, Spain. Being heavily outnumbered the admiral [Rais Hamidou](#) decided to try to flee to the port of [Algiers](#), but was overtaken by the American squadron. After receiving damage from the *Constellation* and the admiral himself being wounded, the Algerians instead decided to change course and try for the safety of a neutral port along the Spanish coast. Unfortunately for the Algerians the *Constellation* and the sloop *Ontario* were able to close in and hammer the Algerian frigate. The Algerians resorted to replying with musket fire at close range, but Decatur was able to get his flagship the *Guerriere* alongside the Algerian frigate. Firing a devastating broadside, the *Guerriere* crippled the enemy and killed the Algerian admiral. Decatur ceased firing, expecting the Algerian ship to surrender. Instead the Algerians continued to fight hopelessly with muskets as long as they were able. As a result Decatur had the sloop *Epervier* fire nine broadsides into the *Meshuda* with disastrous effect. The bloodied Algerians then [struck their colors](#) and ended the battle.

Aftermath Four hundred and six Algerians were captured, with most being wounded as well as thirty killed. The American losses were remarkably light losing only four dead and ten wounded all on the *Guerriere*. Most of the American casualties were due to a gun explosion, but a few were due to enemy action. After sending the captured frigate off to [Cartagena](#) Decatur continued to cruise towards Algiers, but his squadron encountered another Algerian cruiser off Cape Palos. After [engaging and capturing the cruiser](#) Decatur was finally able to make it to Algiers. The loss of the *Meshuda* and Admiral Hamidou greatly weakened Algerian morale as well as their naval capabilities. Once the American squadron reached Algiers they met no further opposition and by a mere show of force were able to bring the Dey to terms, thus ending the war.

Sources "Victory in Tripoli", by Joshua E. London pgs, 237-239

Battle off Cape Palos (19 June 1815)

From Wikipedia, the free encyclopedia

Stephen Decatur, Jr.	unknown
1 sloop 1 brigantine 2 schooners	1 brig
none	1 brig captured 1 boat sunk 23 killed ~80 captured

The **Battle off Cape Palos** was the last battle of the [Second Barbary War](#). The battle began when an [American](#) squadron under [Stephen Decatur](#) attacked and captured an [Algerian brig](#). After capturing the Algerian [flagship](#) *Meshuda* and sending her to [Cartagena](#) under the escort of *USS Macedonian*, Stephen Decatur and his squadron continued on their way towards [Algiers](#). On June 19, 1815 the *Estedio*, a 22 gun Algerian brig, was sighted. Decatur began pursuit of the Algerians and chased them into shoal waters near the coast of [Spain](#) off [Cape Palos](#). Fearing that his larger vessels might get beached he sent the smaller vessels in his squadron the *USS Epervier*, *USS Spark*, *USS Torch*, and *USS Spitfire* to deal with the brig. Here the vessels fought a short engagement lasting a half an hour before the Algerians began to abandon their vessel and surrender. As the *Estedio* crewmembers began to flee towards the cape in the ship's open boats, the American vessels began firing upon the boats and sunk one. The remaining 80 crew on the *Estedio* surrendered. Besides the eighty captured the *Estedio* lost at least 23 men killed. After the battle the *Estedio* was taken to Cartagena and interned, being returned to Algiers at the end of the war. Decatur's squadron regrouped and continued on its way to Algiers to force the dey to terms

Bombardment of Algiers (27 August 1816)

From Wikipedia, the free encyclopedia

Date	27 August 1816	
Result	Allied victory	
 United Kingdom United Netherlands		 Regency of Algiers ^[1]
 Lord Exmouth Theodorus Frederik van Capellen		unknown
27 ships		~90 boats shore batteries
887 killed or wounded		7,000 killed

The **Bombardment of Algiers** (27 August 1816) was an attempt by Britain to end the slavery practices of the [Dey of Algiers](#). An [Anglo-Dutch fleet](#) under the command of [Admiral Lord Exmouth](#) bombarded ships and the harbour defences of [Algiers](#). Although there was a continuing campaign by various European and the American navies to suppress the [piracy](#) against [Europeans](#) by the North African [Barbary states](#), the specific aim of this expedition was to free Christian slaves and to stop the practice of [enslaving Europeans](#). To this end, it was partially successful as the [Dey](#) of Algiers freed around 3,000 slaves following the bombardment and signed a treaty against the slavery of Europeans. However, the cessation of slavery did not last long.

Background

Following the end of the [Napoleonic Wars](#) in 1815, the [Royal Navy](#) no longer needed the Barbary states as a source of supplies for [Gibraltar](#) and their fleet in the [Mediterranean Sea](#). There was considerable political pressure exerted to end the practice of enslaving Christians by the Barbary states. In early 1816, Exmouth undertook a diplomatic mission, backed by a small squadron of [ships of the line](#) to [Tunis](#), [Tripoli](#), and Algiers to convince the Deys to stop the practice and free the Christian slaves. The Deys of Tunis and Tripoli agreed without any resistance, but the Dey of Algiers was more recalcitrant and the negotiations were stormy. Exmouth believed that he had managed to negotiate a treaty to stop the slavery of Christians and returned to England. However, due to confused orders, Algerian troops massacred 200 [Corsican](#), [Sicilian](#) and [Sardinian](#) fishermen who were under British protection just after the treaty was signed. This caused outrage in Britain and Europe and Exmouth's negotiations were seen as a failure. As a result, Exmouth was ordered to sea again to complete the job and punish the Algerians. He gathered a squadron of five [ships of the line](#), one 50-gun ship and four [frigates](#). *HMS Queen Charlotte*—100 guns—was his [flagship](#) and Admiral [David Milne](#) was his second in command aboard *HMS Impregnable*, 98 guns. This squadron was considered by many to be an insufficient force, but Exmouth had already surveyed the defences of Algiers unobtrusively, he was very familiar with the town and was aware of a weakness in the field of fire of the defensive batteries. More large ships would merely have interfered with each other without being able to bring much more fire to bear. In addition to the main fleet, there were some transports to carry the rescued slaves and some sloops for general duties. On arrival in Gibraltar, a squadron of five Dutch frigates and a [corvette](#)—led by [Vice-Admiral Theodorus Frederik van Capellen](#)—offered to join the expedition. Exmouth decided to assign them to cover the main force from Algerian flanking batteries, as there was insufficient space in the [mole](#) for the Dutch frigates^[2]

Plan of attack

The day before the attack the frigate *Prometheus* arrived and its captain, Dashwood, attempted to secretly rescue the British Consul and his wife and infant but some of the rescue party was discovered and arrested. The attack was described by the US Consul. The plan of attack was for the larger ships to approach in a column. They were to sail into the zone where the majority of the Algerian guns could not be brought to bear. Then, they were to come to anchor and bombard the batteries and fortifications on the mole to destroy the defences. Simultaneously, *HMS Leander*—50 guns—was to anchor off the mouth of the harbour and bombard the shipping inside the mole. To protect *Leander* from the shore battery, two frigates—*HMS Severn* and *Glasgow*—were to sail inshore and bombard the battery.

Bombardment

Pellew in *Queen Charlotte* anchored approximately 80 yd (73 m) off the mole facing the Algerian guns. However, most of the other ships, notably Admiral Milne aboard *HMS Impregnable* anchored out of position both reducing their effectiveness and exposing them to fiercer Algerian fire. Some of the other ships sailed past *Impregnable* and anchored in positions closer to the plan. In their earlier negotiations, both Exmouth and the Dey of Algiers had stated that they would not fire the first shot. The Dey's plan was to allow the fleet to anchor and then to sortie from the harbour and board the ships with large numbers of men in small boats. However, Algerian discipline was less effective and one Algerian gun shot fired at 15:15. Exmouth immediately began the bombardment. The Algerian flotilla made an attempt to board but thirty three of their boats were sunk. After an hour, the cannon on the mole were effectively silenced and Exmouth turned his attention to the shipping in the harbour which was destroyed by 19:30. Although the fleet also bombarded the city, there was comparatively little damage as the construction of the houses meant that cannon balls passed through the walls, leaving a neat hole without destroying them. At 20:00, Milne asked that the bomb vessel *Vesuvius* be used against the battery that was mauling his ship. The commander of the bomb made an error of navigation and she exploded ineffectively beside the wrong battery. Despite this, the Algerian batteries were no longer able to maintain fire and by 22:15, Exmouth gave the order for the fleet to weigh anchor and sail out of range, leaving *HMS Minden* to keep firing to suppress any further resistance. By 01:30 the next morning, the fleet was anchored out of

range and the wounded were treated and the crew cleared the damage caused by the Algerian guns. Casualties on the British side were 16 percent killed or wounded.

Ships involved

British

Ship	Guns	Commander	Casualties		Notes
			Killed	Wounded	
<i>Queen Charlotte</i>	104	Flagship of Adm. Edward Pellew , Baron Exmouth Capt. James Brisbane	8	131	First-rate Ship of the line
<i>Impregnable</i>	98	Rear-Adm. David Milne Capt. Edward Brace	50	160	Second-rate Ship of the line
<i>Albion</i>	74	Capt. John Coode	3	15	Third-rate Ship of the line
<i>Minden</i>	74	Capt. Joseph Prior	7	37	Third-rate Ship of the line
<i>Superb</i>	74	Capt. Charles Ekins	8	84	Third-rate Ship of the line
<i>Leander</i>	50	Capt. Edward Chetham	17	118	Fourth-rate Ship of the line
<i>Glasgow</i>	40	Capt. Hon. Anthony Maitland	10	37	Frigate
<i>Severn</i>	40	?	3	34	Frigate
<i>Granicus</i>	36	Capt. William Furlong Wise	16	42	Frigate
<i>Hebrus</i>	36	Capt. Edmund Palmer	4	15	Frigate
<i>Heron</i>	18	?	-	-	Brig-sloop
<i>Mutine</i>	18	Cdr. James Mould			Brig-sloop
<i>Promethus</i>	18	Cdr. William B. Dashwood	-	-	Brig-sloop
<i>Satellite</i>	18	?	-	-	Brig-sloop
<i>Saracen</i>	18	Cdr. Alexander Dixie (?)	-	-	Brig-sloop
<i>Britomart</i>	10	Cdr. Robert Riddle	-	-	Brig-sloop
<i>Cordelia</i>	10	Cdr. William Sargent	-	-	Brig-sloop
<i>Jasper</i>	10	Cdr. Thomas Carew	-	-	Brig-sloop. Only as far as Gibraltar, then returning home with dispatches.
<i>Beelzebub</i>	-	Cdr. William Kempthorn	1	3	Bomb
<i>Fury</i>	-	Cdr. Constantine Richard Moorsom	-	-	Bomb
<i>Infernal</i>	6	Cdr. Hon. G. J. Perceval	2	17	Bomb
<i>Hecla</i>	-	Cdr. William Popham	-	-	Bomb

Netherlands

Ship	Guns	Commander	Casualties		Notes
			Killed	Wounded	
<i>Amstel</i>	44	W.A. van der Hart	4	6	Frigate
<i>Diana</i>	44	P. Ziervogel	6	22	Frigate
<i>Frederica</i>	44	J.A. van der Straaten	-	5	Frigate
<i>Melampus</i>	44	A.W. de Man	3	15	Frigate, flagship
<i>Dageraad</i>	36	J.M. Polders	-	4	Frigate

<i>Eendragt</i>	20	J.F.C. Wardenburg	-	-	Corvette
-----------------	----	-------------------	---	---	--------------------------

Algiers

Ship	Guns	Notes
<i>Ciotat</i>	40	French
4 Frigates	44	1 scuttled, the rest burnt?
5 Corvettes	24-30	Burnt?
30-40 Gunboats and Mortar vessels		Burnt?
55 Others?		

Result The following day at noon, Exmouth sent the following letter to the Dey: "Sir, for your atrocities at Bona on defenceless Christians, and your unbecoming disregard of the demands I made yesterday in the name of the Prince Regent of England, the fleet under my orders has given you a signal chastisement, by the total destruction of your navy, storehouse, and arsenal, with half your batteries. As England does not war for the destruction of cities, I am unwilling to visit your personal cruelties upon the unoffending inhabitants of the country, and I therefore offer you the same terms of peace which I conveyed to you yesterday in my Sovereign's name. Without the acceptance of these terms, you can have no peace with England." He warned that if they were not accepted that he would continue the action. The Dey accepted the terms, not realising that they were a bluff as the fleet had already fired off all of its ammunition. A treaty was signed on September 24, 1816. 1,083 Christian slaves and the British Consul were freed and the ransom money repaid. Over 3000 slaves total were later freed.

References

- [^] [\[1\]](#)
- [^] Otridge *et al.*, p. 233

Sources

- *The Life of Admiral Viscount Exmouth*, by William Osler, 1841
- *Edward Pellew, Viscount Exmouth*, by [C. Northcote Parkinson](#), 1934
- *Mariner's Mirror* (1941)
- OTRIDGE, J. *ET AL.* (1817), "Dispatches from Admiral Lord Exmouth, G.C.B., addressed to John Wilson Croker, Esq," in: *The Annual Register, Or, A View of the History, Politics, and Literature for the Year 1816*, pp. 230–240; and "Dutch official account of the battle", *ibid.*, pp. 240–243

External links

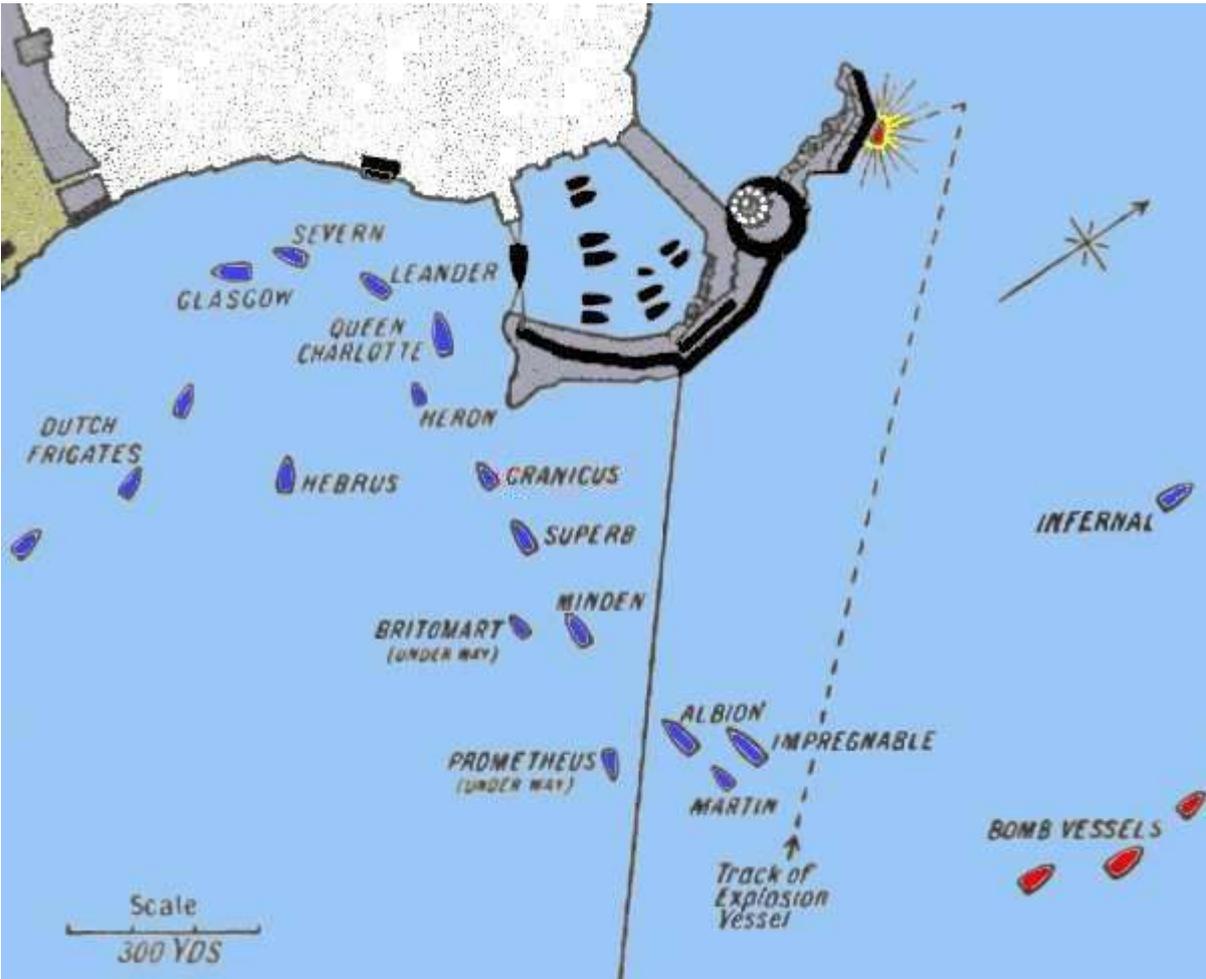
- [View of Algiers](#)
- "[Algiers 1816](#)". *On War*. <http://www.onwar.com/aced/data/alpha/algiers1816.htm>.



Council of war on board the Queen Charlotte', 1818, [Nicolaas Bauer](#).



Painting of the action by Thomas Luny



Sketch showing the positions of the fleet during the bombardment.



[Edward Pellew, Lord Exmouth](#) - Theodorus Frederik van Capellen



'Bombardment of Algiers', 1823, by [Martinus Schouman](#).

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Constantine 1804-05 En 1804, le [Bey Osman](#) traque Chérif Bou Dali des Ouled Seguen. Car ce dernier a pris Constantine avec l'aide des Kabyles en absence du Bey. En 1805, Abd Allah Bey fait une expédition contre la révolte de [Nememcha](#) et aussi il fit une autre expédition en Kabylie.

Guerre avec Tunis 1805-11 Alger a imposé un tribut en [1756](#) à Tunis, cette dernière devait envoyer de l'huile pour éclairer les mosquées d'Alger à chaque année. [Hammouda Pacha](#), en 1805, organise une tentative de renversement et attaque des caravaniers de [Constantine](#) en sol tunisien. Alors [Ahmed Khodja](#) humilié et aussi préoccupé par la situation de révolte à [Oran](#) et de la famine de Constantine, décide d'envoyer seulement une frégate et fait razzier [la Goulette](#) en 1807. Au même moment, Hammouda Pacha et Mustapha Engliz (renégat chrétien britannique expulsé d'Alger et réfugié à Tunis), organisent une attaque de la province de Constantine avec 50 000 hommes sous le commandement de Soliman Kiahia. Ce dernier résista deux mois, mais les renforts d'Alger arrivent de plusieurs côtés. Le bilan des morts tunisiens reste lourd, leurs oreilles sont envoyés à dos d'âne vers Alger en signe de victoire. La ville de Constantine rassemble seulement 4000 hommes (envoyé d'Alger), d'une part la population locale se préparait à renverser le régime du bey, car les tribus arabes de [Biskra](#) et les chefs des [Aurès](#) et de [Sétif](#) aurait promis aux Tunisiens à leur passage à la frontière de les aider, d'autre part les [Kabyles](#) sous le commandement du roi [Derkaoui](#), ce dernier fut opposant au régime de la régence d'Alger; il a plusieurs fois attaqué la garde de Constantine. Hammouda Pacha fut consterné après cette défaite, il rassemble toute son armée et marche vers la frontière avec 180 000 hommes, cette fois-ci vers le Sud au Kef. Les Algériens de leur côté rassemblèrent tous les hommes et marchèrent vers le [Kef](#). Cette fois la victoire est du côté tunisien, l'armée algérienne fut écrasée 600 à 700 morts et plusieurs prisonniers. Après quelques négociations de prisonniers, la guerre reprend, mais cette-fois-ci en mer près de la côte de [Sousse](#) en 1811. Raïs Hamidou défait la frégate du raïs tunisien⁴². Les Tunisiens étaient sous le commandement du Raïs Mohammed el-Mourali. La flotte de Hamidou était composée de 6 gros navires et de 4 canonnières. Par contre, les forces tunisiennes étaient formées de 12 bâtiments de guerre.

Constantine 1808-13. En [1808](#), le Bey Toubbal attaque les [Ouled Seguen](#), il rase leur village. En [1811](#), [Naâman Bey](#) entreprit une expédition contre les Ouled Seguen, il sera vaincu. En [1813](#), [Tchaker Bey](#) demande l'aide des tribus de [Teleghma](#), des [Zemoul](#), des [Ouled Abd Nour](#) pour attaquer les Ouled Seguen. Ces derniers, cernés, demandent la grâce. Les [Ouled Oudjana](#) des [Aurès](#) les attaquent, mais les Ouled Seguen ont pu les repousser.

Insoumission des Aurès En 1816, Chaker bey fut défait par la tribu des Ouled sid Obeid dans la Memcha pour avoir pris leur bétail⁵⁵.

Révolte en Kabylie (1816) En 1816, il y a eu la révolte des [Ifliissen](#), leur chef Hadj Mohamed ben Zamoun conclu la paix avec les Turcs⁵¹. Enfin en [1823](#) ils entrent en révolte contre l'autorité de la Régence et coupent les voix de communications entre Alger et Constantine. Ce n'est qu'après plusieurs mois de combats que l'agha Yahia parvient à négocier la soumission des tribus et en [1824](#) est signé le dernier traité de paix⁵².

Hussein Dey ou Hussein Pacha (1818), né vers 1765 à [Smyrne \(Turquie\)](#) et décédé en [1838](#) à [Alexandrie \(Égypte\)](#) est le dernier [dey](#) d'Alger. Il succède à [Ali Khodja](#) en mars 1818 et prend quelques mesures libérales destinées à rassurer les Européens comme la libération de certains otages ou la liberté de culte vis-à-vis des juifs¹. Il poursuit cependant les activités de [course](#) en Méditerranée, principale ressource de la [Régence d'Alger](#).

Constantine 1817-18. En [1817](#), les [Saharis](#) attaquent les Ouled Seguen. Les deux se rejoignent au mont [Bouarif](#), il y aura plusieurs morts des deux côtés. En [1818](#), [Brahim Bey](#) et ses troupes s'engagent dans une bataille contre les Ouled Seguen, ces derniers gagnent le Bey. Sans réussir à vaincre les Ouled Seguen,

Notes et références

1. ↑ *Comment l'Algérie devint française (1830-1848)* de [Georges Fleury](#)

2. ↑ ^a et ^b *France pittoresque* [[archive](#)] par Abel Hugo, 1835

Révolte en Basse Kabylie (1823) En Basse Kabylie, les [Aït Abbas](#), eux aussi se soulevèrent fréquemment contre l'autorité ottomane. En [1823](#), ils entrèrent en révolte contre l'autorité de la Régence et coupèrent les voies de communication entre [Alger](#) et [Constantine](#). Ce n'est qu'après plusieurs mois de combats que l'agha Yahia put négocier la soumission des tribus révoltées⁴. Le royaume de [Aït Abbas](#) survivra à l'époque ottomane et ne tombera qu'en 1871 lors de la conquête française. Les beys connurent d'énormes difficultés à gouverner et à faire rentrer les impôts, certains d'entre eux qui osèrent pénétrer dans les massifs montagneux ou à travers le désert y laissèrent leur vie⁵.

Constantine 1825-26. Brahim Bey est remplacé par [Hadj Ahmed Bey](#) vers [1825-1826](#). Ce dernier décide de battre les Ouled Seguen, il tue 30 cavaliers parmi eux. À son retour de Constantine, 15 de ses cavaliers sont tués.

Guerre d'Alger (1827-1830)

Blocus maritime d'Alger (1827-1830)

Affaire de l'Éventail L'[Affaire de l'éventail](#) entre le [pacha Turc Hussein Dey](#) et le [consul](#) Français [Pierre Deval](#), le 30 avril 1827, est le *casus belli* de la guerre déclarée par le [Royaume de France](#) à la Régence d'Alger, qui déclenche le blocus maritime d'Alger par la marine royale française en 1827.

Les dettes de la France En 1798, lors de la [campagne d'Égypte](#) de Bonaparte, deux négociants algériens, Busnach et Bacri, proposent au [Directoire](#) de ravitailler en blé l'armée française. Le contrat est signé et le dey d'Alger avance l'argent pour toute l'opération⁷². Les caisses du Directoire sont vides et le paiement est ajourné. Une fois au pouvoir, Napoléon repousse à la fin de la guerre le paiement de ses créances. Sous la Restauration, le gouvernement de [Louis XVIII](#) refuse de reconnaître une dette contractée par la république. Trente ans après l'emprunt, en 1827, le dey d'Alger n'a toujours pas été payé.

L'incident diplomatique Reçu en audience, le [consul](#) de France [Pierre Deval](#) refuse catégoriquement tout [ultimatum](#) et se montre méprisant au goût du Dey, qui lui donne un coup d'éventail. Cet [incident diplomatique](#) sert de prétexte à l'intervention française.

Ultimatum au Dey d'Alger (juin 1827) En juin 1827, le gouvernement français envoie deux missions à Alger, la première est chargée d'évacuer le consul Deval ainsi que tous les ressortissants français d'Alger, la seconde doit adresser un ultimatum au dey d'Alger⁶⁷. La mission d'évacuation est remplie le [11 juin 1827](#) par la [goélette La Torche](#), tandis que le capitaine Collet arrivé peu après, à bord de *La Provence*, est à la tête d'une division navale en charge de la mission de négociation⁶⁷. Les relations diplomatiques entre Paris et Alger étant rompues, le consul de Sardaigne Datili de la Tour fait office de médiateur en adressant un ultimatum de 24h au dey dont le rejet entraînerait le blocus et la guerre d'Alger⁶⁷. Les conditions imposées par cet [ultimatum](#) étaient :

« 1° Tous les grands de la Régence, à l'exception du [Dey](#), se rendront à bord du vaisseau *La Provence*, pour faire, au nom du chef de la Régence, des excuses au consul de France ;

2° À un signal convenu, le palais du Dey et tous les forts arboreront le pavillon français et le salueront de cent-un [coups de canon](#) ;

3° Les objets de toute nature, propriété française, et embarqués sur les navires ennemis de la Régence, ne pourront être saisis à l'avenir ;

4° Les bâtiments portant pavillon français ne pourront plus être visités par les corsaires d'Alger ;

5° Le Dey, par un article spécial, ordonnera l'exécution dans le **royaume d'Alger** des capitulations entre la France et la [Porte ottomane](#) ;

6° Les sujets et les navires de la [Toscane](#), de [Lucques](#), de [Piombino](#) et du [Saint-Siège](#), seront regardés et traités comme les propres sujets du roi de France.⁶⁷ »

Le [pacha Hussein Dey](#) rejeta l'ultimatum, le blocus du port d'Alger fut ainsi formé.

Blocus maritime d'Alger (1827-1830)

Bataille navale dans la baie d'Alger et bataille de Navarin (octobre 1827) Le [4 octobre 1827](#) quelques embarcations de l'escadre de la régence tentent de forcer le blocus. Elles sont décimées par la marine française⁷³. Le 20 octobre, une partie de la flotte de la Régence (4 [frégates](#), 4 [corvettes](#) et 5 [bricks](#)), envoyée au cours de l'année renforcer la flotte ottomane, est détruite à la [bataille de Navarin](#)⁷⁴. Jusqu'à la veille du débarquement français, de petites embarcations de la régence parviennent à se faufiler de nuit et à accoster sur le littoral de la baie d'[Alger](#).

Massacre de la Duchesse de Berry L'équipage d'une chaloupe de la [frégate](#) française *Duchesse de Berry* est massacré et décapité par un millier d'[Algériens](#) près de [Dellys](#) à l'est d'Alger, les têtes mutilées sont vendues au dey d'Alger 100 [piastres](#) la pièce⁷³.

Affaire du bombardement de La Provence (1829) Si l'Affaire de l'éventail est une première provocation qui a pour conséquence le blocus maritime d'Alger en 1827, c'est une seconde provocation en 1829 alors que la France lève le blocus et tente de négocier qui provoque la conquête d'Alger. Le bâtiment de la marine royale française *La Provence* monté par l'[amiral de la Bretonnière](#), commandant les forces navales du roi dans ces parages, et battant pavillon parlementaire arrive dans la rade d'Alger le [30 juillet 1829](#) précédé du [brick l'Alerte](#). Le [3 août 1829](#), les négociations entre les parlementaires et le dey d'Alger échouent, la Bretonnière quitte le port quand son navire est bombardé par les batteries d'Alger⁷⁵. L'amiral ne riposta pas par égard à son pavillon, « *une seule bordée aurait compromis sans gloire son caractère de parlementaire* »⁷⁵, ce qui aurait provoqué la solidarité du capitaine britannique Quin commandant la corvette *Le Pylorus* s'écriant « *Don't fire, my boys, keep up close to the wind!* » ("Ne faites pas feu, mes enfants, serrez le vent!")⁷⁵. Mais l'insulte faite à la France constitua un échelon supplémentaire vers l'opération de repréailles terrestres qui eut lieu en 1830 avec le débarquement de Sidi-Ferruch. Dans la même année, le turcologue et secrétaire-interprète du roi Thomas Xavier Bianchi conclut son *Relation de l'arrivée dans la Rade d'Alger du vaisseau de S.M. La Provence et Détails précis de l'insulte faite au pavillon du roi par les algériens, le 3 août 1829* par :

« Si, depuis longtemps, la cause de l'humanité, celle de la civilisation et l'honneur de la France réclamaient impérieusement l'exécution de la grande entreprise qui vient d'être confiée à la bravoure de notre année, c'était surtout

à ceux qui comme nous furent les témoins et presque les victimes de l'insulte faite au pavillon du roi dans des parages ennemis, qu'il appartenait de faire des vœux ardents pour le succès de notre expédition. Mais après avoir vu et admiré la fécondité et les immenses ressources de la plus belle partie de l'Afrique septentrionale, nos désirs les plus chers seraient remplis, si, pour prix du sang de ses braves et des sacrifices qu'elle s'impose, la France pouvait un jour s'ouvrir dans ces contrées un long avenir de gloire, de richesse et de prospérité.⁷⁵ »

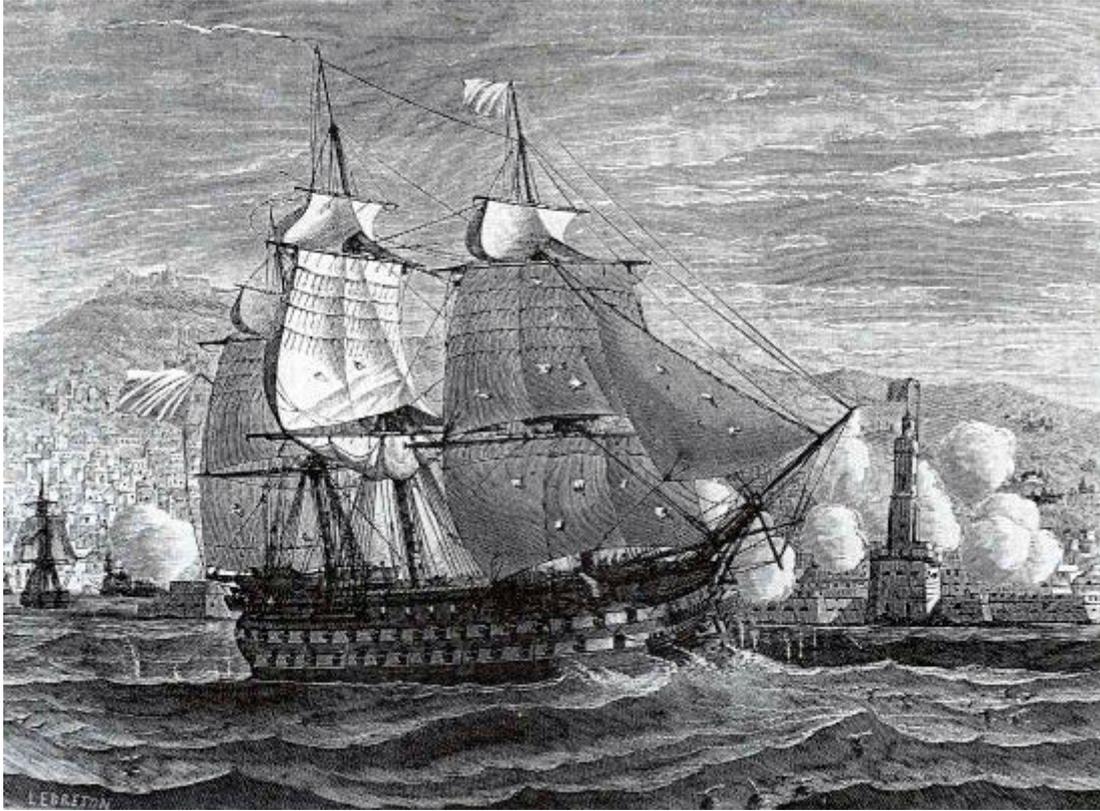
Le [3 juillet 1830](#), *La Provence* [navire amiral](#) de l'[escadre](#) du Ministre [Guy-Victor Duperré](#) participe au bombardement d'Alger en support des troupes débarquées. Le [14 juillet 1830](#), un mois après le débarquement victorieux de Sidi-Ferruch et neuf jours après la prise d'Alger, *La Provence* est rebaptisée *Alger*.⁷⁶

Constantine 1830. En [1830](#), les Ouled Seguen refusent de combattre au côté de Hadj Ahmed Bey lors de la [prise d'Alger](#). Alors les Ouled Seguen constituent leur propre chef dit Ben Djaber ou Bey el Oumma (le bey du peuple) et ils essayent de regrouper toutes les tribus pour combattre Hadj Ahmed Bey. Dès que ce dernier est revenu à Constantine, il invite les [Ben Gana](#) à le rejoindre pour faire la guerre contre les Ouled Seguen. Les Zemoul aussi se regroupent autour de Hadj Amed Bey. Mais cette fois-ci, les Ouled Seguen décident alors d'envahir les villages des Zemoul, ce qui conduit Hadj Ahmed Bey à demander la paix aux Ouled Seguen. Ces derniers acceptent, mais avec des conditions. Alors Hadj Ahmed Bey décide de les attaquer. À l'arrivée de l'[Armée française](#), les Ouled Seguen furent les premiers à s'engager contre le Bey de Constantine.

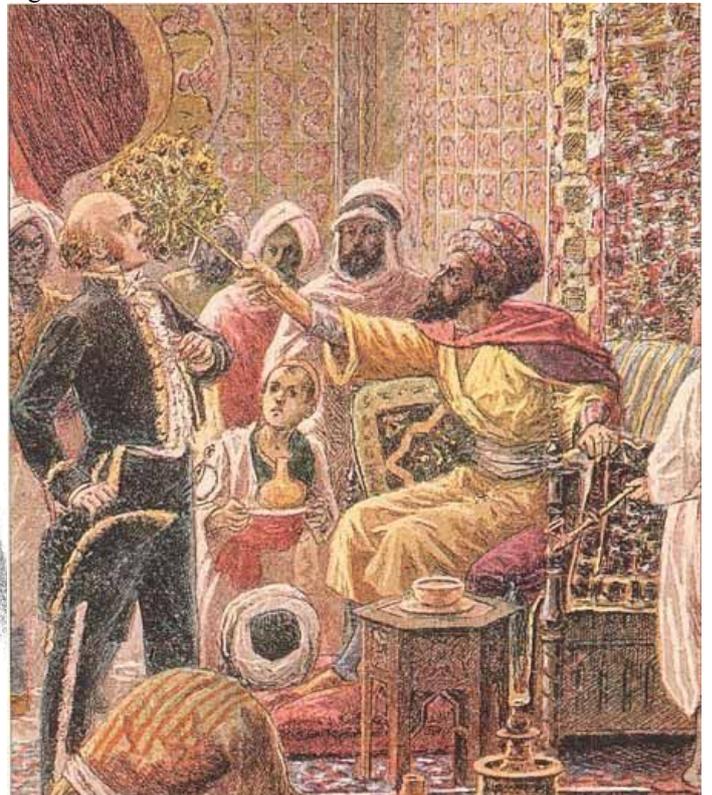
Exile du Dey Hussein. Après la prise d'Alger, Hussein Dey, qui a capitulé, est contraint à l'exil. Il y est conduit sous escorte avec sa famille, son [harem](#) et sa fortune personnelle, sur le *Jeanne d'Arc* le 15 juillet 1830 qui l'emène à [Naples](#) où il a choisi de s'installer; sa demande d'autorisation de se fixer en France ayant été refusée par le roi². Il exprime la haine atavique qui existe selon lui entre Algériens et Tunisiens à Paris en 1831 en ces termes: « *Faites bouillir dans une chaudière un Algérien et un Tunisien; laissez reposer, et ils se sépareront* »². Il résidera pendant 3 ans en Italie. Il mourra à [Alexandrie \(Égypte\)](#) en 1838.

Reconnaissance d'Alger par l'espion Boutin (1808)

L'État-major français bénéficie d'un plan de débarquement, *Reconnaissance des forts et batteries d'Alger*, dressé par un officier du génie sous le [Premier Empire](#), [Vincent-Yves Boutin](#). Le capitaine Boutin est envoyé en espion dans la régence en 1808 sur ordre de [Napoléon](#)⁷⁸; celui-ci prépare l'après [Campagne d'Égypte](#) (1798-1801) avec un débarquement à Alger et une colonisation de l'Afrique du Nord⁷⁹. Afin de ne point éveiller les soupçons des Ottomans, Boutin est officiellement envoyé auprès du consul général français à Alger Dubois de Thimville (le frère du [général](#))⁷⁸. Il accomplit sa mission d'espionnage du [24 mai 1808](#) au [16 juillet 1808](#), ses relevés lui permettent non seulement d'établir [Sidi-Ferruch](#) comme lieu propice au débarquement mais également d'élaborer un plan de contournement d'Alger dont l'itinéraire emprunte Staoueli, Sidi Khalef et le Fort de l'Empereur⁷⁸. Du reste, son rapport suggère l'emploi d'une force d'invasion s'élevant à 35 000-40 000 et contient des recommandations à l'adresse de la future armée d'occupation⁷⁸. Quinze ans après l'assassinat de Boutin par les [Hashashins syriens](#), les commandants des forces terrestres et navales [de Bourmont \(Ministre de la guerre\)](#) et [Duperré \(Ministre de la Marine et des Colonies\)](#) mettent en application son travail de 1808; travail qui du reste sert de base au géographe [Charles Picquet](#) pour son *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger: à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique* publié par le dépôt de la guerre en 1830⁸⁰. À l'occasion du centenaire du débarquement français, les autorités d'Alger rendent hommage à Boutin avec l'inauguration d'une [table d'orientation](#) à son nom⁷⁸.



La Provence devant Alger, le 3 août 1829. Le bombardement du navire royal par les Ottomans est le [casus belli](#) de la prise d'Alger.



Hussein, dernier dey d'Alger, en 1830. L'Affaire de l'éventail entre le [pacha Turc Hussein Dey](#) et le [consul](#) Français [Pierre Deval](#)

Conquête de l'Algérie par la France

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Informations générales

Date	14 juin 1830 - 23 décembre 1847
Lieu	Régence d'Alger - Algérie française - Maroc
Issue	Victoire de la France Armistice de Sidi Tahar Colonisation française

Belligérants

 France	Régence d'Alger État d'Abd el Kader
--	---

Forces en présence

Armée d'Afrique	Janissaires Kouloughlis
------------------------------	---

Conquête de l'Algérie par la France

Batailles

Campagne contre les Ottomans (1830-1837)

Sidi Ferruch (1830) — Staoueli (1830) — Sidi Khalef (1830) — Alger (1830) — Blida (1831) — Oran (1831) — Bône (1832) — Constantine (1836) — Constantine (1837)

Campagne contre Abd-el-Kader (1832-1834)

Kheng-Nettah (1832) — Bougie (1833)

Campagne contre Abd-el-Kader (1835-1837)

Sig (1835) — Macta (1835) — Mascara (1835) — Habrah (1835) — Tlemcen (1836) — Sikkak (1836) — Somah (1836) — Traité de Tafna

Campagne contre Abd-el-Kader (1839-1847)

Portes de Fer (1839) — Mazagran (1840) — Afroum (1840) — Mouzaïa (1840) — Médéa (1840) — La Smala (1843) — Isly (1844) — Sidi-Brahim (1845)

Campagne de Kabylie (1857)

Chellata (1857) — Mezeguene (1857) — Aït Aziz (1857)

Campagne de pacification (1830-1871)

El Ouffia (1832) — Zibans (1844) — Enfumades (1845) — Zaatcha (1849) — Laghouat (1852) — Mokrani (1871)

Campagne du Sahara (1881-1902)

Flatters (1881) — Hoggar (I) — Tit (1902) — Hoggar (II)

La **conquête de l'Algérie par la France** se réalise en plusieurs étapes distinctes, du **débarquement** de l'**Armée d'Afrique** à **Sidi-Ferruch** le **14 juin 1830**, commandée par **Bourmont**, jusqu'à la reddition formelle de l'émir de **Mascara**, **Abd el-Kader**, au **Duc d'Aumale** le **23 décembre 1847**. Cette conquête se conclut par l'annexion de l'Algérie à la **République française** par la création des **départements français d'Algérie** en 1848. Dès 1830, la conquête de l'Algérie est accompagnée d'une colonisation de peuplement : les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant le territoire conquis. Les pionniers sont progressivement rejoints par des compatriotes tels les voisins **Corses** ou les **Alsaciens-Lorrains** dont la région a été **annexée par l'Allemagne** en 1870, et également par des immigrants étrangers arrivant par vagues successives des pays méditerranéens frontaliers; surtout d'**Espagne**, mais aussi d'**Italie** et de **Malte**, possession britannique depuis 1814. Les ressortissants de **Allemagne** et de **Suisse** sont également encouragés à prendre part à la colonisation.

Chronologie de la conquête de l'Algérie et du Sahara

La première étape concerne l'Algérie — le Sahara étant un territoire généralement associé bien qu'indépendant — et est la conquête de la **régence d'Alger** (côte **méditerranéenne** de l'Algérie) de juin à juillet 1830 et prend fin avec la signature de l'Accord de soumission du régent Ottoman **Hussein Dey** à **Alger** le **5 juillet 1830**^[…]. La seconde étape est la conquête de l'**État d'Alger** (le centre et l'ouest de l'Algérie) de 1832 à 1847 et qui s'achève officiellement avec la signature de l'Armistice signée par l'émir Berbère **Abd el-Kader** à Sidi Tahar le **23 décembre 1847** (il remet sa reddition au capitaine **Bazaine** le 21). Les territoires de l'ex-régence d'Alger et ceux de l'État algérien sont annexés à la France en 1848 par la création de trois départements (**Département d'Oran** à l'ouest, **Département d'Alger** au centre et **Département de Constantine** à l'est). La dernière étape concerne le sud algérien et est la conquête de mai à décembre 1902 qui prend fin avec le traité de soumission de la confédération **touarègue Kel Ahaggar** du Sahara en décembre 1902. Ceci entraîne la

création des [Territoires du Sud](#) le [24 décembre](#) 1902, ils sont ensuite rattachés à l'Algérie et annexés à la France le [7 août](#) 1957 avec la création des deux [départements du Sahara](#) ([Département de la Saoura](#) à l'ouest et [Département des Oasis](#) à l'est).

- Le blocus maritime de la [Régence d'Alger](#)
- Le débarquement du corps expéditionnaire français à [Sidi-Ferruch](#), le 14 juin 1830
- La prise d'[Alger](#), le [5 juillet](#) 1830, par les troupes françaises, commandées par [Louis Auguste Victor de Ghaisne, comte de Bourmont](#).
- L'occupation des ports du littoral et le principe de l'occupation restreinte
- La guerre contre l'émir [Abd-el-Kader](#) et sa tentative de créer un [État](#) sur les ruines de la [Régence](#), de 1836 à 1848
- [Chute de Constantine](#), 1837
- Défaite de l'émir et le découpage de l'[Algérie](#) en trois [départements](#) en 1848.
- La [politique de la terre brûlée](#) (1851-1860)
- [Décret Crémieux](#) et naturalisation des [populations juives algériennes](#)
- Grande révolte de [Kabylie](#) 1870-1871
- Expropriation des terres des tribus et [code de l'indigénat](#) ;
- La révolte de Bouamama au Sud-Ouest, 1882-1902
- Des opérations de colonisation des populations et des territoires, et la [campagne du Sahara](#) (1900-1903).

Avant la conquête

Situation de la Régence d'Alger (1802-1829) Articles détaillés : [Régence d'Alger](#), [Empire ottoman](#) et [bataille de Navarin](#). La [régence d'Alger](#) (partie nord de l'[Algérie](#) moderne) est en déclin depuis le début des [guerres napoléoniennes](#) qui limitent le commerce en [Méditerranée](#). De 1802 à 1821, le pays est en proie à la violente dissidence des tribus de l'[hinterland](#) et à la [rébellion](#) des populations qui affichent ouvertement leur désir de se débarrasser de la Régence (Révolte de Belhach). Sur le plan militaire, la [flotte d'Alger](#) était dépassée et ne pouvait plus tenir tête aux marines des pays européens ; à partir de [1815](#), les flottes britannique et française dominent la Méditerranée. Cependant, [Alger](#) résiste une dernière fois à un bombardement britannique ([Lord Exmouth](#)). Les revenus du [dey](#) d'[Alger](#), le plus haut dignitaire turc en place (la régence d'Alger fait alors partie de l'[Empire ottoman](#)), baissent et se retrouvent gravement compromis à la suite d'obscur manœuvres orchestrés par d'habiles spéculateurs financiers ayant le monopole exclusif de l'économie du pays (les frères Buchnaq ou Busnach ainsi que le financier Bacri)^[réf. nécessaire]. Pour compenser la perte des revenus maritimes et du commerce, celui-ci accroît la pression fiscale, mal supportée par la paysannerie. Pour échapper au [pouvoir central](#), une partie de la population (celle des [hauts-plateaux](#)) se nomadise. Une autre partie (les montagnards) déclare la guerre au pouvoir. La production de blé algérien se heurte au monopole de spéculateurs peu scrupuleux^[réf. nécessaire] et à la concurrence de l'Europe de l'Est, et la chute de l'Empire français a privé la régence d'Alger d'un grand importateur. La crise sociale déclenche une crise politique, le [dey d'Alger](#) semble contesté par les [beys](#). L'implosion intérieure est effective dans les [années 1820](#). Le pays est fragilisé: La perte de sa [flotte de combat](#) à la célèbre [bataille de Navarin](#) livre le pays au [blocus maritime](#) étranger. Celui-ci commence en 1826 et va durer trois ans. La disette pousse le reste des populations dans l'action armée qui prend la forme d'une guérilla larvée contre les représentants de la Régence.

Situation du Royaume de France Article détaillé : [Seconde Restauration](#). Motivée par la volonté de distraire l'attention d'une opinion publique agitée^[réf. nécessaire] ([Seconde Restauration](#)), encouragée par la [Russie](#), la France se relance dans les campagnes coloniales. Charles X veut renouer avec le prestige monarchique. Un [blocus](#) maritime est mis en place. L'invasion est conseillée par [Polignac](#), afin de sauver la situation intérieure française. [Charles X](#) avoue vouloir *retrouver l'esprit des victoires de Cortès*,^[réf. nécessaire] avec l'espoir de conquérir l'Afrique. La France compte mettre fin à la piraterie des barbaresques et à l'esclavage des chrétiens par eux. Charles X était à court de trésorerie et la colère du peuple parisien menaçait, dès lors, l'immense pactole que constituait la fortune du Dey d'Alger attirait sa convoitise et celle de quelques aventuriers. S'emparer de ce trésor pouvait ainsi représenter un objectif majeur de cette expédition². [Charles X](#) saisit alors l'occasion pour monter une expédition punitive sur les côtes algériennes. Cette opération militaire doit lui permettre de détourner l'attention de l'opinion publique face aux difficultés intérieures, ainsi que de se débarrasser des pirates barbaresques qui infestaient la mer Méditerranée depuis trois siècles, et dont un des repaires était justement le port d'Alger. Il faut rappeler que la côte barbaresque (nom donné jadis au Maghreb et à la Libye) était particulièrement riche en corail, que l'arrière-pays exportait de la cire, des cuirs, de la laine et surtout des grains, lesquels sont souvent présentés comme origine première du conflit.

Guerre d'Alger (1827-1830)

Affaire de l'Éventail L'Affaire de l'éventail entre le [pacha Turc Hussein Dey](#) et le [consul](#) Français [Pierre Deval](#) est le [casus belli](#) qui provoque le blocus maritime d'Alger par la marine royale française en 1827.

Les dettes de la France En 1798, lors de la [campagne d'Égypte](#) de Bonaparte, deux négociants algériens, Busnach et Bacri, proposent au [directoire](#) de ravitailler en blé l'armée française. Le contrat est signé et le dey d'Alger, avance l'argent pour toute l'opération³. Les caisses du directoire sont vides et le paiement est ajourné. Une fois au pouvoir, Napoléon repousse à la fin de la guerre le paiement de ses créances. Sous la restauration, le gouvernement de [Louis XVIII](#) refuse de reconnaître une dette contractée par la république. Trente ans après l'emprunt, en 1827, le dey d'Alger n'a toujours pas été payé.

L'incident diplomatique Reçu le 30 avril 1827 en audience, le [consul](#) de France [Pierre Deval](#) refuse catégoriquement tout [ultimatum](#) et se montre méprisant au goût du Dey. C'est le fameux [coup d'éventail](#), [incident diplomatique](#) à ce jour non élucidé qui sera le [casus belli](#) de la guerre déclarée par le [Royaume de France](#) à la [Régence d'Alger](#).

Ultimatum au Dey d'Alger (juin 1827) En juin 1827, le gouvernement français envoie deux missions à Alger, la première est chargée d'évacuer le consul Deval ainsi que tous les ressortissants français d'Alger, la seconde doit adresser un ultimatum au dey d'Alger⁴. La mission d'évacuation est remplie le [11 juin 1827](#) par la [goélette La Torche](#), tandis que le capitaine Collet arrivé peu après, à bord de *La Provence*, est à la tête d'une division navale en charge de la mission de négociation⁴. Les relations diplomatiques entre Paris et Alger étant rompues, le consul de Sardaigne Datili de la Tour fait office de médiateur en adressant un ultimatum de 24h au dey dont le rejet entraînerait le blocus et la guerre d'Alger⁴. Les conditions imposées par cet [ultimatum](#) étaient :

« 1° Tous les grands de la Régence, à l'exception du [Dey](#), se rendront à bord du vaisseau *La Provence*, pour faire, au nom du chef de la Régence, des excuses au consul de France ;

2° A un signal convenu, le palais du Dey et tous les forts arboreront le pavillon français et le salueront de cent-un [coups de canon](#) ;

3° Les objets de toute nature, propriété française, et embarqués sur les navires ennemis de la Régence, ne pourront être saisis à l'avenir ;

4° Les bâtiments portant pavillon français ne pourront plus être visités par les corsaires d'Alger ;

5° Le Dey, par un article spécial, ordonnera l'exécution dans le [royaume d'Alger](#) des capitulations entre la France et [la Porte ottomane](#) ;

6° Les sujets et les navires de la [Toscane](#), de [Lucques](#), de [Piombino](#) et du [Saint-Siège](#), seront regardés et traités comme les propres sujets du roi de France.⁴ »

Le [pacha Hussein Dey](#) rejeta l'ultimatum, le blocus du port d'Alger fut ainsi formé.

Blocus maritime d'Alger (1827-1830) L'Affaire de l'éventail est le [casus belli](#) qui provoque le blocus maritime d'Alger par la marine française.

Bataille navale dans la baie d'Alger (octobre 1827) Le [4 octobre 1827](#) quelques embarcations de l'escadre de la régence tentent de forcer le blocus. Elles sont détruites par la marine française⁵. Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. [Votre aide](#) est la bienvenue ! Jusqu'à la veille du débarquement français, de petites embarcations de la régence parviennent à se faufiler de nuit et à accoster sur le littoral de la baie d'Alger.

Massacre de la Duchesse de Berry L'équipage d'une chaloupe de la [frégate](#) française *Duchesse de Berry* est massacré et décapité par un millier d'[Algériens](#) près de [Dellys](#) à l'est d'Alger, les têtes mutilées sont vendues au dey d'Alger 100 [piastres](#) la pièce⁵.

Affaire du bombardement de La Provence (1829) *La Provence devant Alger*, le 3 août 1829. Le bombardement du navire royal par les Ottomans est le [casus belli](#) de la prise d'Alger. Si l'Affaire de l'éventail est une première provocation qui a pour conséquence le blocus maritime d'Alger en 1827, c'est une seconde provocation en 1829 alors que la France lève le blocus et tente de négocier qui provoque la conquête d'Alger. Le bâtiment de la marine royale française *La Provence* monté par l'[amiral de la Bretonnière](#), commandant les forces navales du roi dans ces parages, et battant pavillon parlementaire arrive dans la rade d'Alger le [30 juillet 1829](#) précédé du [brick l'Alerte](#). Le [3 août 1829](#), les négociations entre les parlementaires et le dey d'Alger échouent, la Bretonnière quitte le port quand son navire est bombardé par les batteries d'Alger⁶. L'amiral ne riposta pas par égard à son pavillon, « *une seule bordée aurait compromis sans gloire son caractère de parlementaire* »⁶, ce qui aurait provoqué la solidarité du capitaine britannique Quin commandant la corvette *Le Pylorus* s'écriant « *Don't fire, my boys, keep up close to the wind!* » ("Ne faites pas feu, mes enfants, serrez le vent!")⁶. Mais l'insulte faite à la France constitua un échelon supplémentaire vers l'opération de représailles terrestres qui eut lieu en 1830 avec le débarquement de Sidi-Ferruch. La même année, le turcologue et secrétaire-interprète du roi Thomas Xavier Bianchi conclut sa *Relation de l'arrivée dans la Rade d'Alger du vaisseau de S.M. La Provence et Détails précis de l'insulte faite au pavillon du roi par les algériens, le 3 août 1829* par :

« *Si, depuis longtemps, la cause de l'humanité, celle de la civilisation et l'honneur de la France réclamaient impérieusement l'exécution de la grande entreprise qui vient d'être confiée à la bravoure de notre année, c'était surtout à ceux qui comme nous furent les témoins et presque les victimes de l'insulte faite au pavillon du roi dans des parages ennemis, qu'il appartenait de faire des vœux ardents pour le succès de notre expédition. Mais après avoir vu et admiré la fécondité et les immenses ressources de la plus belle partie de l'Afrique septentrionale, nos désirs les plus chers seraient remplis, si, pour prix du sang de ses braves et des sacrifices qu'elle s'impose, la France pouvait un jour s'ouvrir dans ces contrées un long avenir de gloire, de richesse et de prospérité.*⁶ »

Le [3 juillet 1830](#), *La Provence* [navire amiral](#) de l'[escadre](#) de l'[Amiral Duperré](#) participe au bombardement d'Alger en support des troupes débarquées. Le [14 juillet 1830](#), un mois après le débarquement victorieux de Sidi-Ferruch et neuf jours après la prise d'Alger, *La Provence* est rebaptisée *Alger*⁷.

Campagne d'Alger (1830) Article détaillé : [Prise d'Alger](#). Le [débarquement de Sidi-Ferruch](#) le 14 juin 1830 suit le plan de 1808 par l'espion [Boutin](#) et marque le début de la conquête française de l'Algérie. Bombardement d'Alger par mer le 3 juillet 1830. *La Provence* (à droite) montée par l'[amiral Duperré](#) participe à la manœuvre.

Reconnaissance d'Alger par l'espion Boutin (1808) L'État-major français bénéficie d'un plan de débarquement, *Reconnaissance des forts et batteries d'Alger*, dressé par un officier du génie sous le [Premier Empire](#), [Vincent-Yves Boutin](#). Le capitaine Boutin est envoyé en espion dans la régence en 1808 sur ordre de [Napoléon](#)⁸; celui-ci prépare l'après [Campagne d'Égypte](#) (1798-1801) avec un débarquement à Alger et une colonisation de l'Afrique du Nord⁹. Afin de ne point éveiller les soupçons des Ottomans, Boutin est officiellement envoyé auprès du consul général français à Alger Dubois de Thimville (le frère du [général](#))⁸. Il accomplit sa mission d'espionnage du [24 mai 1808](#) au [16 juillet 1808](#), ses relevés lui permettent non seulement d'établir [Sidi-Ferruch](#) comme lieu propice au débarquement mais également d'élaborer un plan de contournement d'Alger dont l'itinéraire emprunte Staoueli, Sidi Khalef et le Fort de

l'Empereur⁸. Du reste, son rapport suggère l'emploi d'une force d'invasion s'élevant à 35 000 / 40 000 hommes et contient des recommandations à l'adresse de la future armée d'occupation⁸. Quinze ans après l'assassinat de Boutin par les [Hashashins syriens](#), les commandants des forces terrestres et navales [de Bourmont](#) ([Ministre de la guerre](#)) et [Duperré](#) ([Ministre de la Marine et des Colonies](#)) mettent en application son travail de 1808; travail qui du reste sert de base au géographe [Charles Picquet](#) pour son *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger: à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique* publié par le dépôt de la guerre en 1830¹⁰. A l'occasion du centenaire du débarquement français, les autorités d'Alger rendent hommage à Boutin avec l'inauguration d'une [table d'orientation](#) à son nom⁸.

Résumé chronologique (1830) Le résumé sourcé est le suivant¹¹:

- 25 mai: départ de Toulon
- 27-28 mai: coup de vent qui disperse la flotte
- 3 juin: relâche à Palma
- 10 juin: départ de Palma
- 13 juin: arrivée à Sidi Ferruch
- 14 juin: [débarquement de Sidi-Ferruch](#)
- 19 juin: bataille de [Staoueli](#) (première attaque)
- 24 juin: bataille de Sidi Khalef
- 26 juin: coup de vent (situation critique de la marine)
- 3 juillet: attaque des batteries de mer d'Alger
- 4 juillet: prise du Fort de l'Empereur
- 5 juillet: capitulation d'Alger

Conquête du reste de la régence d'Alger (1830-1837)

Campagne du littoral (1830-1831) Dans la [régence d'Alger](#), les beys étaient des vassaux du [Dey d'Alger](#), lui-même vassal du sultan de l'[empire ottoman](#). Avant l'occupation française, il y avait un bey du [Titteri](#) (ou [Médéa](#)), un bey d'[Oran](#) et un bey de [Constantine](#), plus ou moins soumis au Dey selon les circonstances. Avant que l'avenir de la Régence ne soit fixé, Bourmont va de l'avant, poussé et encouragé par des chefs algériens ralliés dès la première heure à la France. Il avance jusqu'à [Blida](#) dans la plaine de la Mitidja, fait occuper [Bône](#) laquelle ouvre ses portes au corps expéditionnaire et [Oran](#) après une brève résistance dans la première quinzaine d'août. Le 11 août, le nouveau ministre de la guerre, le général [Gérard](#) lui communique officiellement la nouvelle de la Révolution de juillet. [Bourmont](#), fidèle aux Bourbons et fort soucieux du sort de l'immense trésor de guerre amassé, refuse de prêter serment au nouveau roi [Louis-Philippe Ier](#) après la chute du régime de [Charles X](#) et est remplacé par le [général Clauzel](#) (2 septembre 1830-février 1831), qui entre en négociation avec les beys du [Titteri](#), d'Oran et de [Constantine](#) pour qu'ils acceptent le protectorat de la France. Les trois opposent un refus. Celui de [Constantine](#) se déclare indépendant à l'instar de la [régence de Tunis](#).

Campagne de Constantine (1836-1837) Articles détaillés : [Siège de Constantine \(1836\)](#) et [Siège de Constantine \(1837\)](#). Des trois beys, celui de Constantine est le plus intransigent: il demeurera totalement indépendant jusqu'au 13 octobre 1837, date de la chute de sa ville et ne déposera les armes qu'en 1849^[réf. nécessaire]. Les français occupent [Mers-el-Kébir](#) (le 14 décembre 1830), Oran (le 4 janvier 1831), Bône (ville ouverte) et [Médéa](#) (qui sera évacuée peu après en raison de graves troubles^[réf. nécessaire]), mais le gouvernement retire des troupes et doit abandonner les projets de conquête de toute l'ancienne Régence d'Alger. C'est De Bourmont qui favorise, le premier, la création des premiers régiments de [zouaves](#), recrutés principalement des tribus berbères des Zouaoua ou Zouawa, sur les conseils et un mémoire du colonel Alfred d'Aubignosc.

Campagnes contre Abd El-Kader (1832-1847)

De la bataille de Kheng-Nettah au Traité Desmichels (1832-1834) Articles détaillés : [Bataille de Kheng-Nettah](#) et [Traité Desmichels](#). Le 26 juillet 1830, les chefs religieux appellent à la résistance et au [djihad](#). Finalement, c'est le régime de la [Monarchie de Juillet](#) qui s'entend avec les leaders algériens pour organiser un nouvel ordre local, mais de nombreuses tensions de pouvoir demeurent, et une résistance s'organise notamment avec [Abd El-Kader](#), à partir de 1832. Les tribus se réunissent dans un idéal de [guerre sainte](#) afin de constituer un territoire autonome, contre la France et l'Empire Ottoman. En 1834, deux pouvoirs commencent à se stabiliser. D'un côté, dans le Constantinois, le [Bey](#) Hâj Ahmed s'était maintenu et était décidé à tenir tête à la fois aux forces d'occupation françaises et aux troupes de l'émir. De l'autre côté, un peu plus à l'Ouest, un jeune marabout mystique issu d'une famille noble, âgé de 24 ans nommé Abd-el-Kader avait gagné la confiance de quelques tribus de la région de Mascara qui le reconnaissent [émir](#) ou [Sultan](#). Ce dernier voulait à tout pris mener une guerre sainte (jihâd) contre les envahisseurs et ce qui restait du pouvoir turc. Toutefois, il accepta la paix que le général [Desmichels](#), lui accordait. Le général Desmichels avait donc fait d'Abd-el-Kader son allié et l'autorisait, en lui fournissant même des armes, à s'opposer à certaines rébellions. Paradoxalement, la France finit par financer les rébellions des tribus ralliées à la cause de l'émir tout en encourageant ce dernier à les combattre.

De la bataille de La Macta au Traité de Tafna (1835-1837) Articles détaillés : [Bataille de la Macta](#) et [Traité de Tafna](#). Mais en 1835, [Abd-el-Kader](#) qui, selon lui, voulait mâter une nouvelle révolte de tribus voulant se rallier à la France, attaqua un général français [Trézel](#) et lui infligea une sévère défaite dans défilé de la [Macta](#) le 28 juin 1835. Durant toute la durée de cette drôle de paix, l'émir en fut à mâter les rébellions et juguler les désertions au sein de ses propres forces que les anciens dignitaires turcs encourageaient et que les français finançaient à prix d'or et de décorations militaires^[réf. nécessaire]. La France décida de renvoyer le général [Clauzel](#) en Algérie car « l'honneur national

était atteint ». La guerre était donc relancée. De cela suivit deux victoires mais également deux défaites (la prise de Mascara et l'occupation de Tlemcen, suivi de l'échec de Sidi-Yacoub et du siège de Rachgoun). L'émir Abd El Kader adopta des méthodes de combat assez révolutionnaires mais qui n'avaient point changé depuis deux mille ans : l'extrême mobilité face à une armée lourde habituée aux campagnes d'Europe finit par exaspérer les généraux français. Ces derniers furent contraint d'adopter alors une politique « d'occupation restreinte ». Pour cela, on demanda au [général Bugeaud](#) d'aller parlementer avec l'ennemi : Abd el-Kader. Ils réussirent à trouver un terrain d'entente et ainsi, le 30 mai 1837, le [Traité de Tafna](#) (région d'Algérie) est signé. Grâce à cela, on reconnut Abd-el-Kader comme souverain de l'Algérie. Ce traité permit aussi une trêve entre la France et les troupes régulières de l'émir. Durant cette période de trêve, chacun de son côté prit le temps d'organiser son « royaume » mais aussi de l'agrandir. Aux alentours d'octobre 1837, le [général Damrémont](#) (tué aux débuts des combats), suivi du [général Valée](#) lancèrent un second assaut généralisé sur la ville fortifiée de Constantine du Bey Haj Ahmed devant laquelle avait échoué une première tentative l'année précédente et purent crier victoire.

De l'expédition des Portes de Fer à la reddition d'Abd-el-Kader (1839-1847) Articles détaillés : [Portes de Fer \(Algérie\)](#), [Prise de la Smala](#) et [Abd-el-Kader](#). Ensuite, en août 1839, Abd-el-Kader qui s'efforçait de construire un État avec l'aide de conseillers anglais, prussiens et polonais, se décida à reprendre la guerre sainte. Il commença par mettre au tapis la vallée de la Mitidja. Le général Valée ne put pas faire grand chose car il prétexta qu'il n'avait que 40 000 hommes pour faire face à 3000 hommes. Il est vrai que les soldats de l'armée d'Afrique étaient peu habitués à ce nouveau type de guerre. Il demanda des renforts mais on le remplaça par le général Bugeaud. En 1841, la France envoie des renforts dirigés par le [général Jean-René Sillègue](#), alors en poste à [Marseille](#), qui est chargé de "pacifier" la région de [Sétif](#) et la [Kabylie](#)¹². En 1843, ils remportent une grande victoire. Il combattit [Ahmed Bey](#), ou Hadj Ahmed Bey (1784 - 1850), dernier bey de Constantine, est l'une des grandes figures de la résistance au colonialisme, qui dut s'enfuir après la prise de [Constantine](#) en 1836 continua le combat dans les Aures jusqu'en 1848. Le 25 août 1842, le général Jean-René Sillègue pénètre dans le pays des [Amouchas](#), nom d'un village au nord de [Sétif](#), et fait face à [Ahmed Bey](#), qui a rallié la tribu des Ouled Nasser, espérant donner la main aux kabyles du [Sahel](#), s'est approché le 26 du courant du camp d'Aïn Roumel. Le général Sillègue y trouve un rassemblement de deux à trois mille kabyles qu'il attaque et met en déroute après lui avoir tué plus de cent d'entre eux. Le 26 août, les troupes sous ses ordres ont de nouveau gagné la bataille. Le 10 septembre suivant, il défit la cavalerie d'Hadj [Ahmed Bey](#) au pied du Djbel-Eoii-Taleb, et parvient à anéantir son influence sur les tribus du Tell. Une sorte de [guérilla](#) se met en place, pour finalement être lentement refoulée vers le [Maroc](#) par la défection successive des tribus. Une intervention française dans ce pays lui fera perdre ce soutien, Abd El-Kader, faisant face à l'empire du Maroc, aux tribus algériennes qui se sont retournés contre lui et à plus de 100 000 soldats de l'armée française à ses trousses, doit donc se rendre. Il choisit de le faire sur ses terres. L'armée française d'Afrique contrôle alors tout le nord-ouest de l'Algérie. Abd-el-Kader se rend au [duc d'Aumale](#) le [23 décembre 1843](#), le cérémonial est basé sur la remise de la jument de l'émir aux autorités françaises en signe de soumission. Abd-el-Kader est emprisonné en France métropolitaine pour cinq ans, [Napoléon III](#) lui rend la liberté au [château d'Amboise](#), le [16 octobre 1852](#).

Campagnes de pacification (1830-1871)

Début de la colonisation européenne Article détaillé : [Algérie française](#). L'autorité de l'[Empire ottoman](#) sur le territoire de l'ex-régence d'Alger est transférée au [Royaume de France](#) après la capitulation du Dey d'Alger le [5 juillet 1830](#). Ces « [possessions françaises sur la côte septentrionale de l'Afrique](#) » voient débiter la colonisation européenne (italienne, espagnole, maltaise et corse en majorité complétés par des alsaciens-lorrains déportés) alors que des campagnes de [pacification](#) contre les mouvements de révolte locale sont toujours en cours.

La campagne de [Djurdjura](#) et la Reddition de Lalla Fatma N'Soumer (1857) Article détaillé : [Lalla Fatma N'Soumer](#). En juillet 1857, des tribus de [Kabylie](#) se rendent, la capture de la Maraboute [Lalla Fatma N'Soumer](#) met un terme à la résistance mais les kabyles se soulèveront plusieurs fois encore jusqu'au début des années 1870.

Pacification du centre du pays (1870-1871) Articles détaillés : [Révolte des Mokrani](#) et [Algériens du Pacifique](#). Les années 1870-1871, ont vu la révolution d'El-Mokrani, dont les troupes servaient la France. Il fut suivi avec autant d'ardeur que l'insurrection était dirigée par un dévot, le Cheikh Haddad. Tout le centre et l'Est du pays était à feu et à sang. Beaucoup d'historiens s'interrogent sur les raisons véritables de cette insurrection mais s'accordent à dire qu'elle fut déclenchée par le Décret Crémieux qui accorda la nationalité française aux juifs Algériens. El-Mokrani, grand seigneur féodal, ami de l'empereur [Napoléon III](#), ayant droit de vie et de mort sur un vaste territoire s'irrita au plus haut point de voir ses esclaves obtenir la nationalité française. Les conséquences de cette insurrection se traduisirent par une expropriation massives des biens immobiliers des tribus et leur distribution à des colons venus d'un peu de partout. Le gouvernement d'Alger encouragea une colonie de peuplement. Des italiens, des anglo-maltais, des espagnols, des sardes, des siciliens, des alsaciens, des lorrains, des calabrais et des napolitains vinrent tenter leur chance dans ce pays qu'on leur présentait comme un nouveau paradis ^[réf. nécessaire].

Campagnes du Sahara (1882-1902) Article détaillé : [Massacre de la mission Flatters](#). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la conquête ne s'est pas faite du nord au sud, puisque les montagnes ont encore une fois été le dernier refuge de l'indépendance. Dans le sud, la prise sanglante de [Laghouat](#) et de [Touggourt](#), la soumission des Beni-M'zab du [Mzab](#) (1852) et celle du [Souf](#), reculent les limites de l'[Algérie](#) jusqu'au [grand désert](#). Mais un chef de tribu du Sud-Ouest (Cheikh Bouamama) continue de résister avec succès de 1882 jusqu'en 1902.

Les aspects économiques L'Algérie n'a joué qu'un rôle tardif dans l'[histoire de la culture du coton](#) et cinq ans après le début de la conquête, l'idée d'y cultiver cette plante est encore émergente, malgré des cours mondiaux élevés. L'[histoire de la culture du coton en Algérie](#) ne décolle vraiment que dans les années 1850 à l'instigation de l'État et s'accompagne

d'une démarche d'installation de planteurs européens, organisée par des compagnies soutenues financièrement par l'État français.

Le bilan démographique Les estimations contemporaines de la population algérienne avant la conquête française de 1830 oscillent entre 3 et 5 millions d'habitants¹³. La population connaîtra un recul quasiment constant durant la période de conquête jusqu'à son étiage en 1872, ne retrouvant finalement un niveau de trois millions d'habitants qu'en 1890. On peut découper cette période de l'évolution démographique algérienne en trois phases. De 1830 à 1856, sa population tombe de 3 à moins de 2,5 millions. Elle remonte ensuite jusqu'à 2,7 millions en 1861 avant de connaître sa chute la plus brutale à 2,1 millions en 1871¹⁴. La diminution observée lors de la première phase de conquête tient pour une grande part dans la violence des méthodes utilisées par l'armée française, attestée par de nombreux témoignages. De retour d'un voyage d'enquête en Algérie, [Tocqueville](#) écrit que « nous faisons la guerre de façon beaucoup plus barbare que les Arabes eux-mêmes [...] c'est quant à présent de leur côté que se situe la civilisation. »¹⁵ L'objectif de la « pacification » est comme le déclare le colonel de Montagnac d'« anéantir tout ce qui ne rampera à nos pieds comme des chiens »¹⁶. La politique de la terre brûlée, décidée par le gouverneur général [Bugeaud](#), a des effets dévastateurs sur les équilibres socio-économique et alimentaire du pays : « nous tirons peu de coup de fusil, nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les cahutes ; l'ennemi fuit partout en emmenant ses troupeaux »¹⁷. Selon [Olivier Le Cour Grandmaison](#), la colonisation de l'Algérie se serait ainsi traduite par l'extermination du tiers de la population, dont les causes multiples (massacres, déportations, famines ou encore épidémies) seraient étroitement liées entre elles¹⁸. Après l'accalmie consécutive à la fin de la première phase de conquête, la période 1866-1872 voit à nouveau se creuser le déficit démographique algérien. En raison d'un cycle de six années où se mêlent les répressions de l'armée française, un tremblement de terre, le développement d'une épidémie de choléra et de la famine qui sévit en 1868, la population diminue de plus de 500 000 personnes¹⁹. Selon Augustin Bernard la famine de 1868 serait responsable à elle seule de 300 000 à 500 000 morts²⁰. Les déportations massives: Des tribus entières ont fait l'objet de déportations et de bannissement. Les grandes familles Maures (d'origine espagnole) de Tlemcen s'exilent en Orient (au Levant) tandis que d'autres émigrent ailleurs. Les tribus jugées trop turbulentes sont bannies et certaines se réfugient en Tunisie et au Maroc, voire en Syrie. D'autres tribus sont déportées en Nouvelle Calédonie ou en Guyane. La crise démographique est telle que, dans une étude démographique de plus de trois cent pages sur l'Algérie, le Docteur René Ricoux, chef des travaux de la statistique démographique et médicale au bureau de statistique du gouvernement général de l'Algérie, prévoit tout simplement la disparition des « indigènes » algériens²¹. Le phénomène est interprété comme une conséquence des opérations militaires françaises mais aussi des conditions nouvelles imposées aux indigènes dont les caractéristiques les condamnent « à une lente mais inéluctable disparition ». Pour le professeur Ricoux comme pour nombre de ses contemporains des milieux scientifiques, une loi de la sélection naturelle voue les races les « plus faibles » à disparaître devant les races « supérieures ». Les prévisions du démographe Ricoux n'advinrent jamais : une fois terminée la phase de conquête du pays, la population algérienne connut une croissance continue. La fréquence, la virulence et l'extension géographique des épidémies, reculèrent peu à peu à partir de 1880 ou 1890, avec l'installation de l'administration civile, la fin des opérations de « pacification » et des déplacement de populations, l'amélioration de l'alimentation et, après la [Première Guerre mondiale](#), la généralisation des contrôles sanitaires ou l'amélioration progressive de l'hygiène dans les villes. Il faudra néanmoins attendre la fin des années 1940 pour les voir disparaître de la région.

Victor Hugo et la conquête de l'Algérie Article détaillé : [Victor Hugo et la conquête de l'Algérie](#).

Bibliographie (sur la période précédant la colonisation)

- [Jacques Philippe Laugier de Tassy](#), *Histoire du royaume d'Alger*, Du Sauzet, Amsterdam, 1775.
- William Shaler (Consul des États-Unis à Alger), *Esquisse de l'État d'Alger considéré sous le rapport politique, historique et civil*(Rapport officiel de 1825), Ladvocat, Paris, 1825.
- Professeur Jacques Heers, *Les Négriers en terre d'Islam*, Perrin Ed., Paris 2008.

Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

- [« Conquête de l'Algérie par la France », sur Wikimedia Commons](#) (ressources multimédia)
- [« Conquête et colonisation de l'Algérie », sur Wikiquote](#) (recueil de citations)

Notes et références

- ↑ [Colonisation de l'ex-régence d'Alger: Documents officiels déposés sur le Bureau de la Chambre des Députés avec une carte de l'État d'Alger \(1834\)](#) [[]archive]
- ↑ [Pierre Péan](#), « Main Basse sur Alger, Enquête sur un Pillage, juillet 1830 », Plon, 2004
- ↑ [Pierre Montagnon](#), *La conquête de l'Algérie*, Pygmalion, 1986, p. 50
- ↑ ^a, ^b, ^c et ^d [France Militaire](#) [[]archive], Volume 5, Abel Hugo, 1838
- ↑ ^a et ^b [La piraterie barbaresque en Méditerranée: XVI-XIX^e siècle](#) [[]archive], par Roland Courtinat, page 65, Serre éditeur, 2003
- ↑ ^a, ^b, ^c et ^d [Relation de l'arrivée dans la Rade d'Alger du vaisseau de S.M. la Provence: sous les ordres de M. le comte de la Bretonnière](#) [[]archive], Thomas Xavier Bianchi, 1830
- ↑ [la marine de Napoléon III](#) [[]archive]
- ↑ ^a, ^b, ^c, ^d et ^e [Petite histoire de l'Algérie \(1830-1962\): comment formez-vous le futur?](#) [[]archive], Par André Micaleff, Editions L'Harmattan, 1998, page 29
- ↑ [Boutin : le Lawrence de Napoléon, espion à Alger et en Orient, pionnier de l'Algérie française](#), Jean Marchioni, Gandini, 2007, page 63

10. ↑ [Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger: à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique](#) [archive]
11. ↑ [France pittoresque, Abel Hugo, Tome troisième, page 258 \(1835\)](#) [archive]
12. ↑ http://www.archive.org/stream/historiqueduerg00darigoog/historiqueduerg00darigoog_djvu.txt [archive]
13. ↑ Kamel Kateb, Benjamin Stora, Institut national d'études démographiques (France), Institut national d'études démographiques (France), *Européens, "indigènes" et juifs en Algérie (1830-1962): représentations et réalités des populations*, INED, 2001, 386 p. (ISBN 2-7332-0145-X) [[lire en ligne](#) [archive]], p. 11 à 14.
14. ↑ Kamel Kateb. *Européens, «Indigènes» et Juifs en Algérie (1830-1962)*. Paris, Ined/Puf, 2001.
15. ↑ Alexis de Tocqueville. *De la colonie en Algérie. 1847*, Éditions Complexe, 1988.
16. ↑ Cité in Marc Ferro, « La conquête de l'Algérie », in *Le livre noir du colonialisme*, Robert Laffont, p. 657.
17. ↑ *Ibid*, p.657.
18. ↑ *Coloniser Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005. Voir aussi l'ouvrage de l'historien américain Benjamin Claude Brower, *A Desert named Peace. The Violence of France's Empire in the Algerian Sahara, 1844-1902*, New-York, Columbia University Press.
19. ↑ Kamel kateb, *op. cit.* Pour un témoignage d'époque on pourra lire l'abbé Burzet, *Histoire des désastres de l'Algérie 1866-1868. Sauterelles, tremblement de terre, choléra, famine*, Alger, 1869.
20. ↑ Augustin Bernard. *L'Algérie*, Paris, Alcan, 1929. cité par Kamel Kateb, *op. cit.*
21. ↑ *La démographie figurée de l'Algérie*. Paris, Masson, 1880.

Livres d'époque, et livres de droit, à télécharger

- [Guerre d'Alger dans France militaire, par abel hugo - volume 5, 1838](#)
- [La démographie figurée de l'Algérie](#)
- [Livre à télécharger : La conquête d'Alger](#) Camille-Félix-Michel Rousset - Éditions Plon et Cie - 1879 - 291 pages

Prise d'Alger 1830

- mai 25: départ de Toulon
- mai 27-28: coup de vent qui disperse la flotte
- juin 3: relâche à Palma
- juin 10: départ de Palma
- juin 13: arrivée à Sidi Ferruch
- juin 14: [débarquement de Sidi Ferruch](#)
- juin 19: [bataille de Staoueli](#) (première attaque)
- juin 24: [bataille de Sidi Khalef](#)
- juin 26: coup de vent (situation critique de la marine)
- juillet 3: attaque des batteries de mer d'Alger
- juillet 4: prise du Fort de l'Empereur
- juillet 5: capitulation d'Alger

Débarquement de Sidi Ferruch. L'armée française, composée de 37 612 soldats et 27 000 marins, commandée par le [général de Bourmont](#), [ministre de la guerre](#), quitte Toulon pour Palma de Majorque le 16 mai 1830 sur une flotte française composée de 567 navires, dont 103 bâtiments de guerre et 83 pièces de siège, commandée par le futur [amiral Duperré](#). Grâce aux reconnaissances que Napoléon Ier a fait faire sur le terrain au commandant du génie [Boutin](#) vingt-deux ans auparavant, Bourmont peut préparer minutieusement le plan de débarquement. La flotte se dirige vers Alger qu'elle atteint le 31 mai, mais une partie des navires étant encore à Palma de Majorque, Bourmont attend le [14 juin 1830](#) pour accoster près de la presqu'île de [Sidi Ferruch](#), située à 30 km à l'ouest d'Alger. Les [Troupes d'Afrique](#) débarquent le jour même avec pour objectif de prendre à revers la [forteresse](#) d'Alger, réputée invincible depuis la [tentative espagnole](#) de [Charles Quint](#) de prendre la ville d'assaut au XVI^e siècle. Le [débarquement de Sidi Ferruch](#) est aisé car les Français ne rencontrent qu'un petit détachement d'une batterie côtière vite submergé. Des milliers d'habitants quittent Alger à la hâte. De son côté, Hussein Dey avait rassemblé une armée hétéroclite s'appuyant sur la milice janissaire et renforcée par les contingents fournis par les beys d'Oran, de Constantine et du Titteri. Son commandement a été confié à l'agha Ibrahim. Selon les sources, les estimations concernant l'effectif total de cette armée varient de 30000 à 50000 hommes^{1,2}. Cependant, cette armée s'était particulièrement mal préparée à l'expédition française, le Dey surestimant sa propre puissance⁴. En effet les quelques milliers de janissaires constituaient les seuls véritables soldats de métier de cette armée. Pour le reste, l'essentiel des troupes disponibles fut composé de volontaires recrutés parmi les tribus de l'intérieur du pays.

Une **seconde bataille** a lieu le 19 juin. Les troupes françaises sont restées dans l'immobilisme sur leur tête de pont dans l'attente du matériel de siège, qui tarde à arriver⁵, et pendant ce temps, les troupes de la Régence se renforcent, s'établissent au campement de [Staoueli](#) et consolident leurs lignes face aux Français de quelques batteries au centre de leurs positions⁶. L'attaque qu'ils déclenchent le 19 juin au point du jour, est repoussée au bout de quelques heures par les

Français, qui s'emparent de l'artillerie turque et du campement de Staoueli, où ils s'établissent⁷ La troisième bataille s'est déroulée le 24 juin 1830 à **Sidi Khalef** contre la milice janissaire qui est dirigée par Agha Ibrahim

Bombardements d'Alger, 1er et 3 juillet. La flotte française entreprend de bombarder la ville d'Alger en soutien des troupes débarquées, le 1^{er} juillet, et à nouveau le 3 juillet. Ce fut un beau spectacle, la flotte échangeant avec les batteries côtières de vives canonnades, mais à peu près hors de portée. Quelques jours plus tard, le Général Valazé, commandant le génie, qui visitait les forts, ironisait, disant « qu'il se chargeait de réparer, pour 7 francs 50 centimes, toutes les avaries causées par la marine aux fortifications »⁸.

Siège du Fort de l'Empereur (3 juillet 1830). Les troupes françaises arrivent en vue du [Fort de l'Empereur](#), qui couvre Alger au sud, le 29 juin⁹. Le creusement des tranchées pour le siège du fort est commencé dès le 30, et le 3 juillet dans la journée, toutes les batteries de l'artillerie de siège sont mises en place¹⁰. Le 4 juillet vers 4H du matin, le général de La Hitte, commandant l'artillerie, donne l'ordre d'ouvrir le feu à toutes les batteries la fois ; la riposte turque dure aussi vivement que l'attaque pendant 4 heures, mais à dix heures, les feux du château s'éteignent, tous ses merlons détruits n'offrant plus aucun abri aux canonniers, presque toutes les pièces étant démontées, l'intérieur dévasté par les bombes et les obus. Au moment où l'ordre est donné de battre la forteresse en brèche, une énorme explosion pulvérise la grosse tour au centre du Fort l'Empereur : les Turcs, abandonnant le fort, avaient mis le feu aux poudres. Les Français s'en emparent, et tiennent désormais à leur merci la Casbah et la ville d'Alger¹¹.

Prise de la ville d'Alger (5 juillet 1830). [Alger](#) est prise le [5 juillet](#), sans combat, le [Dey](#) n'ayant plus d'autre ressource que de signer une capitulation dans laquelle il s'efforça de sauvegarder les lois et coutumes de ses sujets. [Charles X](#) comptait d'ailleurs utiliser cette victoire pour renforcer sa légitimité de [roi](#) de France, à l'intérieur du pays, et faire plus facilement passer ses 4 [ordonnances de Saint Cloud](#). Mais il fut renversé en juillet ([Trois Glorieuses](#)). Jusqu'au [28 juin](#), Bourmont se contente de riposter, car le matériel de [siège](#) n'est pas encore débarqué. Le chef de la milice d'Alger, Agha Ibrahim, gendre du Dey, s'avéra un mauvais tacticien. Il lui faudra cinq jours pour diriger sa troupe vers l'Ouest alors qu'au départ il attend à El-Harrach, à l'Est d'Alger où il croit que les Français hésitent encore à débarquer. La milice parvient à stopper les forces françaises, notamment après l'arrivée de renforts plus aguerris du Bey de [Constantine](#) Hadj Ahmed, mais ces dernières reprennent leur progression sous le tir ralenti par le manque de munitions des quelques bouche à feu turques. Enfin, Le [29 juin](#), commence l'attaque décisive contre Fort l'Empereur (Sultan-Khalessi), principal [ouvrage de défense](#) d'Alger. les pièces d'artillerie françaises pilonnent Fort l'Empereur, dernier dispositif défensif sur la route d'Alger. Celui-ci, soumis à un feu d'enfer, tient mais les tobjis (artilleurs) qui tenaient le fort font tout sauter. Le dey Hussein propose aussitôt des négociations et capitule le lendemain. Les troupes françaises entrent dans la ville. Le [7 juillet](#), ordre est donné d'évacuer la [Casbah](#). Ce sera la première violation du [Traité de capitulation](#) conclu deux jours auparavant seulement. La gigantesque explosion de Fort l'Empereur fut telle qu'aussi bien les Français que les Algériens, stupéfaits, arrêtaient le combat pendant un certain temps. Cette explosion frappe l'imagination de la population et conforte les défaitistes à l'intérieur du Séraïl. Cet épisode déterminera la capitulation du Dey.

Après la capitulation Le [15 juillet](#), le dey Hussein refuse l'offre du Bey de Constantine de l'accueillir dans sa province et de continuer le combat dans les montagnes du Beylicat de l'Est. Le Dey s'embarque avec l'ensemble de sa famille pour [Naples](#) en [Campanie](#) et les Janissaires qui ont choisi le départ pour l'Asie mineure. Le trésor du Dey, évalué à l'équivalent actuel de 4 milliards d'[euros](#) est saisi par les vainqueurs mais sera vite détourné. Une commission de gouvernement et un conseil municipal institués par Bourmont remplacent l'administration turque. Le corps expéditionnaire a eu 415 morts, dont Amédée, l'un des quatre fils de Bourmont, et 2 160 blessés.

Références

- ^{a et b} <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Galib/8France/01expedit/16terre.htm> [archive]
- ^{a et b} <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1320> [archive]
- [↑] [France pittoresque, Abel Hugo, Tome troisième, page 258 \(1835\)](#) [archive]
- [↑] Selon le témoignage de Sidi Hamdan ben Othman Khodja, riche Kouloughli proche du pouvoir, le Dey, « trop confiant en sa puissance », ne fit appel qu'à la moitié des troupes sur lesquelles il aurait pu compter. cf. Yacono Xavier, *La Régence d'Alger en 1830 d'après l'enquête des commissions de 1833-1834* . In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°1, 1966. p.239, note 31 [Lire en ligne](#) [archive]
- [↑] Pellissier de Reynaud - Annales algériennes - Ed.1854 tome 1, p.44
- [↑] "Annales", opus cité, p.42
- [↑] "Annales", opus cité p.46
- [↑] Alfred Nettement - Histoire de la conquête d'Alger - 1867 - pp. 454 455
- [↑] "Annales", opus cité p.62
- [↑] "Annales", opus cité p.63
- [↑] "Annales", opus cité p.65-67



Débarquement de Sidi Ferruch, 14 juin 1830



Débarquement de Sidi Ferruch, 14 juin 1830



Camp de Sidi Ferruch
Coup de vent du 16 Juin 1830

Coup de vent du 16 Juin 1830



Morel-Fatio del.

View from the sea during the storm of June 16, 1830.

Guthwaite sc.

ALGER

View from the sea

NYPL, L'Afrique française, l'empire de Maroc, et les deserts de Sahara; conquêtes, victoires et découvertes des Français, depuis



K. Girardet del.

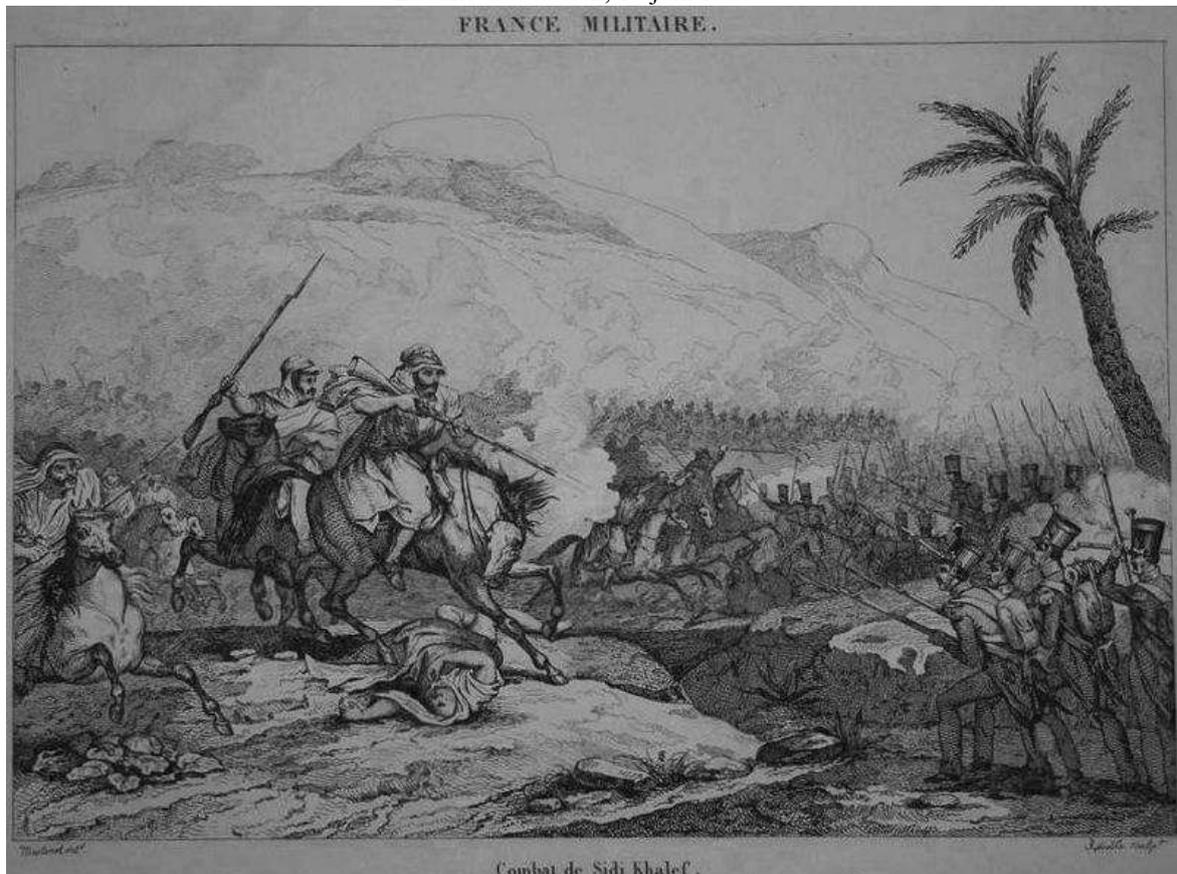
Paris. Imp. Anonyme n. de Joffroye & Co.

Geuffroy sc.

BATAILLE DE STAOUËLI.

Bataille de Staoueli, 19 juin 1830

FRANCE MILITAIRE.

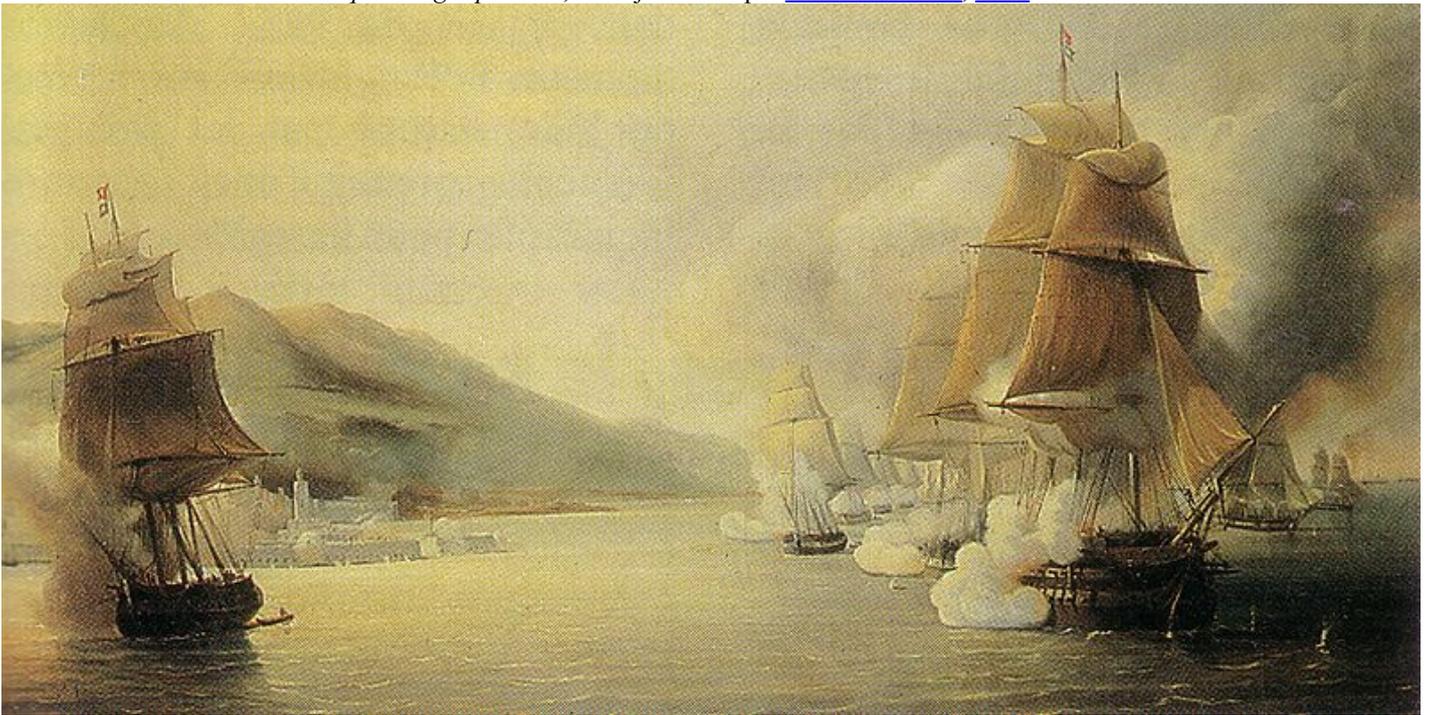


Combat de Sidi Khalef.

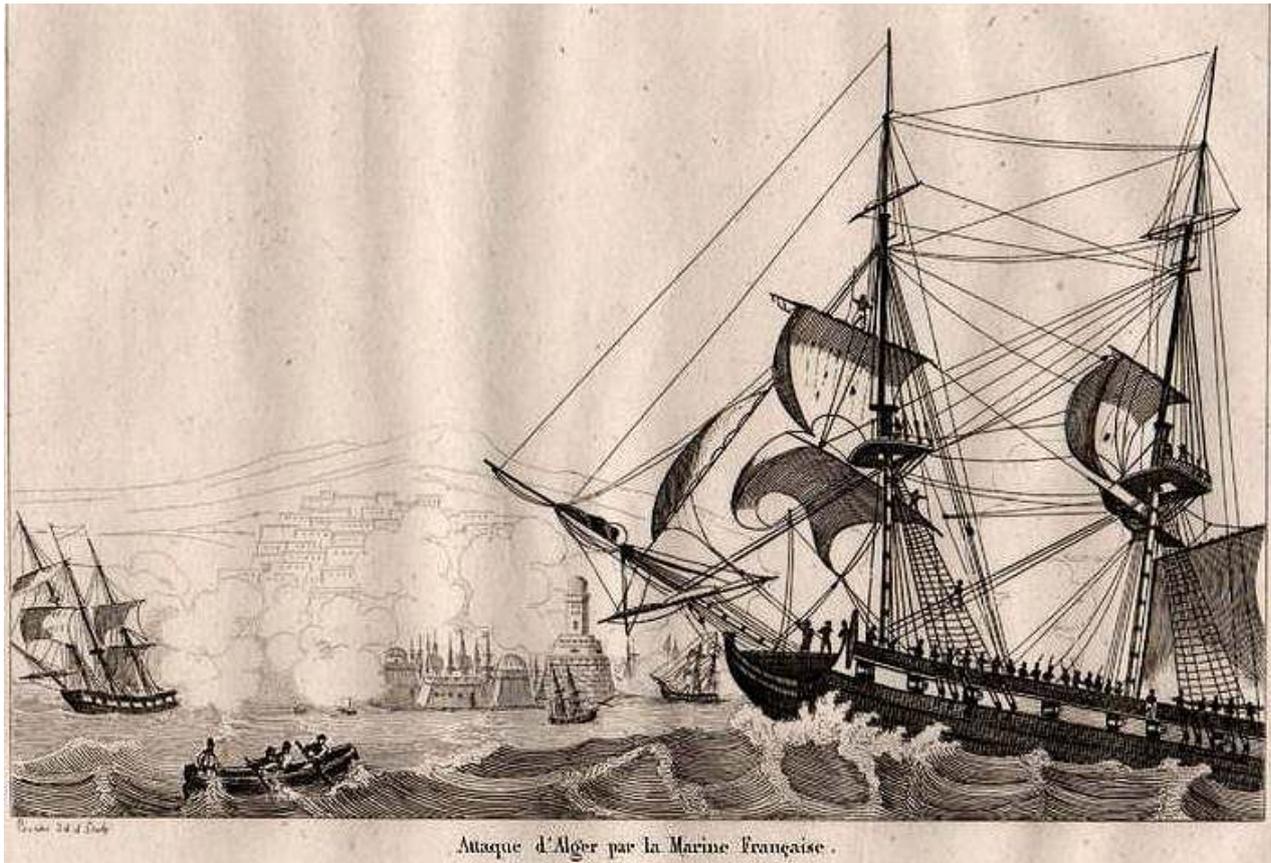
Combat de Sidi Khalef 24 juin 1830



Attaque d'Alger par mer, le 29 juin 1830 par [Théodore Gudin, 1831.](#)

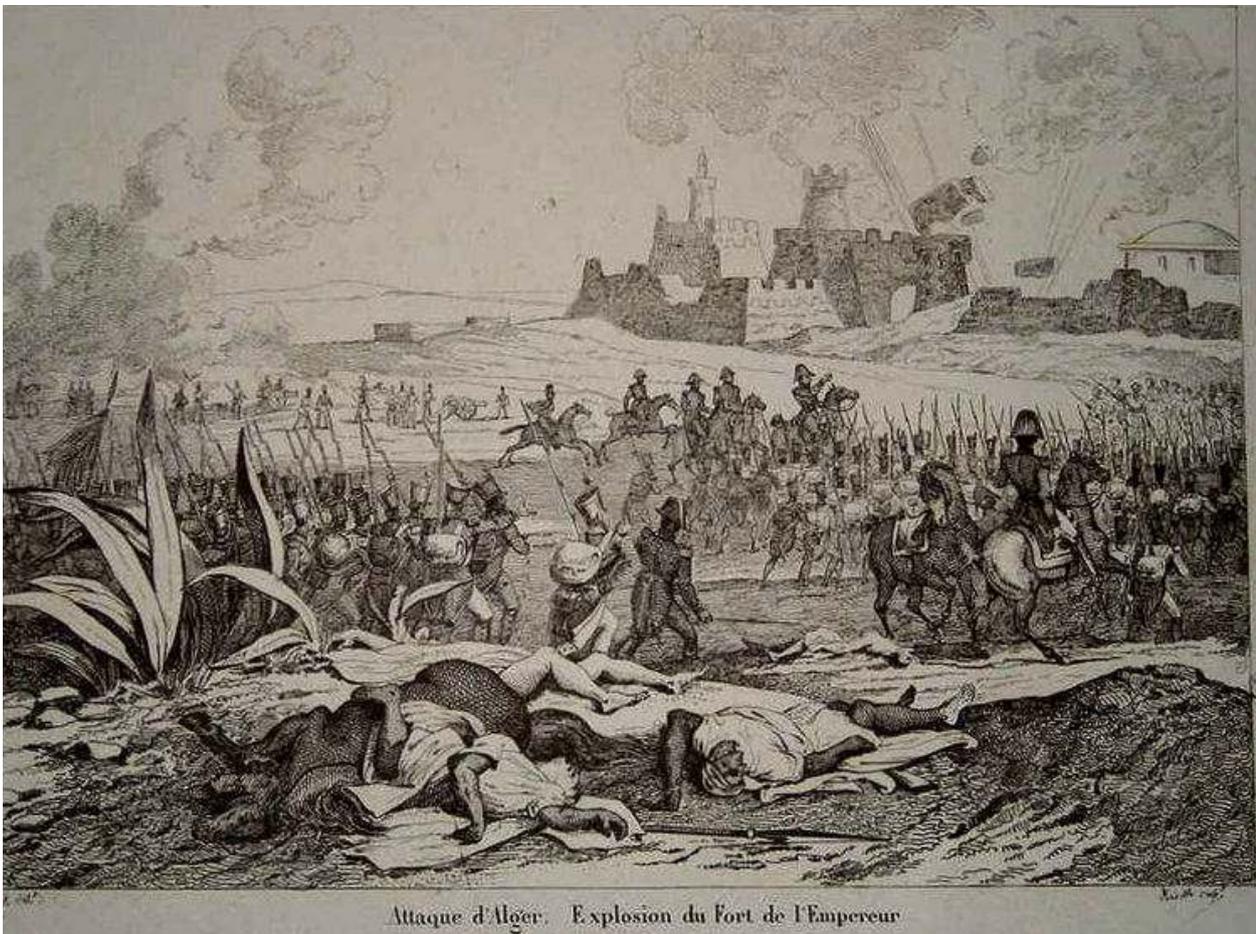


Bombardement d'Alger 1er et 3 juillet 1830



Attaque d'Alger par la Marine Française.

Gravure ancienne, Algérie. "France militaire: Attaque d'Alger par la Marine Française".
da *France militaire* 1838



Attaque d'Alger. Explosion du Fort de l'Empereur

Explosion du Fort de l'Empereur, 3 juillet 1830



Combat aux portes d'Alger





Prise de Bona 26 mars 1832



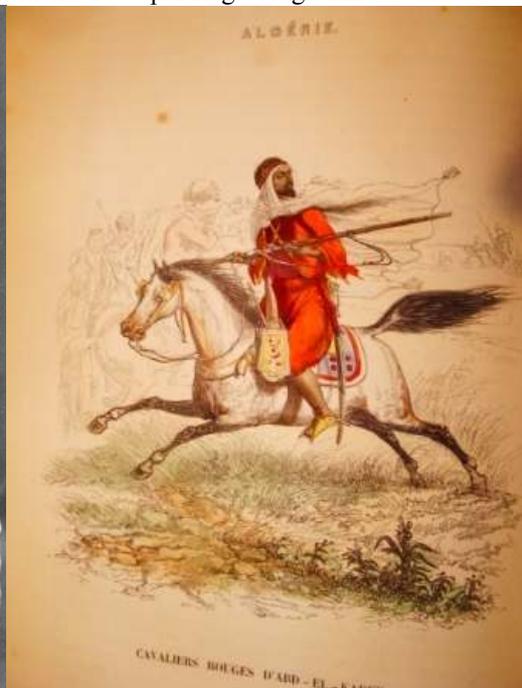
Prise de Constantine par Horace Vernet



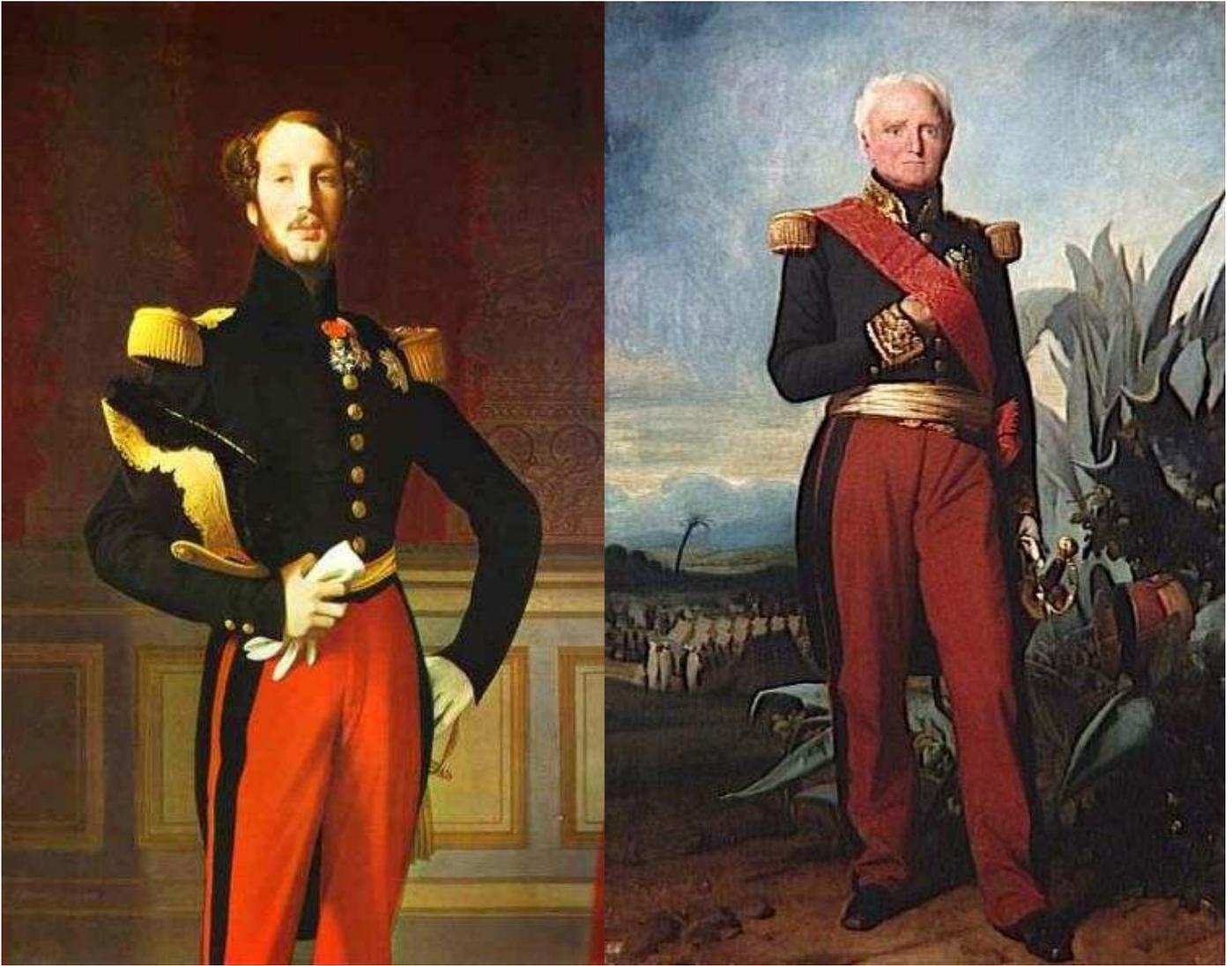
Prise de la smalah d Abd-El-Kader a Taguin 16 mai 1843 Horace Vernet



La reddition d'[Abd el-Kader](#), le 23 décembre 1847 par Régis Augustin.



Emir [Abd El-Kader](#), figure de la [résistance berbère](#) à l'[Armée d'Afrique](#). *Cavaliers rouges d'Abd-el-Kader.*



Le [Duc d'Orléans](#), figure de la conquête française contre Abd-el-Kader. Il participe à de nombreuses batailles et est blessé à la [bataille de l'Habra](#) en 1835. Une statue équestre à sa mémoire est érigée à Alger en 1845. Général [Thomas-Robert Bugeaud](#), figure de la conquête française en Algérie. Il signe le [Traité de Tafna](#) avec Abd-el-Kader en 1837 et est nommé Duc d'Isly après la [bataille d'Isly](#) en 1844.



Maréchal [Jacques Louis Randon](#) (1795-1871)



[Prise de la smala d'Abd El Kader par le duc d'Aumale](#) : le colonel Morris chargeant à la tête du [4^e régiment de chasseurs d'Afrique](#).



Les premiers colons "[pieds-noirs](#)" sont les enfants des soldats français de l'armée d'expédition qui devient armée d'occupation. 1905

Lalla Fatma N'Soumer

Fatma Sid Ahmed

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Surnom	Jeanne d'Arc du Djurdjura ¹
Naissance	1830 Ouerdja, Ain El Hammam
Décès	1863 (à 33 ans) Takhlijt Ath Atsou
Allégeance	Résistance algérienne
Années de service	1850 - 1857
Conflits	Batailles de Kabylie contre les troupes françaises
Faits d'armes	Bataille de Oued Sebaou

Lalla Fadhma N'Soumer (1830 - 1863), est une personnalité de la résistance des [Kabyles](#) ([Zouaouas](#) : dénomination historique des [Kabyles](#) du [Djurdjura](#)) contre la conquête de la [Kabylie](#) par la [France](#) dans les [années 1850](#). « **Lalla** » est un titre honorifique ou une marque de respect féminin. « **N'Soumer** » vient du kabyle « de Soumer », nom du village dans lequel son père tenait une [Zaouïa](#). Son vrai nom kabyle est **Fadhma Nat Si Hmed**. Appelée « la [Jeanne d'Arc](#) du [Djurdjura](#) » par l'[historien Louis Massignon](#).

L'adolescence Née en 1830 en [Haute Kabylie](#), région nord-est de l'[Algérie](#), dans un village du nom de Ouerdja, proche de [Ain El Hammam](#) - (ex Michelet). Fille du cheikh Ali Ben Aissi et de [Lalla Khlidja](#), son père est le chef d'une [école coranique](#) liée à la [zaouïa](#) Rahmania de sidi Mohamed ibn Abderahmane Abu Qabrein. Fadhma mémorise le [Coran](#) très jeune en écoutant son père psalmodier les versets. Elle est de souche [maraboutique](#), d'une grande beauté, d'après la [tradition orale](#) et les [icônes](#) qui lui sont consacrées. Comme il est de coutume dans ces régions et à cette époque, on veut la marier. Malgré la multitude de prétendants, elle refuse. Ses parents déclarent qu'elle est possédée et l'enferment dans un réduit. Elle en sort transformée : Dieu lui a révélé sa foi. Sa famille insiste pour la marier refusant de voir que leur fille est déjà ailleurs. Elle est mariée de force à son cousin, refuse de consommer le mariage et se retrouve rapidement répudiée. Effet fatal, elle est mise en Quarantaine ainsi que sa famille. A cette période de sa vie. Fadhma est prise pour folle. Elle passe des journées à marcher, elle arpente entre le lever et le coucher du soleil les montagnes de son village. Elle demande à quitter son village pour rejoindre son frère, cheikh du village de Soumer. Sous sa protection elle se met à apprendre le Coran et l'[astrologie](#). Après la mort de son père, elle dirige avec son frère l'école coranique. Elle enseigne le Coran aux enfants et s'occupe des pauvres.

La combattante Fadhma, alors à la fin de l'adolescence, acquiert une bonne réputation, surtout elle développe une grande capacité à la prédiction et au règlement des litiges. C'est ainsi qu'elle confie à son frère ses rêves tourmentés. Elle lui dit : « Toutes les nuits, je vois des armées venir nous envahir, nous devons nous préparer. » Son frère prend au sérieux ses prédications et lance un appel à la mobilisation dans les villages avoisinants. Les batailles qui ont eu lieu en Kabylie furent nombreuses et sanglantes à cette époque; celles que Fadhma N'Soumer a menées sont restées mémorables. Fadhma donne lors de la bataille de [Oued Sebaou](#) en 1854 une leçon de courage et de détermination alors qu'elle n'avait que vingt-quatre ans. Elle passe des années à organiser une armée de femmes et d'hommes pour riposter au conquérant. En 1847, elle accepte de se joindre aux résistants de la région, les Chérifs Si Mohamed EI-Hachemi et Bou-Baghla. A la mort de ce dernier, en 1854, la résistance contre les troupes du maréchal [Randon](#), estimées à 13 000 hommes dirigés par les généraux [Mac Mahon](#) et Maissiat. Le marchal Randon, dépité par la défaite, tente de trouver des appuis en Kabylie pour trouver la cachette de Fadhma et de son armée. Cela ne fait qu'accentuer la réputation de l'héroïsme de Fadhma qui est transmise par des chants et des louanges à travers les montagnes, Plusieurs batailles ont été livrées sous le commandement de cette femme dont la renommée s'étendait de plus en plus à travers la Kabylie. Les défaites successives ont mené le général Randon à déclarer le [cessez-le-feu](#). Fadhma profite de ce repli pour préparer ses troupes. Des appuis s'organisent à travers le pays : fabriques d'armes, entraînement des troupes, réserves alimentaires. Après trois ans, l'[armée française](#) qui est aussi renforcée constitua des « [goums](#) » avec des chefs ralliés, Randon demanda des renforts lorsqu'il attaqua par surprise les [Aït Iraten](#), ses forces atteignirent 35 000 hommes. les combats furent féroces. Fadhma appelle ses troupes à lutter pour la liberté et à un ultime effort pour battre l'ennemi. Les batailles sont perdues. Les chefs furent contraints de se rendre : Si Hadj Amar, Si Seddik Ben Arab, Si EI-Djoudi et Sidi Tahar. Fadhma est accueillie chez Si Tahar Ben Mahieddiene, un notable de la région de Tablat, où elle trouva refuge dans la zaouïa de Sidi Ali Boumâali, à Tourtatine, près de Tablat (à 100 km à l'est de [Médéa](#), dans la commune d'EI-Aïssaouia). Arrêtée le 27 juillet 1857 dans le village de [Takhlijt Ath Atsou](#), près de [Tirourda](#) et incarcérée. Sa riche bibliothèque contenant des travaux religieux et scientifique est détruite par l'armée française. Affectée par la mort de son frère en

1861, elle meurt en 1863 à Béni Slimane à l'âge de trente-trois ans, suite à l'épreuve de son incarcération. Ses cendres ont été transférées en 1994 du cimetière de Sidi Abdellah, à 100 mètres de la [Zaouia](#) Boumâali à Tourtatine vers le Carré des martyrs à El Alia [Alger](#).

Entre mythe et réalité La notoriété de Lalla Fathma N'Soumer a été transmise par la [tradition orale](#). Les Kabyles ont entouré son histoire de nombreuses légendes liées à ses combats. Elle est pour les femmes algériennes en lutte le symbole de l'[émancipation](#). Dans les manifestations des années 1990, on entendait scander dans les rues d'Alger : « Y a Fathma, ya Fathma N' Soumer, pour la [démocratie](#) et l'[égalité des droits](#)! » Une façon de se reconnaître dans le combat de cette femme qui a bravé les interdits de la famille et de la tribu pour se construire une éducation et une instruction qui ont permis plus tard de devenir l'héroïne célébrée par tous.

Bibliographie

- [Salem Chaker](#), *Hommes et femmes de Kabylie*, Edisud, 2006
 - Achour Cheurfi, *Dictionnaire Encyclopédique de l'Algérie*, Editions ANEP, 2006
 - Tahar Ousseddik, *La Fadma n Soumeur* [\[réf. à confirmer\]](#)
- Notes et références** ↑ *Afrique-Asie, Numéros 390 à 401*, Société d'Éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, 1987 [\[présentation en ligne\]](#) [\[archive\]](#)



[Lalla Fatma N'Soumer](#), figure de la résistance [algérienne](#) contre l'[Armée Française](#).



III. POÉSIES POPULAIRES DE LA KABYLIE.
 présent dans les batailles contre des anglais. — toutes
 parurent la nuit dans les champs.

أناك تفرقنا من أنفسنا من أنفسنا
 بدمعنا من أنفسنا من أنفسنا
 أهلكنا من أنفسنا من أنفسنا

Inchâ! de Fatma n Soumeur? — de tous côtés d'Alger?
 non de toutes d'Alger? — Allah! le, Allah! le, Allah!
 Allah! de tous côtés — Allah! le, Allah! le, Allah!

Infortunée Fadma de Soumeur! — la femme aux lan-
 guettes et au front! — son nom était connu de toutes les
 tribus: — l'ennemi la chercha, elle a disparu. — La vallée
 était les Beni-Sliman, — à ses larmes, exalta à terre.

فدما من نساء القبائل
 وفدما من نساء القبائل
 وفدما من نساء القبائل

Wafâhâ Allah! Fatma n Soumeur? — son nom était d'Alger?
 non de toutes d'Alger? — Allah! le, Allah! le, Allah!
 Allah! de tous côtés — Allah! le, Allah! le, Allah!

La malheure qui a frappé cette tribu — n'a atteint personne
 comme nous: — nous avons donné seize cents d'Alger choisis.
 — justice de notre seigneur Dieu! — Nous n'avons per-
 sonne que nous puissions attendre? — permette pour nous
 dire: ô Dieu, mon Maître!

↑ Voir la note 6, page 106. ↑ Les mots Allah, le, Allah! Allah, non
 de toutes d'Alger? Allah! le, Allah! le, Allah! Allah! Allah! Allah!
 Allah! Allah! Allah! Allah! Allah! Allah! Allah! Allah! Allah! Allah!

Statue de Fadma n Summer à Tizi-Ldjama. Une page de A. Hanoteau (1867), avec une chanson sur la capture de Lalla Fadhma N'Soumer



Typ. Saintin

Mazelin et Copin.

EL-HADJI-ABD-EL-KADER.



CAVALIERS ROUGES D'ABD-EL-KADER.



source: www.gallica.bnf.fr



LIEUTENANT-COLONEL FLATTERS.

Le lieutenant-colonel [Paul Flatters](#) est tué par les [touaregs](#) du [Sahara](#) durant le [massacre de la mission Flatters](#) en 1881.